



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



A 3 9015 00368 272 4
University of Michigan - BUHR





*Sy ſçavent-ils y a long temp
Qu'elle eſt ma dame ſe
Nous en irons de
Hors de ce païs
En vne
Et lair
Et e*

arlé:

nces

l'ay.

*Je l'ay sur tous aultres choisy,
 Car ie ne veulx point d'autre amy.
 A qui doist il desplaire?
 Ils pourroient bien s'en taire:
 Dieu le vueille garder d'anuy!*

*Plust or a Dieu qu'il fust icy,
 Celuy que i'ay pris & choisy!
 Puisqu'on en a voulu parler,
 Deussent ils tous enraiger,
 Toucheroys avecques luy.*

41^o

*r, fus; par dessus tous les aultres
 Beny soit le coqu!
 Mes tel oysel ne fust veu!
 Lanot, es-tu point marié?
 Qui, dist-il, que Dieu en ait bon gré,
 Lame qui d'aymer m'a prié.
 Lanin, lanot, es-tu point marié?
 Hé! Dieux, hellas! puis, le iour de mes nopces,
 Oyseau suis devenu.
 — Lanin, mais quel oyseau es-tu?
 — Tu pinchon, linot, merle ou cahu?
 — Nennin, dist-il, ie suis vng vray coqu;
 Normand de Normans cent mille & plus.
 Suis devenu.*







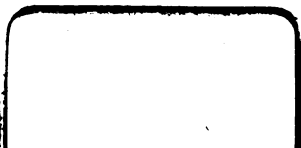




30



W. H. R. B. 1940



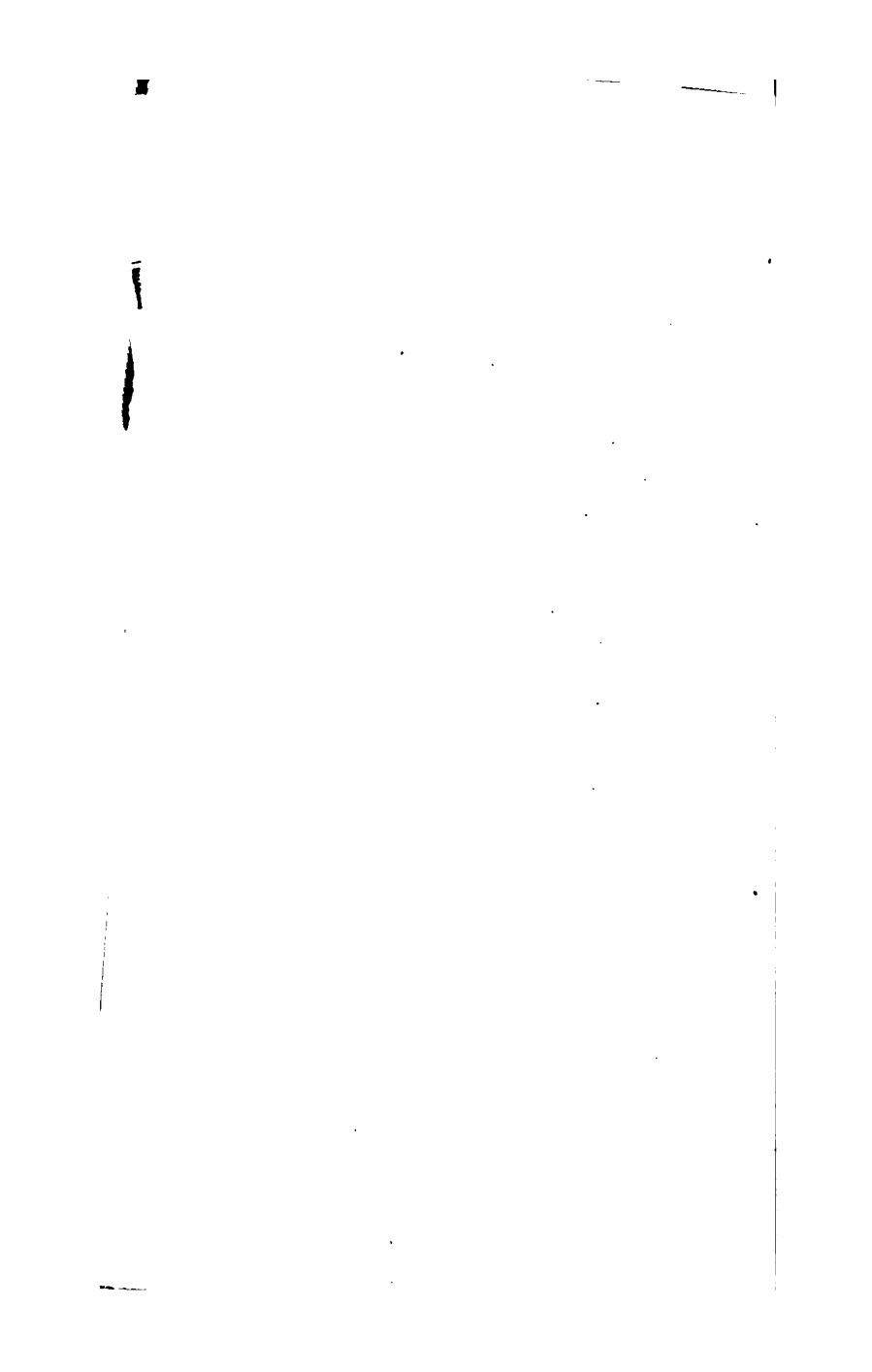
PQ

1551

.B3

V38

G26



OLIVIER BASSELIN

ET

LE VAU DE VIRE

Avec Introduction & Notes

par

ARMAND GASTÉ

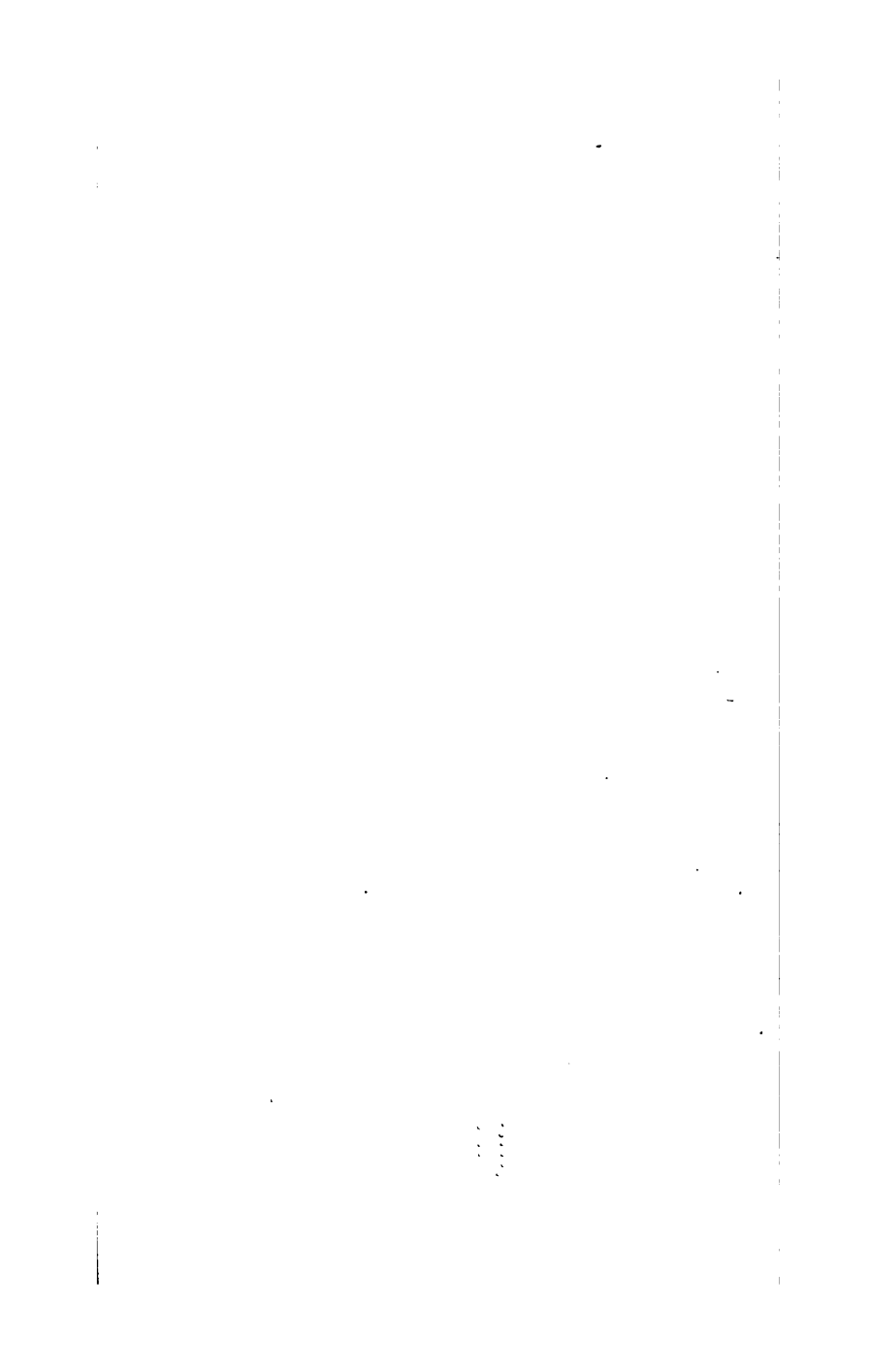


PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXXVII



OLIVIER BASSELIN

ET

LE VAU DE VIRE

lards assis sur ses rives. Si, du pont des Vaux, où viennent confondre leurs eaux bruyantes la Vire et la Virène, on tourne ses regards du côté de la ville, on voit, à gauche, de noirs rochers de granit, qui se dressent à pic et surplombent, en menaçant de l'écraser, la maison où, si l'on en croit la légende, vivait Olivier Basselin; à droite, vos yeux se reposent sur des prairies verdoyantes qui s'élèvent en pente douce et que couronne un frais bouquet de hêtres ou de bouleaux. Au fond, c'est, ou plutôt c'était le rocher sauvage où s'élevait jadis le vieux donjon de Vire, qui, comme une sentinelle aux yeux toujours ouverts, surveillait et protégeait la vallée. Aujourd'hui ce rocher, taillé en promenades, est planté sur ses flancs d'arbustes de toute sorte, et sur son sommet de cinq rangées de magnifiques tilleuls, que dominent deux pans de murs, seuls vestiges du donjon féodal démoli par les ordres de Richelieu. Le terrible s'est fait gracieux : le décor de drame s'est changé en décor d'opéra-comique.

C'est dans cette vallée pittoresque que vivait, au xv^e siècle, Olivier Basselin, le foulon-chansonnier, l'inventeur du *Vau de Vire*, mot nouveau qui courut bientôt la France, et qui — parce qu'on ne le comprenait pas — n'a guère tardé à se changer en *Vaudeville* *.

* Voir à l'Appendice, note A.

Les « Vaux de Vire » de Basselin ! Tout le monde les connaît, ou, du moins, croit les connaître !

N'est-ce pas Olivier Basselin que l'on voit assis au milieu de gais compagnons et chantant * :

*Ayant le dos au feu & le ventre a la table,
Estant parmy les potz pleins de vin delectable,
Ainsi comme vn poulet
Je ne me laisseray mourir de la peple,
Quand l'en deburois avoir la face cramoisie
Et le nez violet.*

N'est-ce pas lui qui a si bien célébré son nez plein de rubis :

*Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pippe
De vin blanc & claires,
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge & violet ;*

*Gros nez, qui te regarde a trauers vn grand verre
Te iuge encor plus beau.
Tu ne ressembles point au nez de quelque herre
Qui ne boit que de l'eau.*

*Vn coq d'Inde sa gorge a toy semblable porte.
Combien de riches gens
N'ont pas si riche nez ? Pour te peindre en la sorte
Il faut beaucoup de temps.*

*Le verre est le pinceau duquel on t'enlumine ;
Le vin est la couleur
Dont on t'a peint ainsi, plus rouge qu'une guigne,
En beuant du meilleur.*

* Toutes nos citations sont empruntées à l'édition des *Vaux de Vire*, donnée par nous chez A. Lemerre, Paris, 1875.

*On dit qu'il nuit aux yeux. Mais feront-ils les maîtres ?
Le vin est garison
De mes maux. J'ayme mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison.*

N'est-ce pas lui, qui, voyant ses choux grillés par la chaleur, se lamente si tristement :

*Faulte d'humour * noz chous sont mors
En noz iardins par sechereffe;
Faulte d'abbreuuer bien mon cors,
Si s'allois mourir, que seroit ce...*

*A boire, a boire vifement !
Je veux tenir ma gorge humide,
De peur de mourir pouement,
Comme noz chous, sec & aride.*

*Toutes fois moy & mon iardin
Nous differons en vne chose:
Je me veux abbreuuer de vin,
Et d'eau nostre courtil s'arrose.*

N'est-ce pas de Basselin que sa femme viendra nous dire :

*Mon mary ha, que ie croy,
Par ma foy,
Le gosier de chair salée:
Car il ne peut respirer
Ny durer
Si sa gorge n'est mouillée.*

* Humor, humidité.

*Lorsqu'il est en grand couroux,
Voulez vous
Luy addoucir le courage?
Faites luy tant seulement
Promptement
Boire quelque bon breuuage.*

*Pourueu qu'il ne vende rien
De son bien,
S'il boit, s'en suis restouie;
Car j'ay tout au long du iour
Son amour,
Et sommes sans fascherie...*

N'est-ce pas Basselin que la vue d'un cimetière ne parvient pas à attrister, et qui chante :

*On plante des pommiers aux bors
Des cymetieres, prez des mors,
Pour nous remettre en la memoire
Que ceux, dont là gisent les cors,
Ont aymé comme nous à boire...*

*Pommiers, croiffans aux enuirons
Des tombeaux des bons biberons
Qui ont aymé vostre breuuage,
Puissons nous, tandis que viurons,
Vous voir chargez de bon fruitage!*

Et, quand la ville de Vire est assiégée, n'est-ce pas lui qui nous dit allègrement :

*Tout a l'entour de noz rampars
Les ennemis sont en furie:
Sauvez noz tonneaux, ie vous prie!...*

*L'ennemy, qui est cy deuant
Ne nous veult faire courtoisie.
Vuidons noz tonneaux, ie vous prie!*

*Au moins, s'il prend nostre cité,
Qu'il n'y trouue plus que la lie :
Vuidons noz tonneaux, ie vous prie!*

*Deussions nous marcher de costé,
Ce bon fildre n'espargnons mie :
Vuidons noz tonneaux, ie vous prie!*

Hélas! trois fois hélas! ce n'est pas Basselin l'auteur de ces charmants couplets! Ce n'est pas lui, non plus, qui a composé la jolie chanson du *Barbier* :

*Au barbier qui la barbe ofte,
Qui ma barbe ofte,
Et a la mode qui trotte
Qui me la couppa,
D'argent il ne m'en cousta,
Mais ie luy payay chopine,
Quand il sceut mon origine,
Que j'estois Virois
Et compaignon Gallois...*

ni le *Dialogue du Vieillard et du Médecin* :

- V. — *Que faut il pour ma toux garir
Et le rheume qui me tourmente
Et cuide me faire mourir?*
- M. — *Recipe du ius de la plante
Qui se soustient par echalas,
Deux ou trois fois a ton repas.*
- V. — *J'ay l'estomach debilité,
Si bien qu'a grand' peine il diggere
M'engendrant vne crudite.*

- M. — *Recipe pour son ordinaire
Et te donne a trauers les dens
Du rouge cyrop d'Orleans.*
- V. — *La gouste aux ioinctures des os
Me tient alors que le temps change,
Si bien que i'en perdz le repos.*
- M. — *De decoction de vandange
Recipe trois voltes* & plus:
Ne songe tant en tes escus.*
- V. — *Tous vos Recipes sont de vin.
Le vin, est ce chose si bonne?
Sans luy ne seriez medecin!*
- M. — *A tous ceux la le vin l'ordonne
Qui en humeur me sont egaux,
Car le vin garit tous mes maux.*

ni la chanson de *Madeleine* :

*En vn tardin d'ombrages tout couuert,
Au chault du jour, i'ay trouue Magdaleine,
Qui, prez le pied d'vn sycomore vert,
Dormoit au bord d'vne claire fontaine.
Son lit& estoit de thym & marjolaine...*

Ce n'est pas lui qui a osé dire, avec beaucoup d'esprit, trop d'esprit peut-être, pendant que les ennemis foulaient le sol sacré de la patrie :

*Je trouue, quant a moy, que les gens sont bien bestes
Qui ne se font plusloft au vin prompre les testes,
Qy'aux coups de coutelas, en cherchant du renom:
Que leur chault, estans mortz, si on en parle ou non ?...*

* Voltes, fois.

*Il vaut bien mieux cacher son nez dans vn grand verre,
 Il est mieux assuré qu'en vn casque de guerre.
 Pour cornette ou guidon, s'yure plusost on doit
 Les branches d'hyerre, & d'yf, qui monstrent où l'on boit.*

Ce n'est pas lui qui, regardant amoureuxment son verre, a dit avec tant de charme :

*Toujours dans le vin vermeil
 Et autre liqueur bonne,
 On voit vn petit soleil
 Qui fretille & rayonne.
 Cela est vn signe
 Que le vin est digne.
 C'est pour en boire qu'on prend tant de peine a la vigne.*

Ce n'est pas lui qui a de si tendres paroles pour le « pauvre ivrogne » :

*Helas ! que fait vn pauvre yrongne ?
 Il se couche & n'occit personne ;
 Ou bien il dit propos ioyeux ;
 Il ne songe point en vsure
 Et ne fait a personne iniure.
 Beuveur d'eau peut il faire mieux ?*

Ce n'est pas lui, enfin, qui, sur la tombe d'un avare, a laissé tomber ce ravissant dialogue :

*Qui est celuy qui est gisant
 Soudz ceste froide sepulture ?
 — Vn riche avare qui viuant
 Ne beuvoit que l'eau toute pure.*

*Quelle mort l'a fait trespasser ?
— Il est mort d'une soif cruelle,
Pour n'avoir voulu rechauffer
D'un verre de vin sa fourcelle *.*

*Pourquoy ne croist sur son tombeau
Que du chardron ** qui l'enutrone ?
— Qui n'a iamais beu que de l'eau,
Ne produit herbe qui soit bonne.*

*Pourquoy est-ce un Pater noster
Que pas un ores *** ne luy donne ?
— Pour ce qu'ayant vin en chancier
Il n'en faisoit boire a personne.*

*Est-il mort sans estre ploré ?
— Quel deuil voulez vous qu'on en fasse ?
Qui comme luy meurt alteré,
Il fait trop grand' honte a sa race.*

*Vrayment tu es bien où tu es :
Tes heritiers, comme te pense,
De ton bon vin faisant gros nez
Laueront bien leur conscience.*

Eh quoi ! me dira-t-on, vous avez l'audace d'arracher, d'une main sacrilège, au vieux foulon virois tant de petits chefs-d'œuvre que les *Cours de littérature* et les *Anthologies* ont toujours mis sous son nom ?

J'ai cette audace ; mais ma main n'est point sacrilège. Après maint autre critique, j'enlève à Basselin les jolies

* *Fourcelle, estomac.*

** *Chardron, chardon.*

*** *Ores, aujourd'hui.*

chansons qu'on lui a longtemps — très longtemps — attribuées; mais c'est pour les restituer à leur véritable auteur, à un autre Virois, à l'avocat Jean Le Houx, qui vivait à la fin du xvi^e et au commencement du xvii^e siècle *. Pauvre Jean Le Houx! tu as eu le malheur de vivre pendant les guerres de religion, funeste époque où il était défendu de rire et de chanter; tu n'as pas osé publier tes joyeuses chansons sous ton nom!... Et voilà pourquoi, lorsqu'on les a réimprimées plus de deux siècles après leur apparition, on a, guidé par une tradition erronée, attribué au foulon du xv^e siècle ce qui t'appartenait, aimable avocat du xvi^e!

Oui, les chansons, mises si longtemps sous le nom de Basselin, sont *toutes* de Jean Le Houx. Les preuves sont faites, le procès est jugé.

Résumons les débats aussi rapidement que possible.

Quand on lisait, ou qu'on entendait réciter les chansons *dites* de Basselin, on était bien un peu surpris d'y rencontrer des mots, des tournures de phrases, des rythmes que le xv^e siècle n'a pas connus et ne pouvait pas connaître; mais on était rassuré par la tradition qui disait: « *Les chansons de Basselin, composées dans le*

* On ignore la date exacte de sa naissance; mais on sait qu'il est mort en 1616.

xv^e siècle, tenant de la barbarie du style du temps et de la grossièreté de l'auteur, Jean Le Houx les corrigea le siècle d'après et les mit dans l'état où nous les voyons à présent. »

Donc, c'était bien Basselin qui avait composé les chansons qui lui étaient attribuées : Jean Le Houx s'était tout simplement contenté de donner à ces chansons une tournure plus moderne !

Voilà ce qu'on disait à Vire au commencement du xviii^e siècle ; car c'est en 1702 que furent terminés les *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Vire*, rédigés par Lecoq, lieutenant particulier au Bailliage, mémoires, où, pour la première fois, on assure, d'une façon formelle, que Jean Le Houx n'a fait que corriger et mettre en langage plus moderne les *Vaux de Vire* de Basselin.

Cette erreur, accréditée à Vire, ne tarda pas à se propager par toute la France, grâce au *Dictionnaire* de Moréri, qui la consacrait définitivement *. Le continuateur de Moréri avait été trompé par un de ses correspondants normands, l'abbé Béziers, chanoine de Bayeux. L'abbé Béziers avait, lui-même, été induit en erreur par son correspondant virois, Daniel Polinière, prieur de l'Hôtel-Dieu, qui se faisait naturellement l'écho de la fausse croyance répandue parmi ses concitoyens.

* Édition de 1759, t. II, p. 75.

Du *Dictionnaire* de Moréri l'erreur a passé dans tous les *Dictionnaires biographiques*, qui, comme on le sait, se copient les uns les autres. Ce qu'a dit le premier, le second le répète, et le troisième répète ce qu'a dit le second. Voilà comment, en l'an de grâce 1876, M. Vapereau dit encore* : « Nous n'avons pas le texte même des chansons de Basselin : Jean le Houx... en a rajeuni la forme. »

Ce qu'ont fait les auteurs de *Dictionnaires biographiques*, les éditeurs des *Vaux de Vire* l'ont fait également : ils ont accepté l'erreur consacrée par le continuateur de Moréri.

La première réimpression moderne est celle de 1811. Puis sont venues les éditions de MM. Louis du Bois (1821); Julien Travers (1833); et P. Lacroix (bibliophile Jacob) (1858). Tous ces éditeurs ont admis comme de Basselin, les *Vaux de Vire*, publiés à Vire, *sans nom d'auteur*, d'après « une précédente impression, » par l'imprimeur Jean de Cesne, vers 1670**.

* *Dictionnaire des littératures*, au mot *Basselín*. M. Vapereau répète la même chose dans ses *Éléments d'histoire de la littérature française*, t. 1, p. 145. — Paris, Hachette, 1883.

** En voici le titre exact : *Le livre des chants nouveaux de Vau de Vire, corrigé et augmenté outre la précédente impression. A Vire, chez Jean de Cesne, imprimeur et libraire.* — On ne connaît aujourd'hui qu'un seul exemplaire de cette précieuse édition. Il se trouve à la Réserve de la Bibliothèque nationale. Cet exemplaire avait appartenu à P.-D. Huet, évêque d'Avranches.

Toutefois, je dois dire que, dès 1833, on a commencé à protester contre la tradition plus que séculaire, qui attribue les *Vaux de Vire* à Basselin et ne concède à Jean Le Houx que le maigre mérite de les avoir rajeunis. M. Julien Travers, dans l'*Introduction* de son édition des *Vaux de Vire de Basselin et de J. Le Houx*, disait en parlant de ce dernier : « Il me reste à parler de ce poète formé à l'école de Basselin, si lui-même n'est pas le véritable auteur des chansons imprimées sous le nom du foulon Virois. »

En 1849, M. Édélestand Du Méril, dans l'*Introduction* de son *Dictionnaire du patois normand*, pense qu'en attribuant les *Vaux de Vire* à un ouvrier foulon, « la tradition s'est laissé tromper par un pseudonyme, que la nature bachique de ses vers et les convenances de sa position obligeaient de se cacher derrière un nom populaire * ».

En 1858, M. Eugène de Beaurepaire, dans son excellente *Étude sur Basselin, Jean Le Houx et le Vau de Vire normand* **, après avoir examiné avec le plus grand soin un manuscrit, acheté en 1833 par la biblio-

* On le voit, M. Éd. Du Méril attribue les *Vaux de Vire* à Jean Le Houx; mais il a le tort de laisser entendre (ce qui n'est nullement démontré) que Jean Le Houx à lui-même publié ses chansons sous le nom de Basselin.

** XXIII^e vol. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.

thèque de Caen, manuscrit qui contient *toutes* les chansons publiées jusque-là sous le nom de Basselin, conclut en disant que les ratures, les corrections et les pièces liminaires qu'on trouve dans ce manuscrit, tout indique que Jean Le Houx est l'unique auteur des *Vaux de Vire* qu'on n'a cessé d'attribuer à Basselin.

Enfin, dans une thèse soutenue, en 1874, devant la Faculté des Lettres de Paris, mettant à profit les travaux de nos devanciers, et apportant de nouvelles preuves, nous croyons avoir établi d'une façon incontestable les points suivants :

1° Si l'on rapproche l'écriture d'un acte authentique signé Jean Le Houx, — acte emprunté à l'étude d'un notaire de Vire, — de l'écriture du manuscrit N° 27 de la bibliothèque de Caen, on acquiert bien vite la certitude que ce manuscrit est écrit *tout entier* de la main de Jean Le Houx ;

2° Dans ce manuscrit, Jean Le Houx s'attribue la composition de *toutes* les chansons qui y sont contenues ;

3° Les ratures, les corrections qu'on y voit en grand nombre, les indications mises en tête de plusieurs chansons, prouvent clairement que l'auteur ne cesse de remanier son œuvre en vue d'une édition définitive ;

4° Dans les *Vaux de Vire* des deux recueils contenus dans le manuscrit de la bibliothèque de Caen, Jean

Le Houx parle de lui-même en mainte occasion et nous fournit des renseignements sur sa personne, sur son rôle littéraire et sur les événements arrivés de son temps ;

5° Dans ces chansons il est fréquemment fait allusion aux avocats ; on y trouve un assez grand nombre de termes de jurisprudence, que seul pouvait employer un homme versé dans la science du droit ;

6° Des mots grecs, des mots latins, des imitations d'auteurs de l'antiquité, indiquent la main d'un lettré du xvi^e siècle ;

7° Des emprunts faits à Rabelais, à Ronsard, à Marot, à Bonaventure des Périers ; des chansons mises sur des timbres dont les paroles sont de Malherbe et de Guédron ; des rythmes empruntés à Ronsard ou à des poètes de la Pléiade, donnent à ces chansons une date certaine, qui ne peut être reculée au delà du xvi^e siècle ;

8° Plusieurs mots, inconnus à Basselin, n'ont pu être employés par lui ;

9° Des dates historiques — batailles ou traités de paix — fixent évidemment au xvi^e siècle la composition des *Vaux de Vire* du manuscrit de Caen *.

Enfin, je conclusais en disant : « La tradition viroise,

* Voir : A. Gasté. *Étude critique et historique sur Jean Le Houx*, etc. Paris, Thorin ; et Caen, Le Gost-Clerisse, 1874. Voir aussi à l'*Appendice*, la note B.

qui fait de Jean Le Houx l'arrangeur des chansons de Basselin, ne s'appuie sur aucun fondement solide, et Basselin n'étant pas l'auteur des *Vaux de Vire* publiés jusqu'ici sous son nom, ces chansons doivent être restituées à JEAN LE HOUX QUI EN EST L'UNIQUE AUTEUR *.

* Voici ce que m'écrivait, à la date du 7 juin 1878, M. W. Foerster, professeur de philologie romane à l'Université de Bonn, un des plus illustres romanistes dont s'honore l'Allemagne : « Nous expliquons dans le cercle philologique « Diez » les poèmes de Jean le Houx, et il nous reste maintenant, à la fin du semestre, à traiter la question si embrouillée de la propriété littéraire de ces poèmes, qui, il y a peu de temps, n'étaient connus que sous le nom d'Olivier Basselin. C'est vous qui avez restitué à Le Houx sa gloire et ses œuvres, et il ne reste pour nous aucun doute après votre argumentation solide. » — Voir aussi le *Rapport* fait par M. A. Bertrand, au nom de la Commission des Antiquités de la France (31 octobre 1884. Acad. des Inscr. et Belles-Lettres) : « M. Gasté a prouvé que les chansons à boire, célèbres depuis longtemps, sous le nom d'Olivier Basselin, sont, en réalité, de l'avocat virois Jean Le Houx, et appartiennent, non au XV^e, mais à la fin du XVI^e ou au commencement du XVII^e siècle. » — Mes études sur ces questions assez obscures m'ont valu la première mention honorable, au concours des Antiquités de la France, 1884.



ET BASSELIN!... va-t-on me dire. Il ne lui reste aucune chanson?... Ce n'est pas lui le père du Vaudeville?... Peut-être même ira-t-on jusqu'à soutenir qu'il n'a pas existé?...

Qu'on se rassure! Basselin a existé; Basselin a composé des chansons; Basselin est bien le Père du *Vaudeville*.

L'existence de Basselin est incontestable. Il a dû naître à Vire vers la fin du xiv^e ou au commencement du xv^e siècle. M. Eugène de Beaurepaire *, que j'aime à citer, dit avec raison : « Les principaux faits de sa vie sont restés très obscurs ; nous ne connaissons d'une manière certaine ni l'époque de sa naissance, ni

* *Loc. cit.*

l'époque de sa mort; sa physionomie seule revit assez heureusement dans les compositions de quelques poètes postérieurs qui se rattachent à son école. Basselin, pour nous en tenir aux conjectures les plus probables, naquit à Vire, dans les premières années du xv^e siècle. Il était propriétaire, à deux pas de la ville (dans les Vaux de Vire), d'un petit moulin à fouler les draps, qu'une tradition du pays, d'origine un peu récente, montre encore près du pont des Vaux, sous le coteau des Cordeliers. »

M. Asselin * croit qu'il a fait la guerre dans sa jeunesse. M. F. Vaultier ** prétend qu'il a été marin. Louis du Bois *** reconnaît le Basselin virois dans un certain Bosselin ou Bisselin, homme expert à la mer et au pilotage, et auteur d'un livre sur l'*Astrolabe*, publié à Poitiers, chez Jean de Marnef, en 1559 ****.

Toutes ces conjectures sont purement gratuites et ne méritent pas d'arrêter un instant notre attention.

« Une chose reste constante, dit encore M. E. de Beau-repaire ****, c'est que ce foulon, dont les antécédents

* Préface de l'édition des *Vaux de Vire*, 1811.

** *Mémoire sur les Vaux de Vire*, Caen, 1834.

*** Édition de 1821.

**** L'auteur de « l'usage de l'*Astrolabe* » est Jacques Bas-sentin, écossais.

***** *Loc. cit.*

sont parfaitement inconnus, composa, l'un des premiers, dans les vallons sinueux formés par la Vire et la Virène, ces chants joyeux nommés *Vaudevires*, du lieu où ils furent écrits et chantés. Le *Vaudevire* est toute la gloire de Basselin. »

Basselín était un joyeux compagnon. On dit de lui, dans une chanson tirée d'un manuscrit du xv^e siècle* :

*Vous foulids gayement chanter
Et demener toyeuse vye,
Et les bons compaignons hanter
Par le pays de Normandye **.*

On dit encore dans une chanson du xvi^e siècle, attribuée jusqu'ici à Jean Le Houx, mais qui ne se trouve pas dans le manuscrit autographe de ce poète*** :

*Premierement il beuoit tous les iours...
Onc Basselin ne voullut de laitage...
Basselin fut de fort rouge visage,
Illuminé, comme est vn cherubin...
Raoul **** Basselin fit mettre en curatelle
Honteusement le bonhomme Oliuier...
A Basselin ne demeura que fríre.*

* N^o 5.594 *Supp. fr.* Bibl. nat.

** *Manuscrit de Bayeux.* (5594, S. F. Bibl. nat.). *Chansons Normandes du xv^e siècle*, Éd. A. Gasté, p. 66.

*** *Manuscrit n^o 27* Bibl. de Caen. — *Vaux de Vire*, de J. Le Houx. Éd. A. Gasté, page 147.

**** Prononcez : Roul.

Buveur et dissipateur, dit cette chanson, dont l'auteur nous est inconnu, mais qui est, à n'en pas douter, d'origine viroise.

Mais sont-ce là les seuls traits de la physionomie de Basselin ?

Si nous parcourons les chansons de Jean Le Houx, nous y verrons que « *Le traficq des vieux Virois Estoit iadis en drapperie*, et que

*Le bon Baffelin, lors en vie,
Se refouïssoit avec eux *;*

que

*Baffelin faisoit leurs chansons
Qy'on nomma partant Vaudeuire,
Et leur enseignoit a les dire
En mille gentilles façons **;*

que Basselin faisait ses *Vaux de Vire* au milieu des

*..... bonnes gens,
Lesquelz les fouloient si bien dire ***!*

D'après toutes ces citations Basselin serait donc tout simplement un joyeux vivant qui ne chantait qu'au bruit des verres ?

* *Les Vaux de Vire*, de J. Le Houx. Éd. A. Gasté, page 101.

** *Ibid.*

*** Page 93.

Non.

Nous voyons encore par les chansons de Jean Le Houx que Basselin et ses *Compagnons* ont dû chanter d'autres sujets que le vin.

Jean Le Houx se plaint que les *badaux* de son temps (1560 à 1580 environ)

*S'en vont difant : « Ce n'est qu'yurongnerie
Que les VAUX DE VIRE NOUVEAUX* »*

Donc les ANCIENS VAUX DE VIRE — ceux de Basselin et de ses *Compagnons* célébraient autre chose que la *dive bouteille* !

Que célébraient-ils ?

On le saura, si on lit en entier la chanson xxxviii du manuscrit, dit de Bayeux, dont nous avons cité plus haut un couplet. La voici. Cette chanson est bien connue : les premiers vers en sont cités par Guillaume Crétin, à la fin d'une lettre qu'il adresse à François Charbonnier, secrétaire du duc de Valois qui fut depuis François I^{er}. Ces premiers vers sont cités également par Charles de Bourgueville, sieur de Bras ** ; et dans les vieux recueils de chansons et de cantiques ***,

* *Vaux de Vire*, de J. Le Houx. Éd. A. Gasté, page 24.

** *Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie*, page 58, éd. de 1588.

*** *Les grands Nouels nouveaux*. Bibl. nat., Y, 6.088. Réserve (pagés 116 et 149).

on renvoie souvent à l'air de cette chanson historique :

*Hellas ! Ollivier Basseltn,
N'orron [nous] point de vos nouvelles ?
Vous ont les Engloys mys à fin ?*

*Vous foullets gayement chanter
Et demener ioyeuse vie,
Et les bons compaignons hanter
Par le pays de Normandye.*

*Jusqu'a Saint Lo en Cotentin,
En vne compaignye moult belle
Onques ne vy tel pellerin.*

**LES ENGLOYS ONT FAICT DESRAISON
AVX COMPAIGNONS DY VAV DE VIRE .**

*Vous n'orrez plus dire chanson
A ceulx qui les foulloient bien dire.*

*Nous priron Dieu de bon cuer fin,
Et la douce Vierge Marie,
Qj'il doint aux Engloys male fin.
DIEV LE PERE SI LES MAVLDTY !*

Si l'on rapproche de cette chanson :

1° La tradition constante, dans le *Bocage* virois, que Basselin a été tué, soit à la bataille de Formigny (1450), soit dans une embuscade quelque temps avant cette bataille célèbre ;

2° Ce passage de la chanson sur *Farin Du Gast*, qui ne se trouve pas, nous l'avons dit, dans le manuscrit

de la bibliothèque de Caen, mais qu'on lit dans un manuscrit virois du xvii^e siècle *

*Eftois-tu pas du temps que les Engloys
A Baffelin firent fi grand vergogne ?*

3^e Ces vers tirés d'un sonnet de Vauquelin de la Fresnaye ** :

Et les beaux Vaux de Vire & mille chansons belles...

MAIS LES GVERRES, HELAS, LES ONT MISES A FIN...

si l'on fait, dis-je, tous ces rapprochements, on peut en déduire, avec une vraisemblance qui touche de bien près à la vérité (comme l'ont fait MM. Le Roux de Lincy *** et E. de Beaurepaire) que « Basselin et ses *compagnons* (les compagnons du Vau de Vire) se trouvèrent compromis dans une de ces insurrections qui éclatèrent en si grand nombre en Normandie, vers la fin de l'occupation anglaise, et qui ne furent réprimées que pour renaître plus tard avec plus d'énergie. »

M. Le Roux de Lincy dira encore, en parlant de Basselin et des « Compagnons du Vau de Vire » :

« Pendant que les galants de Normandie créaient,

* Manuscrit, dit de *Polinière*, qui appartient à M. J.-P. Muirhead, traducteur anglais des *Vaux de Vire*, de J. Le Houx.

** *Diverses Poésies*, Éd. de 1605, p. 706, sonnet x.

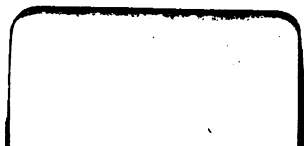
*** *Chants historiques français*, t. 1, p. 298.

sans s'en douter, une littérature qui devait faire une si belle fortune, de tristes événements vinrent tout à coup jeter le trouble dans leurs fêtes. Les Anglais, maîtres du pays par la conquête, envahirent leurs maisons et leurs caves, prirent les vins pour eux et laissèrent l'eau de la cruche aux vaincus... * Le désespoir inspira des *vaux-de-vire*, comme avait fait autrefois l'ivresse. On trouve çà et là, dans les chroniques du temps, des indices qui donneraient à croire qu'il se forma dans le Bocage [normand] une sorte de chouannerie, qui ne laissa pas de repos aux Anglais tant qu'ils occupèrent la province. Quelques *vaux-de-vire* de cette époque confirment et prouvent, à n'en pas douter, que les instigateurs de la résistance étaient les gens altérés dont nous parlions tout à l'heure. La haine contre les *goddam* (ou les *godons*, comme ils disaient alors) les avait réunis autour d'un de leurs confrères, capitaine de la compagnie, dont il ne nous est presque rien resté que le nom. Ce maître-galant s'appelait Olivier Basselin! »

Basselín et ses amis, les *Compagnons du Vau de Vire*, auraient donc fait non seulement des chansons d'amour, et des chansons à boire, mais encore des chansons

* *Ils n'ont laissé porc ne oie (ole)...*

Ne guerne ne guernillier (poule et poulailler). — (Manuscrit de Bayeux, ch. 61.)



de guerre contre les Anglais, ces oppresseurs de la Normandie ?

Mais j'ai tort de dire AURAIENT FAIT; c'est ONT FAIT qu'il faut dire. Peut-on en douter, lorsqu'on entend les malédictions dont les Anglais, après la mort de Basselin, sont accablés ? Par qui ? Évidemment par les amis du poète, par les *compagnons* qui ont survécu à la mort de leur chef :

Hellas, Olliuier Basselin,
N'orron [nous] point de vos nouvelles ?
 VOVS ONT LES ENGLOYS MYS A FIN ?

LES ENGLOYS ONT FAICT DESRAISON
Aux compaignons du Vau de Vire...

Nous prtrons Dieu de bon cuer fin,
Et la douce Vierge Marie,
 QV'IL DOINT AVX ENGLOYS MALE FIN.
 DIEV LE PERE SI LES MAVL DYE!

Est-ce contre des buveurs inoffensifs que les Anglais auraient sévi ? Non, assurément. Ils ont *mis à fin* ceux qui soulevaient le peuple contre eux, ceux qui criaient :

Entre vous, gens de village,
Qui aymés le roy François,
Prenez chascun bon courage
Pour combattre les Engloys.

Prenez chascun vne houe
Pour mieulx les defractner.
S'ilz ne s'en veullent aller,
Au moins fatâtes leur la moue.

*Ne craignez point a les batte,
Ces godons, panches [panses] à pois;
Car vng de nous en vault quatre,
Au moins en vaut il bien trois...*

*Par Dieu ! si ie les empoingne,
Puisque i'en iure vne fois,
Ie leur monſtreray ſans hoingne *
De quel peſant ſont mes doigts **.*

Et, dans une autre chanson :

*A la compaignie d'vn bauchier
Venus ſommes du Vau de Vire...*

*Se les Engloys venoient piller,
Nous les metrons a tel martyre
Que nous les garderons de rire
Et d'aller a noſtre poullier ***.*

Faut-il s'étonner que les Anglais aient fait « desraison » à Basselin et aux Compagnons du Vau de Vire qui savaient faire de tels appels aux armes ?

Les chansonniers patriotes furent presque tous mis à fin, et bientôt un de leurs rares survivants dut s'écrier :

* *Hoingne*, murmure, fâcherie. Voir H. Molsy, *Dict. du Patois normand*.

** *Manuscrit de Bayeux*, ch. LXI. — *Chansons normandes du XV^e siècle*. (Éd. A. Gasté, p. 92 et 93.)

*** *Manuscrit de Bayeux*, ch. XXXV bis. (Éd. A. Gasté, p. 58 et 59.)

*Las ! te n'y chanteray plus,
Mon cuer est trop doulloureux,
Qyand le Vau de Vire est ius [à bas]
Qui souloit estre ioyeux.*

Par toutes ces citations on a vu clairement, ou je me trompe fort, qu'Olivier Basselin n'est point un mythe, comme on l'a quelquefois soutenu ; qu'au contraire il a réellement existé, et qu'autour de lui se réunissaient, *ordinairement* pour chanter et boire, de joyeux vivants, qui étaient connus sous l'appellation générale de « Compagnons du Vau de Vire. »

On a vu aussi qu'Olivier Basselin et un grand nombre de ses amis ont été tués par les Anglais. Dans quelle circonstance ? On n'en sait rien au juste. Mais pour quel motif ? Ce ne peut être que pour avoir soulevé contre eux les « gens de village. »

Enfin on a vu que la mort tragique d'Olivier Basselin excita les plus vifs regrets et fit jeter à ses amis survivants des cris d'indignation contre les *godons d'Angleterre*.

Cet homme qu'on pleure ainsi, et qui, seul, est connu par son nom parmi tous ses compagnons, devait être, à n'en pas douter, le chef de cette joyeuse bande, qui savait, quand il le fallait, s'élancer de la table au combat.

Pour résumer en deux mots le rôle de Basselin

et de ses amis, les *Compagnons du Vau de Vire*, je dirai :

Auteurs de chansons à boire ou de chansons d'amour, pendant la paix ou les moments de trêve ;

Auteurs de chansons patriotiques pendant la guerre ;

Tels ont été Olivier Basselin et les *Compagnons du Vau de Vire* *.

* Ces conclusions sont empruntées à mon étude (*Olivier Basselin et les Compagnons du Vau de Vire*), étude sur laquelle M. Gaston Paris (*Revue critique* du premier décembre 1866) a porté le jugement suivant : « M. Gasté s'efforce d'éclairer la personne à moitié légendaire de Basselin et le groupe des *Compagnons vaudevirois* dont il est le centre. Le travail de M. Gasté a le grand mérite d'être uniquement fondé sur les sources et de ne tenir aucun compte d'hypothèses modernes sans valeur... On devra dorénavant admettre : 1° Qu'Olivier Basselin a réellement existé au milieu du XV^e siècle; 2° Qu'il a été foulon dans le val de Vire et qu'il a composé des chansons devenues rapidement populaires; 3° Qu'il existait autour de lui une sorte d'association de joyeux vivants, cultivant la chanson et la bouteille, qui s'appelaient les *Compagnons vaudevirois* ou du *Vau de Vire*; 4° Que cette association prit, lors du soulèvement de la Normandie contre les Anglais, un caractère politique et belliqueux et contribua, avec d'autres compagnies du même genre, à fomenter par ses chants et même par ses actes la haine et l'extermination des Anglais; 5° Que Basselin, dans un engagement malheureux, fut tué par les Anglais, qui semblent avoir aussi pillé le Val de Vire et fort maltraité ses compagnons. Tout cela, sans doute, avait déjà été dit par M. Le Roux de Lincy (et par M. E. de Beaurepaire); mais M. Gasté l'a rendu plus certain, plus clair, et fait d'une hypothèse encore douteuse un fait que l'histoire peut accepter. » — M. Alex. Bertrand, *Rapport sur les ouvrages*



UNE question nouvelle se présente, que nous essaierons de résoudre.

Quelles chansons doit-on attribuer à Basselin et aux « Compagnons du Vau de Vire ? »

Nous avons vu que toutes les chansons publiées, de 1811 à 1858, sous le nom de Basselin, ne sont pas de lui, et qu'elles doivent être, *toutes sans exception*, restituées à Jean Le Houx.

ges envoyés au Concours de 1884 (Antiquités de la France), dira, à son tour : « Non moins heureux dans la critique positive que dans la critique négative, M. Gasté démontre aux plus incrédules qu'Olivier Basselin ou Bachelin a réellement existé vers le milieu du XV^e siècle, qu'il foulait la laine à Vire à l'époque où les Anglais furent chassés de la Normandie, et qu'autour de lui s'était formée une association de joyeux compagnons qui purent bien, à un moment donné, prendre les armes et se battre contre l'étranger aussi vaillamment qu'ils vidaient leurs verres. »

Où faut-il chercher les VAUX DE VIRE *qu'on peut attribuer* à Basselin et à ses compagnons?

Dans deux manuscrits : 1° Le manuscrit, dit de Bayeux ; 2° le manuscrit, dit de Vire ; publiés par nous en 1866, sous le titre de *Chansons normandes du xv^e siècle* *.

Il est impossible de dire, en parcourant ces deux manuscrits : telle chanson appartient *certainement* à Basselin ; mais on a bon nombre de chansons qui portent avec elles l'indication de leur lieu de naissance (le Val de Vire) et il est plus que probable que, parmi ces *Vaux de Vire*, il y en a plusieurs qu'on peut, sans risquer de se tromper, attribuer à Basselin.

A. — CHANSONS HISTORIQUES

Il y a, d'abord, deux chansons qui appartiennent incontestablement aux « Compagnons vaudevirois. » Si

* Caen, Le Gost-Clérissime, éditeur. — Le manuscrit, dit de Vire, est aujourd'hui (comme le manuscrit, dit de Bayeux) à la Bibliothèque nationale, n° 1274. N. F. — On peut aussi ajouter le ms. n° 12744 (fr. 9346) publié par M. Gaston Paris, dans le premier volume de la *Société des Anciens textes français* (Paris, Didot, 1875). — Voir à l'*Appendice*, note C.

l'on en doutait, je citerais le passage du savant Charles de Bourgueville, sieur de Bras (*Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie*) *, où il est dit, en parlant de Vire : « ... C'est aussi le pays d'où sont procédées les chansons qu'on appelle *Vaux de Vire*, comme ces deux :

Hellas ! Olliuier Basselin...

*En la duché de Normendye
Il y a fi grant pillerye...*

Nous avons cité la première de ces deux chansons, où les Compagnons du Vaudevire déplorent, avec tant d'amertume, la mort de leur chef **.

Voici la seconde *** :

*A la duché de Normendye
Il y a fi grant pillerye
Que l'on n'y peut avoir foison.
Dieu doint qu'elle soit apaisie,
Ou il faudra que l'on s'enfuye,
Et laisser chascun sa maison.*

*Quant à moy, ie n'y seray plus,
Car il n'y a point d'aisement
Pour la doubte des court vestus
Qui nous viennent voir trop souuent.*

* Page 56, éd. de 1588.

** Voir page 22.

*** Nous la donnons d'après le *Manuscrit de Bayeux*, ch. 111.
Elle est la cinquième du *Manuscrit de Vire*.

*Ils viennent par grant ruderye
Demander ce que n'auons mye,
En nous donnant maint horlon.
Encor faut-il que l'on leur die :
« Mes bons seigneurs, ie vous en prie,
Prenez tout ce que nous auon. »*

*Je leur donnaſſe voulluntiers.
Se ie penſoye auoir de quoy :
Mais, ſur ma foy, tous mes deniers
Et tout mon bien eſt hors de moy.*

*Je ne puis faire courtoyſie,
Car poureté me contrarye
Et me tient en ſubiection.
Je n'ay plus amy ne amyce,
En France ne en Normandye,
Qui me donnaſt vn porion.*

*Dieu veuille meſtre bonne paix
Par toute la Chreſtienté !
Mais que ce ſoit à tout iamais :
Si vitrons tous en loyauté.*

*Se Chreſtienté fuſt vnye,
Nous menaſſon toyeuſe vie,
Et meſtrion triſteſſe en priſon.
Ceux par qui e'eſt, Dieu les mauldye,
Et auſſi la Vierge Marye,
Sans auoir iamais guarifon.*

Mais cette chanson remonte-t-elle à l'époque où vivait Basselin ? M. Le Roux de Lincy * croit que les plaintes

* *Chans historiques français*, I p. 376.

du poète sont dirigées contre les gens de guerre que Louis XI entretint en Normandie, de 1465 jusqu'en 1482, de crainte d'une nouvelle descente des Anglais.

M. Pluquet pense que les *court-vestus*, dont il est question dans cette chanson, ne peuvent être que les Anglais, lesquels, en effet, dans un ancien tableau de la bataille de Formigny, sont représentés avec des jaquettes fort courtes.

Qui a raison, de M. Le Roux de Lincy ou de M. Pluquet ? Je n'ose me prononcer.

Mais il y a, notamment dans le *Manuscrit de Bayeux*, des chansons qu'il est impossible de ne pas faire remonter au temps des guerres contre les Anglais.

C'est d'abord la chanson xxxv bis,

*A la compagnie d'vng bauchier
Venus sommes du Vau de Vire...*

dont nous avons cité (p. 26) le couplet le plus énergique. Je me permettrai même, à propos du premier vers de cette chanson, de proposer une importante variante. Dans son *Étude sur les insurrections populaires en Normandie* *, M. L. Puiseux nous dit, en parlant des trente mille paysans qui marchèrent sur Caen en 1434,

* Voir : A. Gasté : *Olivier Basselin et les Compagnons du Vaudeville*, Caen, 1866, p. 23 ; et Siméon Luce : *Chronique du Mont Saint-Michel*, Pièces justificatives, Appendice.

et des vingt mille autres qui s'acheminèrent contre Rouen en 1435 : « Ces paysans avaient des chefs bien connus, tous paysans ou artisans comme eux. A la tête de ceux de la plaine de Caen était Cantepie; à la tête des Cauchois, Le Charruyer; A LA TÊTE DES BOSCAINS (paysans du *Bocage virois*), JEAN BOSCHIER. »

Ne peut-on pas supposer que le copiste du *Manuscrit de Bayeux*, ne connaissant pas ce Jean Boschier*, a écrit, à tout hasard, *bauchier*; et est-il bien téméraire de ma part de proposer de lire ainsi le premier vers de la chanson :

*A la compagnie de Boschier
Venus sommes du Vau de Vire...*

Il me semble qu'avec cette variante le reste de la chanson s'éclaire d'un jour nouveau :

*Nous voullons tenir l'ordonnance
Que nostre sire roy de France
Nous a donné, la soue mercy,
Et estre de son alliance,
Pour le servir a sa plaifance,
Et nous tiendrons avecques luy.*

Nous serions heureux d'attribuer à Basselin lui-même ce chant de guerre, si plein d'entrain, dont nous avons

* Cette supposition que nous faisons en 1866 (*Oliv. Basselin*, etc.) se trouve heureusement confirmée par quatre pièces d'archives, publiées en 1883 par M. Siméon Luce (*Chron. du Mont-Saint-Michel*, appendice).

donné (p. 25) quelques passages, mais qu'il faut citer en entier :

*Cutdez vous que ie me ioue,
Et que ie voulfisse aller
En Engleterr' demourer ?
Ils ont vne longue coue.*

*Entre vous gens du village
Qui ayms le roy François,
Prenez chascun bon courage
Pour combatre les Engloys.*

*Prenez chascun vne houe
Pour mieulx les desraciner.
S'ils ne s'en veulent aller
Au moins faictex leur la moue.*

*Ne craignez point à les battre,
Ces godons panches a pois ;
Car vng de nous en vault quatre,
Au moins en vault il bien trois.*

*Afn qu'on les esbaffoue,
Autant qu'en pourrés trouver,
Faictex au gibet mener,
Et que nous les y encroue.*

*Par Dieu ! se ie les empoingne,
Puis que l'en iure vne foys,
Ie leur monstrey sans hoingne
De quel pesant sont mes doigts.*

Cette chanson ne respire-t-elle pas le plus pur et le plus ardent patriotisme ?

B. — CHANSONS D'AMOUR

Arrivons maintenant aux chansons d'amour.

C'est assurément à Basselin, ou du moins à ses
« Compagnons, » qu'il faut attribuer la chanson XIV du
Manuscrit de Bayeux * :

*Royne des fleurs **, la fleur du Val de Vire,
Quand te vous voy, mon cœur est en esmoy :
S'il vous plaisoit faire vng amy de moy,
Vous osteriés mon cœur hors de martyre.*

*Or, otez donc douleur, melencolnye,
Puisqu'ainfy est que suys donné à vous,
Et que vous estes ma dame par amours,
Ce moy de may mesron (mènerons) ioyeuse vye.*

*Plust-il à Dieu, le doux fils de Marie,
Que nous fusson tous deux en vne tour !
Vous montreroys vrayment maint petit tour,
En rabatissant toute ma fantaxie.*

*Or, me baisez encor vng coup, m'amy,
En attendant que puissez reuentr ;
D'auccques vous ie ne puy departir,
Tant est de vous la miènnè amour rauye.*

* A laquelle ressemble beaucoup la chanson XVI du *Manuscrit de Vire*.

** Nous donnons le texte de la chanson XVI du *Manuscrit de Vire*.

*Belle, de vous despent toute ma vye.
Quant dolent fuyz, m'y donnez guarison ;
Et sy captif, me tenez hors prison.
Benoist le iour qu'onques vous ay choisie...*

J'en dirai autant de la chanson xxxvi bis du *Manuscrit de Bayeux* (xv du *Manuscrit de Vire*) :

*Quant ie voy renouveler
La gratuite saison,
Mon cueur est bien en prison
Quant ie n'ose plus chanter.*

*Las ! ie n'y chanteray plus !
Mon cueur est trop douloureux.
Quant le Vau de Vire est ius
Qui souloit estre ioyeux *.*

*Et blanche liurée porter,
Chascun vng blanc chapperon,
Tout par bonne intention,
Sans a nul mal y penser.*

*Adieu soit esbatement,
Et le ioly dieu d'amours ;
Ie le quite entierement
Se de luy ie n'ay secours.*

*Ie suis marri & dollent,
Quant ie vois ces collectours
Qui iustissent poure gens
Plus souuent que tous les iours.*

* Ce couplet me paraît être le refrain de la chanson.

*Vrays amoureux, sans tarder,
Ostez mon cuer de prison
Et me donnez guarison,
Ou ie suis au trespasser.*

A quoi est-il fait allusion dans les vers :

*... le Vau de Vire est ius
Qui souloit estre ioyeux ?*

Si on les rapproche de la complainte sur la mort de Basselin, où il est dit :

*Les Engloys ont fait de fraison
Aux Compaignons du Vau de Vire,
Vous n'orrez plus dire chanson
A ceux qui les souloient bien dire ;*

il est permis de croire que les deux chansons

Hellas ! Ollivier Basselin...

Quant ie voy renoueler...

ont une date commune.

Je ne sais si l'on doit attribuer aux *Compaignons virois* le premier couplet de la chanson XLIIII du *Manuscrit de Bayeux* :

*Ce sont varlets de Vire,
Ce sont varlets de Vire,
Et qui sont ces gentils gallans
Qui viennent voir m'amy ?*

*Sont-ils venus de si haut lieu ?
Leur oseroit-on dire :
Ce sont varlets de Vire,
Ce sont varlets de Vire ?*

Si cette chanson n'appartient pas aux Compagnons du Vaudevire, elle nous montre du moins (il me semble) en quelle estime ils étaient tenus.

Voilà, sauf cette dernière, *toutes* les chansons des manuscrits de Bayeux et de Vire, qu'on peut, *sans aucun doute*, attribuer à Basselin ou à ses amis.

C. — CHANSONS A BOIRE

Cependant, puisque, d'après la tradition et les témoignages historiques, il est avéré que la *Compagnie du Vau de Vire* était, à l'occasion, une réunion de joyeux confrères, ce n'est pas aller trop loin, je pense, que de leur attribuer les chansons à boire des manuscrits de Bayeux et de Vire.

Elles ne sont pas nombreuses ; mais la quantité est compensée par la qualité :

*Beuon fort **
Inqu'au bors ;
Beuon bien,
Nos voisines,
Nos cousines,
Nos maris n'en sçairont rien !

L'autre jour trois famelettes
Au marché vendirent lin ;
Pour mieulx faire les goguettes,
Allerent boire du vin.

Pot a pot,
Lot a lot,
Chascune manda le sien.
La beuoyent,
La riffloyent
Au curé & au doyen.

Nos peres burent bien
Et vidairent les pos ;
Mais si nous vallons rien,
*Nous viderons les nos [nôtres] **.*

Écoutez les commères normandes qui trinquent,
 portes closes, pendant que les maris sont absents :

Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
Ils estoient trois dames d'accord & d'apoint,
Disant l'une à l'autre : Nous ne beuon point,
Beuon, ma commere, nous ne beuon point.

* Cette jolie chanson est écrite sur deux pages. Au bas de la première on lit : *Verte folium, inuenies residuum.*

** *Man. de Bay. XLVI, XLVII.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
Il y vint vng rustre, tout en beau pourpoint,
Pour seruir les dames tres bien & a point;
Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
Se dirent les dames : Vecy bien a point.
Faison bonne chere, ne nous saignons point :
Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
Le mignon commence : il ne tarda point :
De seruir s'avance, tout a leur bon point.
Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
Des maris doubtance nous n'en ayons point :
D'eulx n'airon greuance, car ilz n'y font point.
Beuon, ma commere, nous ne beuon point*.*

Est-ce qu'on ne les entend pas choquer leurs verres?
Les maris ne se font pas faute, non plus, de fêter le
« piot. » En voici un qui s'est ruiné à force de boire ;
mais les glouglous de la bouteille sont si doux !

*Bon vin ! ie ne te puis laisser,
Ie s'ay m'amour donnée,
Anehauuoy !
Ie s'ay m'amour donnée.*

*Souuent m'as fait la soif passer ;
Bon vin ! ie ne te puis laisser
Ne soir ne matinée,
Anehauuoy !
Ne soir ne matinée.*

* *Man. de Bay.* xlii.

*Tu es plaisant a l'embouchez
 L'ayme tant la vintée!
 Le prens plaisir à se verser
 Tout au long de l'année.*

*Soubz la table m'as faitz coucher
 Mainte foyz ceste année,
 Et si m'as faitz dormir, ronfler
 Toute nuit & nuitée.*

*Et ma robe a deux dés iouer,
 Chanter mainte iournée,
 A la maison d'vn tauernier
 Passer ma destinée*.*

Et ce gai buveur n'est pas seul de son bord. Les « Compagnons vaudeviroyz » lui tiendront tête. Le « Caveau » est déjà institué : on y vient chanter, rire et boire, peut-être aussi oublier les malheurs de la France :

*Tandy que bon compaignon boyz,
 Le mauvais temps se passe.
 Je boiray a toy, de bon hait [de bon cœur]
 De ce qui est en la tasse**...*

On n'a pas d'argent; mais « Crédit » n'est pas mort encore :

*Gentilz gallans, compaignons du raisin,
 Beuons d'aultant au soir & au matin,
 Jusqu'à cent solz*

* *Man. de Bay.* XLI.

** *Man. de Vire.* XVIII.

*Et ho !
A nostre hostesse ne payerons point d'argent
Fors vng Credo.*

*Si nostre hostesse nous faisoit adiourner *,
Nous luy diron qu'il fault laisser passer
Quasimodo,*

*Et ho !
A nostre hostesse ne payerons point d'argent
Fors vng Credo **.*

Ces chansons si lestes, si bien troussées, méritent d'autant plus d'être remarquées qu'elles sont, pour ainsi dire, les premières chansons à boire que nous connaissions. Assurément, on trouve dans notre vieille littérature des chansons bachiques, mais elles sont excessivement rares; et celles qui nous restent sont si imparfaites qu'elles ne peuvent soutenir la comparaison avec les chansons que nous venons de citer et que nous n'hésitons pas à attribuer à Olivier Basselin, le père du *Vaudeville*.

Il faut maintenant conclure.

Le bagage poétique que la critique a ôté à Basselin est considérable; celui qui lui reste est assez mince, je ne le nie pas; mais il ne faut pas craindre que sa renommée doive en souffrir. On a jeté bas — et on a eu

* *Ajourner, citer en justice.*

** *Man. de Bayeux, XLIV.*

raison — une fausse statue, ou, si l'on aime mieux, un faux buste de Basselin; mais on en a rétabli un autre, vrai celui-là, et plus grand que le premier. Autrefois, Basselin n'était que le chantre du vin et des amours faciles; aujourd'hui, le foulon virois est quelque chose de plus : c'est encore, c'est surtout un poète patriote qui a su enflammer par ses vers héroïques les cœurs de ses hardis compagnons, qui a contribué, pour sa part, à la délivrance de la Normandie, et qui a trouvé sur un champ de bataille, ou plus vraisemblablement dans une embuscade, la plus belle des morts, la mort de ceux qui ont aimé leur patrie jusqu'à verser leur sang pour elle!



APPENDICE



APPENDICE

(A)

LE MOT « VAUDEVILLE »

(Voir p. 2)



UELLE que soit aujourd'hui sa signification, le mot *Vaudeville* vient directement des mots *Vau de Vire*.

On a, je le sais, cherché ailleurs l'étymologie de ce mot. Pour le plus grand nombre, la question est vidée; mais, comme elle ne l'est pas encore pour tout le monde, j'essaierai de jeter un peu de lumière sur ce point, non sans importance, si je ne me trompe, de notre histoire littéraire.

Les deux principales étymologies proposées pour le mot *Vaudeville* sont celles-ci : *Voix de ville* et *Vau de*

Vire. On a dit aussi que *Vaudeville* veut dire tout simplement : « chanson qui court à *vau* la ville. »

Cette dernière étymologie a été proposée par Bernard de La Monnoye, l'auteur des *Noëls bourguignons*. Voici ce que dit La Monnoye dans ses notes sur la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine : « Il y a eu sous Louis XII, et peut-être sous Louis XI, un Olivier Basselin, foulon à Vire, en Normandie, prétendu inventeur des chansons nommées communément *Vaudevilles*, au lieu qu'on devrait, dit Ménage, après Charles de Bourgueville, dans ses *Antiquitez de Caen*, les nommer *Vaudevires* parce qu'elles furent pleinement chantées au *Vaudevire*, nom d'un lieu proche de la ville de Vire *, étymologie que je ne puis recevoir, le mot *Vaudeville* étant très propre et très naturel pour signifier ces chansons qui vont à *val de ville*, en disant *vau* pour *val*, comme on dit à *vau de route*, à *vau l'eau*, outre qu'on ne saurait me montrer que *Vaudevire* ait été jamais dit en ce sens. Charles de Bourgueville est le premier qui a imaginé cette origine, et ceux qui l'ont depuis débitée n'ont fait que le copier. Je ne dis pas qu'Olivier Basselin ou, comme Crétin l'appelle, Bachelin, n'ait fait de ces sortes de chansons et que

* Erreur. Tout près de Vire se trouvent deux vallées, arrosées par la Vire et la Virène, et qui s'appellent, naturellement, les *Vaux de Vire*.

son nom ne soit resté dans quelque vieux couplet ; mais les vaudevilles étant aussi anciens que le monde, il est ridicule de dire qu'il les ait inventés*.

Voici maintenant sur quoi l'on s'appuie pour présenter le mot *Voix de ville* comme étymologie de *Vaudeville*.

Paulmy**, ne voulant pas accepter les mots *Vau de Vire*, nous dit : « J'aime mieux m'en rapporter au titre de deux recueils de chansons imprimés, l'un à Lyon en 1561***, et l'autre à Paris en 1576. Le premier a pour titre : *Chansons et Voix de ville* ; le second est intitulé : *Recueil des plus belles et excellentes chansons en forme de voix de ville*, tirées de divers auteurs, par Jean Chardavoine. »

* De Callières, dans son livre *Des mœurs à la mode* (3^e édit., 1693, p. 203) dit en parlant de *Passacaille* : « C'est un terme à la mode qui s'est introduit dans notre langue depuis qu'on joue des opéras en France, pour y exprimer cette espèce de composition en musique que les Espagnols ont appelée de ce nom, qui veut dire *Passer-rue*, comme nous appelons en France *Vaudevilles* certaines chansons qui courent dans le public. »

** *Mélanges d'une grande bibliothèque*. Recueil T. — Cette étymologie est encore acceptée par M. J.-B. Weckerlin, dans son livre sur la *Chanson populaire* (Paris, Didot, 1886), pages 92 et 146. M. Weckerlin suppose gratuitement que Boileau fait venir *Vaudeville* de *Vau de Vire*.

*** Nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, trouver ce recueil. M. Weckerlin ne le cite pas dans sa *Bibliographie chansonniers*, mise en tête de l'*Ancienne chanson populaire en France, XVI^e et XVII^e siècles*. — Paris, Garnier frères, 1887.

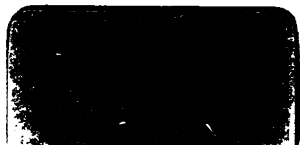
Ces deux objections sont spécieuses : elles ne sont pas solides.

Voici, ce me semble, comment la question doit être posée pour être résolue :

Où se rencontrent pour la première fois les mots :
1° *Vaudeville*; 2° *Voix de ville*; 3° *Vau de Vire*?

1° *Vaudeville*. Ce mot se trouve pour la première fois, bien qu'un peu défiguré, dans une Moralité de la fin du xv^e ou du commencement du xvi^e siècle, qui a pour titre : *La condamnation de Bancquet*. Cette Moralité a été « achevée d'imprimer par Anthoine Vérard, marchand-libraire, le xviii^e jour de janvier mil cinq cent et sept. » A la page 316 de la réimpression faite par le bibliophile Jacob *, on voit Bonne Compagnie inviter les gallans à « fleuter une chanfon, » et elle leur indique une douzaine de chansons à la mode. L'auteur de la Moralité, qui ne cite que le premier vers de ces chansons, ajoute en note : « Icy deffus font nommez les commencements de plusieurs chanfons, tant de mufique que de vaul de ville. » — Le bibliophile Jacob dit à ce sujet : « Ce passage, qui n'a été cité par personne et que nous ne connaissions pas encore quand nous avons publié notre édition des

* Paris, Delahays, 1859.



Vaux de Vire d'Olivier Basselin *, semble prouver d'une manière certaine que le *Vaudeville* n'est pas une corruption de *Vau-de-Vire*, ni de *voix de ville*. » Le Bibliophile ne nous dit pas d'où vient, à son avis, le mot *Vaudeville*. C'est dommage; nous aurions une quatrième étymologie, ce qui embrouillerait encore la question. Que le Bibliophile nous permette d'être sur ce point (comme sur bien d'autres, du reste, de son édition des *Vaux de Vire*) d'un avis différent du sien. Je crois, au contraire, que le passage de la *Moralité* où il est parlé de *Vaul de ville*, prouve assez clairement que les chansons appelées de ce nom étaient un genre nouveau, qui, à peine né, était devenu à la mode : « Chançons tant de musique que de *vaul de ville*. » Et je le crois d'autant mieux que deux des douze chansons indiquées par Bonne Compagnie semblent être des chansons des deux manuscrits de Bayeux et de Vire. (*Jamais mon cueur ioye n'aura*, ms. de B. XCIII; et *Dictez, gentil fleur de noblesse*, ms. de Vire VII.) Pourquoi l'auteur de la *Moralité* appelle-t-il *Vaul de ville*, au lieu de *Vau de Vire*, ou *Vaudevire*, des chansons qui paraissent bien être des chansons venues de Normandie et composées par Olivier Basselin ou par les Compagnons *Vaudevirois*? C'est qu'il

* Paris, Delahays, 1858.

ne connaît ni Vire ni les vallées de la Vire (les *Vaux de Vire*), et que la corruption de *Vire* en *ville* est facile pour un auteur parisien à qui les *Vaux de Vire* sont inconnus* ;

2° Arrivons au mot *Voix de ville*. Ce mot se trouverait pour la première fois, paraît-il**, dans le recueil d'Allemand Layolle (*Chansons et Voix de ville*), imprimé à Lyon, en 1561. On le trouve plus tard dans le recueil de Chardavoine, imprimé à Paris, en 1576 : *Recueil des plus belles et excellentes chansons, en forme de voix de ville, tirées de divers auteurs, tant anciens que modernes, par Jean Chardavoine, de Beaufort en Anjou****. — Que conclure de là ? C'est que ces deux auteurs, l'un lyonnais, l'autre angevin, ne sachant pas plus que l'auteur de la *Condammacion de Banquet* ce que c'était que *Vire* ou les *Vaux de Vire*, ont changé le mot *Vau de Vire*, qu'ils ne comprenaient pas, en celui de *Voix de ville* ;

* M. Weckerlin (*Ch. pop.*, p. 146) cite un recueil de chansons intitulé : *Le premier livre de chansons en forme de Vau de ville, composé à quatre parties par Adrian Le Roy, 1573* ; et il ne s'aperçoit pas que ce mot *Vau de ville* ruine toute son argumentation. — (Voir *Catal.* de J. de Rothschild, n° 983.)

** Voir la note *** de la page 49.

*** Voir Brossette, *Du Vaudeville*, discours prononcé à l'Académie de Lyon, publié pour la première fois par A. Kühnholtz. Paris, 1846, p. 10.

3° Il est incontestable que des trois mots *Vaudeville*, *Voix de ville* et *Vau de Vire*, ce dernier est le plus ancien. Nous l'avons trouvé sept fois dans les deux manuscrits de Bayeux et de Vire* ; nous le trouvons encore dans le ms. de la Bibliothèque nationale**, publié par M. Gaston Paris, sous le titre de : *Chansons du xv^e siècle*.

Reyne des fleurs, la fleur du VAU DE VIRE. (Ms. B. XIV.
 et Ms. V. XVI.)

A la compaignie d'yn bauchier

Venus Jommes du VAU DE VIRE. (Ms. B. XXXV bis.)

Las! ie n'y chanteray plus!

Mon cueur est trop doulloureux,

Quand le VAU DE VIRE est ius

Qui souloit estre ioyeux. (Ms. B. XXXVI bis. Ms. V. XV.
 Ms. P. XLII ***)

Les Engloys ont fait destrafson

Aux Compaignons du VAU DE VIRE. (Ms. B. XXXVIII.
 Ms. P. LVI.)

* Le ms. de Bayeux est de la fin du xv^e siècle; le ms. de Vire est de 1571, mais il donne des chansons très anciennes et qu'on retrouve dans le ms. de Bayeux.

** N^o fr. 12744 (anc. suppl. fr., n^o 169). Voir les *Chansons du xv^e siècle* (Société des anc. textes fr.), p. 44, chanson XLII.

*** Voir aussi le recueil d'*Alain Lotrian*. Paris, 1543. — Voir G. Paris, *Chansons du xv^e siècle*, pages XIII de l'*Introd.*, et page 44 (note).

*Oncques nul jour, Compaign VAVDEVIROYS,
En vostre pais plus ne prendron meflée.* (Ms. V. XIII.)

Ces citations ne prouvent-elles pas que les *Compagnons du Vau de Vire*, ou *Vaudeviroys*, dont Olivier Basselin était le chef, s'étaient fait une telle réputation, que leurs chansons avaient été nommées du nom de la vallée où elles avaient pris naissance?

Mais il faut prouver plus clairement encore que les *Vaux de Vire* de Basselin et de ses Compagnons étaient devenus un genre nouveau, qui se répandit bientôt par toute la France.

A la fin du xvi^e siècle, Jean Le Houx, avocat virois, (mort en 1616) voulut restaurer le *Vau de Vire*, ou *Vaudevire*, dans la patrie de Basselin. A quelle date précise ses chansons ont-elles été publiées? On n'en sait rien. Pas un exemplaire ne reste de l'édition *princeps*. La seconde édition, dont on ne connaît aujourd'hui qu'un seul exemplaire *, a dû être publiée à Vire dans la deuxième moitié du xvii^e siècle. Mais, à défaut de l'édition originale, nous possédons le manuscrit autographe du poète, conservé à la Bibliothèque de Caen, sous le n^o 27. Le titre que Jean Le Houx a donné à ses chansons est celui-ci : *Le Recueil des Chansons nou-*

* Bibl. nation. Y 6084/B. P. Réserve. Cet exemplaire a, nous l'avons déjà dit, appartenu au savant évêque d'Avranches, P.-D. Huet, dont les armes sont frappées en or sur les plats.

velles du *Vau de Vire*. Il faut remarquer ce mot significatif : *nouvelles*. Ce mot ne dit-il pas que les chansons de Jean Le Houx ont été faites sur le patron des anciens *Vaux de Vire*, de ceux d'Olivier Basselin? — D'ailleurs le manuscrit de Jean Le Houx* est rempli de passages qui prouvent jusqu'à l'évidence que les *Vaux de Vire* étaient, comme je l'ai déjà dit, un genre nouveau, un genre à la mode.

Qu'on en juge :

V. de V. xvii (éd. A. Gasté, chez A. Lemerre, p. 19) :

*C'est assez, troupe honorable,
De ces gentils chantez Virois.*

V. de V. xix (éd. p. 22) :

*Difons a Dieu aux gentils Vau de Vire :
Le temps n'est plus qu'on les doibue chanter.*

V. de V. xx (éd. p. 23) :

*Mais le vin, honoré d'un gentil Vau de Vire,
N'apporte que santé, en ne beuuant du pire.*

V. de V. xxi (éd. p. 24) :

*Dire toujours vne chanson
De Vau de Vire & beuuerie
M'apporteroit quelque subçon
Qu'un fâcheroit la compatgnie.*

* Publié par nous chez A. Lemerre (1875), *Bibl. d'un curieux*.

*Difons en d'aultres, ie vous prie ;
Car l'entendz qu'un tas de badaux
S'en vont disant : « Ce n'est qu'yurongnerie
Que les Vau de Vire nouveaux. »*

V. de V. xxv (éd. p. 29) :

*Grand soulas m'est d'ouïr aux tables
Chanter ces rouges museaux,
Auecques leurs grosses falles
Ces Vaudeuire nouveaux.*

V. de V. xli (éd. p. 50) :

*Il n'est que mesnager sa vie,
Et chanter, viuans bien contans,
Les Vaudeuire du vieux temps,
Et faire toufiours chere lie.*

V. de V. xliiii (éd. p. 52) :

*Le temps tadis, on se fouloit esbattre...
En repetant les viroifes chansons...
.
Mais maintenant (ce qui beaucoup m'estonne)...
Le Vau de Vire on estime estre abus*.*

V. de V. lxiii (éd. p. 78) :

*Faisant l'amour, ie ne scaurois rien dire
Ny rien chanter, sinon vn Vaudeuire.*

* Cette chanson, sauf les quatre derniers vers, ne se trouve pas dans le ms. de Caen, le feuillet ayant été enlevé; nous avons pris notre citation dans un autre ms. virois, connu sous le nom de « Ms. Polinière ». Voir note *, page 23.

V. de V. LXX (éd. p. 85) :

*Plusieurs, en se scandalisant
De nos chansons du Vau de Vire,
Secrettement s'en vont disant
Qu'elles ne font que nous induire
A boire d'autant & à rire
Et faire en table maint excès...
.....
Quand un Vaudeville est chanté,
A boire on ne contraint personne,
S'il n'a soif & nécessité...*

V. de V. LXXXVIII (éd. p. 93) :

*Si nos malheurs bien tost ne prennent fin,
Tristes malheurs qui travaillent la France,
L'ay peur, Olivier Basselin,
Qu'on ne se mette en oubliance.
Las ! Basselin, avecques le bon temps
Que tu avois, faisant tes Vau de Vire,
S'en sont allez les bonnes gens,
Lesquelz les souloient si bien dire !*

V. de V. LXXXIV (éd. p. 99) :

*L'ayme sans ceste melodie
De nos Vau de Vire nouveaux !
Le fay iuge la compaignie
Que les vieux ne font point plus beaux.*

Le *Vau de Vire* LXXXV (éd. p. 100) est d'une telle importance pour la question qui nous occupe que nous croyons devoir le citer à peu près en entier :

*Voyant en ces valons Virots
Des moulins fouteurs la ruine,*

*Ou noz chantz prendrent origine,
Regrettant leur temps ie disois :
« Ou sont ces moulins, o valons,
Source de noz chantz biberons ? »*

*Le traficq de nos peres vieux
Estoit iadis en drapperie.
Le bon Basselin, lors en vie,
Se refouïffoit avec'eux.
Ou sont ces moulins, o valons,
Source de noz chantz biberons ?*

*Aux moulins qui fouloient leurs draps
Sur ceste riuere iolie,
Beuvoient d'autant, par drolerie,
Pomme qui valoit hypocras.
Ou sont ces moulins, o valons,
Source de noz chantz biberons ?*

**BASSELIN FAISOIT LEURS CHANSONS
QV'ON NOMMA PARTANT VAVDEVIRE*,
Et leur enseignoit a les dire
En mille gentilles façons.
Ou sont ces moulins, o valons,
Source de noz chantz biberons ?**

Or bien ce bon temps est passé...

* L'orthographe du mot est importante à constater ici. Toutefois, on voit que J. Le Houx écrit indifféremment *Vau deVire*, *Vaudevire* et *Vaudeuire*. — Voici les titres de ses deux recueils : 1° *Le Recueil des chansons nouvelles du Vaudeuire par ordre alphabétique, & autres poésies par M. Jean Le Houx, adv^{at} virois*. — 2° *Second recueil des chansons du VaudeVire nouvelles par M^e J. Le Houx, adv^{at} virois, 1611.*

Dans son second recueil, Jean Le Houx parlera plusieurs fois encore du *Vau de Vire*.

Il nous dira d'abord (*V. de V.* 11, éd. p. 109) :

*On les a censurés
Les pauvres Vau de Vire,
Et plusieurs rechignés
Ne cessent d'en médire.*

Au *V. de V.* XIX (éd. p. 132), il s'écriera :

*Courage ! drolles, bons garçons !
Encor on dira vox chansons ;
Encor seront, pour faire vire,
En bon crédit les Vau de Vire.*

Enfin, dans la dernière des chansons du second recueil (*V. de V.* XXVII, éd. p. 141), Jean Le Houx, persécuté pour ses *Vaux de Vire nouveaux*, nous dira, tout en les désavouant, qu'elles « courent la France » :

*Moy mesme i'en ay honte avec vn repentir.
Je voudrois que iamais elles n'eussent pris vie ;
Mais elles ont deia pris cours en la patrie,
Qui, malgré moy, les chante ; & me faut le patir.*

Que prouvent toutes les citations que nous venons de faire ?

1° Que Le Houx admet (et lui, Virois, doit le savoir mieux que personne) que Basselin est le père des *Vaux de Vire* ; 2° que le *Vau de Vire*, ou *Vaudevire*, est un genre nouveau, fort à la mode depuis Basselin, qu'il a

pris cours en la patrie et que partout on chante ces sortes de chansons.

Si quelqu'un a encore des doutes, je le renvoie à des auteurs *normands*, connaissant Vire et le Val de Vire, et par conséquent incapables de commettre une erreur étymologique.

Le savant Bourgueville de Bras (de Caen), dans ses *Recherches & antiquitez de la Neustrie* *, ne dit-il pas, en parlant de Vire : « C'est auffi le pays d'où font procédées les chanfons que l'on appelle *Vaux de Vire*, comme ces deux :

« *Hellas! Olliuter Baffelin...*

.

« *En la duché de Normendye*

« *Il y a fi grand pillerye.* »

La Fresnaye-Vauquelin, né près de Falaise, en 1536, qui fit ses humanités à Paris, où il se lia d'amitié avec Du Bellay** et Ronsard, et qui dut voir souvent à Paris le mot *Vaudeville* ou le mot *Voix de ville* imprimé dans les recueils de chansons, La Fresnaye-Vauquelin, dis-je, ne se laisse pas prendre à ces mots équivoques,

* Page 56 de l'édit. de 1588.

** Voir l'*Olive* de Du Bellay, p. 55 (éd. de 1569) : « le n'ay, Lecteur, entremeslé fort superflutieuement les vers masculins avec les feminins, comme on en vfe en ces *Vaudeuilles* & chanfons qui se chantent d'vn mesme chant par tous les couplets... »

et il écrit deux fois *Vaux de Vire*, la première fois au sonnet X de ses *Diuerfes Poefies* :

*Et les beaux Vaux de Vire & mille chansons belles.
Mais les guerres, hélas ! les ont mifes à fin,
Si les bons cheualliers d'Oliuier Basselin
N'en font à l'auenir ouir quelques nouvelles ;*

la seconde fois au livre II de son *Art Poétique* :

*Chantant en nos festins, ainfi les Vaux de Vire,
Oyt, sentant le bon temps, nous font encore rire *.*

Voici encore un témoignage précis et concluant qui vient confirmer celui de Bourgueville, sieur de Bras. — François Des Rues (de Villedieu, à quelques lieues de Vire) nous dit dans sa *Description contenant toutes les singularités des plus célèbres villes & places remarquables du royaume de France*** : « VIRE, qui est une affez belle ville, ayant chasteau & siège d'affifes & receptes de tailles & aides. Par ainfi les citoyens sont fort honorables... Le terroir voisin de ceste ville porte le nom de *Vau de Vire*, de laquelle & du fufdict pays ont & tiennent leur nom les chansons anciennes & communes, appelées vulgairement *Vaux de Vire*, desquelles fut au-
theur vn appelé Oliuier Basselin. »

Enfin Segrais, qui est né à Caen, la capitale de la

* Édit. de 1605, p. 706.

** Page 194 de l'édit. publiée en 1611, à Rouen, chez Jean Petit.

Basse-Normandie, nous dira dans ses *Mémoires-Anecdotes* * : « Il faudrait dire *Vaudevire* et non pas *Vau-deville*, parce que les *Vaudevilles* ont pris leur origine dans les vallées de la Vire, rivière qui donne le nom à la ville du même nom dans notre Basse-Normandie; et les *Vaux*, où les premiers *Vaudevilles* ont été faits, avec le nom de *Vaudevire*, se trouvent près de la même ville. Ces *Vaux de Vire* ayant été portés à Paris, où l'on ne savait pas bien d'où ils venoient, furent appelés *Vaudevilles* par corruption ** . »

Oui, Segrais a raison : le mot *Vaudeville* vient de *Vau de Vire*, par une légère corruption, c'est-à-dire par le changement, fréquent dans toutes les langues, de *r* en *l****. Bernard de La Monnoye, Paulmy et d'autres, qui ignoraient, sans nul doute, l'existence des vallées de la Vire, sont allés chercher des étymologies qui sont spécieuses, mais qu'on ne peut admettre sans donner, nous pouvons bien le dire, une entorse à la vérité historique.

* *OEuvres de M. de Segrais*. Paris, Durand, etc., 1755 : *Mémoires et Anecdotes*, p. 110 et 111.

** Voir, en outre, F. Belleforest, André Du Chesne, Ménage, Gabriel Du Moulin, le P. Martin (*Athenæ Normannorum*, ms. de la Bibl. de Caen.)

*** Pour ne citer que quelques mots, *pèlerin* ne vient-il pas de *peregrinus*, *crible* de *cribrum*, *flairer* de *fragrare*, *palefroi* de *parafredus*?

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire des transformations du *Vaudeville*; toutefois je ne puis résister au plaisir de citer les jolis couplets où M. Francisque Sarcey a raconté, avec autant de charme que de précision, ces différentes transformations * :

*Au vieux temps où l'on aimait
Chanter, boire et rire,
Basselin improvisait,
Sans savoir écrire,
De bons couplets bien chantants,
Que l'on répéta longtemps
Dans le val de Vire,
O gué
Dans le val de Vire.*

*Là fut jadis le berceau
Du vieux Vaudeville;
Il naquit au bord de l'eau,
C'est cruel à dire.
Mais il n'en chanta que mieux
L'amour jeune et le vin vieux,
Dans le val de Vire,
O gué.
Dans le val de Vire.*

*C'était un enfant malin,
D'humeur indocile;
Il voulut voir un matin
Paris la grand'ville;
Il laissa son nom normand
Pour s'appeler noblement*

* *Le Mot et la Chose*. Paris, Michel Lévy, 1863, p. 262.

*Maitre Vaudeville,
O gué
Maitre Vaudeville.*

*De la satire il y prit'
Le goût et le style,
Et charma par son esprit
La cour et la ville;
Il cribla de ses refrains
Et frondeurs et magazins,
Ce bon Vaudeville,
O gué
Ce bon Vaudeville.*

*En ses chansons, du grand roi
Il refit l'histoire;
La Vallière et Villeroy,
L'amour et la gloire,
Tout le grand siècle y passa,
Et sa perruque y dansa
Sur des airs à boire,
O gué
Sur des airs à boire.*

*Au temps de la Pompadour,
Comme à cette école
De vin, de joie et d'amour
La France était folle,
D'un ton un peu plus salé
Il se livra chez Collé
A la gaudriole,
O gué
A la gaudriole.*

*Mais le théâtre à Paris
Est la grande affaire;*

*Un matin il y fut pris
De belle manière ;
Et, sans crainte des sifflets,
Il débita ses couplets
Devant un parterre,
O gué
Devant un parterre.*

*Pour théâtre, il eut longtemps
Celui de la Foire ;
Pour public, de bonnes gens
Riant après boire ;
Il chantait avec Panard
A la franquette et sans art,
En narguant la gloire,
O gué
En narguant la gloire.*

*Quand d'un théâtre à son nom
Plus tard il fut maître,
Il conserva même ton,
Même façon d'être ;
Avec Merle et Désaugiers,
Et tant d'autres chansonniers,
Il se vit renaitre,
O gué
Il se vit renaitre.*

*Il chanta, comme toujours,
La gloire et les belles,
Les vieux vins et les amours,
Les amours nouvelles ;
Il mit Horace en flon-flon ;
En avant les violons,*

Et foin des cruelles!

O gué

Et foin des cruelles

Mais enfin Scribe arriva,

Scribe, l'homme habile;

De la scène il eleva

Le ton trop facile.

Veillez tourner le feuillet,*

Vous verrez ce qu'il a fait

Du vieux Vaudeville,

O gué

Du vieux Vaudeville.

On n'aurait qu'à prendre ces couplets comme titres de chapitres pour faire une histoire complète du *Vaudeville* et de ses transformations successives depuis Basselin jusqu'à nos jours**.

* M. Fr. Sarcey a mis ces jolis couplets en tête de sa critique-vaudeville : *Les Trois Scribe, ou Quatre duels et un gendarme.*

** Le discours de Cl. Brossette sur le *Vaudeville* est curieux à lire. L'auteur fait remonter le vaudeville à la victoire de David sur le géant Goliath!...



(B)

JEAN LE HOUX, L'UNIQUE AUTEUR
DES CHANSONS ATTRIBUÉES JUSQU'ICI
A BASSELIN.

(Voir p. 15.)

Nous avons dit (p. 14 et suiv.) que J. Le Houx avait laissé sa marque dans toutes les chansons du ms. de Caen (n° 27), chansons qui ont été, pour la plupart, de 1811 à 1858, attribuées à Basselin.

1° Il est facile, d'abord, d'établir que le ms. de Caen est écrit *tout entier* de la main de Jean Le Houx. Pour cela, on n'a qu'à rapprocher, comme nous l'avons fait dans notre Thèse, p. 31 et suiv. (voir les *fac-simile*), l'écriture du ms. de Caen de l'écriture d'un acte signé

« Jean Le Houx, » qui se trouve aujourd'hui (1887) dans l'étude de M^e Primois, notaire à Vire;

2° Dans le ms. de Caen, on lit, sur la garde : *Le Recueil des chansons nouvelles du Vaudeuire, par ordre alphabétique, et autres poësies par M^e Jean Le Houx, aduocat virois.* — A la première page on lit : *Le Recueil des chansons nouvelles du Vau de Vire, par ordre alphabétique, plus y sont adioustés a la fin quelques cantiques spirituelz pour le iour ou nuit de Noel, par M. I. L. H. V. (M^e Jean Le Houx, Virois).* — Selon la coutume des auteurs du xvi^e siècle, Jean Le Houx ne craint pas de mettre en tête de ses chansons une petite pièce élogieuse que lui adresse un de ses amis, qui signe I. P. V., probablement Jean Porée, Viresne [sieur de Viresne, ou Virois]. Cette pièce, où l'on peut lire ces deux vers :

*Le Houx d'vn style plus sçauant
Traiteroit chose plus altiere...*

est adressée à

A L'AVTHEVR, SVR SON LIVRE.

En tête du second recueil de chansons, on lit : *Second recueil des chansons du Vaudeuire nouvelles, par M^e I. Le Houx, aduocat virois, 1611.*

Enfin voici le titre des *Noëls*, toujours écrits de la main de Jean Le Houx :

Nouveaux cantiques de Noël par M. Jean Le Houx, aduocat virois.

3° Les ratures, les corrections — assez nombreuses — qu'on peut voir dans le ms. de Caen, montrent bien, comme l'a dit M. E. de Beaurepaire, *les tâtonnements laborieux de l'écrivain qui cherche son expression définitive.*

Tantôt il se contente de rectifier la mesure des vers sans toucher à la pensée. Un vers est-il trop court, ou trop long, il efface le vers faux, et, pour rétablir la mesure, il ajoute ou retranche une syllabe :

Des tonneaux qu'on relie
Des tonneaux que l'on relie. (V. de V. LXIV.)

Tel comme il est né de sa mère
Tel qu'il est né de sa mere. (V. de V. LVIII.)

Ailleurs il donne plus de richesse à la rime :

O bon vin, liqueur souveraine.

Souveraine rimait à *medecine*. Jean Le Houx biffe ce vers et corrige :

Loge, bon vin, en ma poitrine. (V. de V. XL.)

Il va même jusqu'à refaire trois fois le même vers :

Pour contempler sa beauté souveraine.
Pour contempler ceste beauté si digne.
Et tout gaillard pour auoir beu chopine. (V. de V. XXII.)

Pour faire disparaître un hiatus, il change un hémistiche :

*Difons adieu aux gentilz Vau de Vire,
Prenons congé des gentilz Vau de Vire. (V. de V. XIX.)*

Des corrections plus importantes modifient la pensée. Un exemple suffira. Y avait-il un grand crime à dire, en parlant de notre premier père (*V. de V. III*) :

*Adam, c'est chose tres notoire,
Ne nous eust mis en tel danger
Si, au lieu du fatal manger,
Il se fust plus tost mis à boire.*

Non, assurément. Mais les prêtres qui, si l'on en croit la tradition, avaient envoyé Jean Le Houx à Rome chercher l'absolution que ses chansons lui avaient fait refuser à Vire, trouvaient sans doute inconvenante cette innocente plaisanterie. Aussi le pauvre poète, pris de peur, corrige ainsi le couplet irrévérencieux :

*Adam gusta tout son lignage
Du fruit par le mortel manger.
Lors que ie viens à y songer,
Crainte me fait le courage.*

Le second texte ne vaut pas assurément le texte primitif; mais, du moins, si Jean Le Houx s'aventure à publier une édition définitive de ses chansons, il s'est mis, ou croit s'être mis à l'abri des attaques du clergé virois.

Enfin, certaines indications précises nous montrent bien que l'auteur ne cesse de remanier son œuvre en vue d'une nouvelle édition.

Comme Jean Le Houx a rangé ses *Vaux de Vire* du premier recueil par ordre alphabétique, il s'aperçoit qu'une modification faite au premier vers du *V. de V. XIX* : (*Difons adieu aux gentilz Vau de Vire.*)

Prenons congé des...

a bouleversé l'ordre alphabétique. Vite il écrit, en tête de ce *Vau de Vire* : « Ceste chanfon doibt estre au P. »

Au deuxième recueil, la quinzième chanson est un *Adieu au Lecteur* :

*Tous ces vers biberons ic veux defaduouer,
Aduorons que j'ay faiz en ma ieune allegresse...*

Jean Le Houx paraît bien résolu à rompre tout à fait avec la muse bachique. Il n'en sera rien ; le poète fera encore une douzaine de chansons. Aussi, lorsqu'après le *V. de V. XXVII*, il a clos définitivement son second recueil, il a dû se dire, en feuilletant son manuscrit : « Ma quinzième chanson n'est pas à sa place ; elle doit être à la fin. » Alors il mettra en tête de ce *Vau de Vire* : « Ceste présente doibt estre toute la dernière. » Quelle exactitude ! Quel soin à ranger ses chansons dans un ordre définitif !

4° Jean Le Houx nous parle souvent de lui-même

dans ses chansons. Il nous dit (*V. de V. LXX*) qu'il faisait ses chansons

*...pour chasser de luy soucy
Quand il n'estoit a l'auditoire [à l'audience].*

Il fait allusion au voyage qu'il dut faire à Rome pour obtenir l'absolution :

*Voicy tous gens de courage,
Lesquelz s'en vont en voyage
Iusque par dela les mons.
Faire ce pelerinage
Sans boire nous ne pouuons.*

Il nous parle d'une des trois attaques dirigées par Montgomery contre Vire pendant les guerres de religion (mai 1562, mars 1563, septembre 1568) :

*Tout a l'entour de noz rampars
Les ennemis sont en furie. (V. de V. LXXXIII.)*

Il nous fait part des ennuis que lui suscitent ses ennemis :

*...l'entendz qu'yn sas de badaux
S'en vont disant : « Ce n'est qu'yurongnerie
Que les Vau de Vire nouveaux. » (V. de V. XXI.)*

*.....
On les a censurés
Les pauvres Vau de Vire,
Et plusieurs rechignés
Ne cessent d'en mesdire. (V. de V. II. 2° Rec.)*

*.....
Douce charçons, a tort on vous blasonne. (V. de V. XXI
2° Rec.)*

5° Que dire des nombreux termes de droit et des allusions à la profession d'avocat qu'on trouve dans les *Vaux de Vire* du manuscrit de Caen, et qui sont — on peut les appeler ainsi — des signatures ?

Sans parler des *rougeastres rubriques*, de l'*appointement*, du *deffaut*, de la *contumace*, de l'*exception dilatoire*, de la *cohue*, de l'*auditoire*, et des termes tels que *plaiderie*, *pleigez-moi*, *s'il appert*, *intimer* et *anticiper sa partie*, termes qui doivent être bien familiers à un poète pour trouver place dans une chanson, quel autre que l'avocat Jean Le Houx eût pu dire :

*Ne me faut de iambon
Pour m'inciter a boire :
L'ay bien tost auallé,
Sans d'yn sergeant fallé
Attendre yn compulsoire. (V. de V. XXXI.)*

ou bien encore :

*le n'ayme point dillation (V. de V. LIV.)
Sur la boiffon.*

Est-ce le foulon Basselin qui eût pu se souvenir du vin clairot en

*Voyant messieurs de Parlement
Avec leur rouge accoustrement? (V. de V. LXXXVIII.)*

Est-ce Basselin, ou un poète versé dans la science du droit, qui peut s'écrier, en songeant aux pauvres buveurs que l'huissier va saisir :

*Sergeant pour namps [gages] ne doit
Prendre, par violence,
Les vaisseaux ou l'on bot.* (V. de V. xiv. 2^e Rec.)

6° Est-il vraisemblable que l'humble foulon du xv^e siècle ait employé des termes qui ne peuvent appartenir qu'à un lettré du xvi^e?

Sans parler de la *Dédicace*, où l'on trouve les mots *Denys* (Bacchus); *source chevaline* (imitation de Perse : *Me fonte labra prolui caballino*; Prologue); *chasse-soing*, mot forgé à l'imitation des épithètes composées de Ronsard, nous constatons, dans le deuxième *Vau de Vire* du premier recueil, une imitation d'un des plus jolis poèmes de l'*Anthologie grecque* :

*Hé! qui sçait s'il viura
Peut estre encor demain?*

Τὸ σήμερον μέλει μοι,
Τὸ δ' αὔριον τίς οἶδεν,

(*Anthol.*, éd. Tauchnitz. III, p. 14.)

L'éditeur de 1821, Louis Du Bois, après avoir constaté lui-même cette imitation, ajoute : « Cette pièce de l'*Anthologie* rappelle une pensée d'Euripide, les vers d'Anacréon (Od. xv, édit. Brunck, Τὸ σήμερον), ceux d'Horace (Od. iv, 7) :

Pulvis et umbra sumus.
*Quis scit an adjiciant hodiernæ crastina summæ
Tempora Di superi?*

« Et même ce pentamètre de Martial (I, 16) :

« *Sera nimis vita est crastina, vive hodie!* »

Nous ne contestons pas la justesse de ces citations, mais la suite de la note de Louis Du Bois n'est-elle pas bien curieuse : « On voit par ce *Vau de Vire* que Basselin *devait* savoir le grec, car nous n'eûmes de traduction d'Anacréon que longtemps après. » Quand Louis Du Bois donna son édition des chansons qu'il attribuait à Basselin, on était tellement persuadé que Jean Le Houx était simplement l'arrangeur des chansons du vieux foulon virois, qu'on se résignait à faire une supposition ridicule, — par exemple que Basselin, avant 1450, connaissait Anacréon, qui fut édité pour la première fois par Henri Estienne en 1554, — plutôt que d'attribuer à Jean Le Houx la paternité des *Vaux de Vire*.

On trouve dans les chansons attribuées à Basselin, et que nous avons restituées à Jean Le Houx, une autre imitation d'Anacréon (voir *V. de V.* XLII de notre édition de J. Le Houx), des souvenirs de Martial (*V. de V.* VII), de Plaute (*V. de V.* LVIII), d'Horace (*V. de V.* I et LXVI), d'Ovide et de Pline l'Ancien (*V. de V.* VIII, 2^o Rec.).

Enfin seul un lettré pouvait mettre dans une chanson (IV. 2^o Rec.) *Philinos* (φίλινος, ami du vin) et

Torexia (θώραξ, ionien, pour θώραξ, grand vase à boire) :

*Celui qui, pour chanter le los
Du bon vin, fist sa poésie,
Avoit nom en grec Philinos,
Et Torexia fut son amie.*

7° Entre autres emprunts faits à Rabelais, à Marot, à Bonaventure des Périers, à Ronsard, nous ne citerons que les suivants :

On lit dans la harangue, farcie de latin culinaire, de Maître Janotus de Bragmardo : « *Ego occidi vnum porcum, & ego habet bonum vino.* Mais de bon vin on ne peut faire que mauvais latin. »

Jean Le Houx dira à son tour :

*Certes hoc vinum est bonus!...
Escoller, l'appris que bon vta
Aide bien au mauvais latin. (V. de V. XIV.)*

Un buveur de Rabelais crie à tue-tête : « Voulez-vous rien mander à la riuiere? Cestuy-cy va lauer les tripes. »

Jean Le Houx se contente d'ajouter quelques mots à cette ligne de Rabelais, et il en fait un couplet :

*Voulez vous rien mander
La bar a la riuiere ?
Y auez vous affaire ?
Les trippes vay lauer. (V. de V. LVI.)*

C'est à Marot que Jean Le Houx empruntera ce mot

naïf d'un ivrogne qu'on veut effrayer en lui disant :
« Le vin vous fera perdre les yeux » :

*...L'ayme mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison. (V. de V. VI.)*

Marot avait dit, dans son Épigramme CCLXXIII :

*Le vin qui trop cher m'est vendu
M'a la force des yeux rauie :
Pour autant il m'est deffendu,
Dont tous les iours m'en croist l'enuie.
Mais puisque luy seul est ma vie,
Malgré les fortunes fenestres,
Les yeux ne seront point les maîtres
Sur tout le corps, car par raison
L'ayme mieulx perdre les fenestres
Que perdre toute la maison.*

Le buveur Janicot, de Bonaventure des Périers (*Nouvelle* LXXVII) passe de vie à trépas, pour avoir trop aimé le piot : « Deux ou trois iours auant fa mort on luy osta le vin, ce qu'il fist au plus grand regret du monde, *en disant qu'on le tuoit & qu'il ne mourroit que par faulte de boire.* »

Le voisin de Jean Le Houx fera entendre les mêmes plaintes :

*Au voisin, de fièvre mourant,
On faisoit boire eau de la bié.
Hélas ! vous me tuez, disoit il en plorant,
Me deffendre le vin, c'est m'arracher la vie. (V. de V. IV.)*

La lecture de Ronsard a donné à Jean Le Houx l'idée de forger, à l'imitation du maître, l'épithète composée *chasse-foing* (Dédicace à Bacchus), et d'employer la périphrase *plante-tortue* (*V. de V.* LXV) pour désigner la vigne. Le verbe *pindarifer* (*V. de V.* LXIII), trouvé par Rabelais (II, 6), n'a véritablement eu cours dans la langue qu'après les essais *pindariques* de Ronsard.

8° Il ne paraît pas que Jean Le Houx ait imité Malherbe; mais ce qui est hors de doute, c'est que le poète de Vire connaissait au moins quelques pièces du poète de Caen, puisqu'il dit avoir fait un de ses *Vaux de Vire* sur l'air d'une chanson de Malherbe, chanson qui courait alors le monde: « Enfin ceste beauté m'a la place rendue. » (*V. de V.* I, 69.)

Un des *Vaux de Vire* du second recueil a été fait sur l'air d'une chanson à la mode, composée par le célèbre Guédron, maître de musique de Henri IV, et plus tard de Louis XIII.

On compte à peu près cent rythmes différents dans les *Vaux de Vire* des deux recueils du manuscrit de Caen. Sur ces cent rythmes, neuf paraissent empruntés aux *Psaumes* de Marot, et vingt-trois à Ronsard et aux poètes de son école.

9° La tradition la plus accréditée fait périr Basselin

victime des *godons* d'Angleterre, soit à la bataille de Formigny (1450), soit dans une embuscade, quelque temps avant cette bataille. Pouvait-il, par conséquent, parler des *ducats* et des *carolus* ?

*Je sçay qu'aprez le trespas
Plus ne seruent les ducatz.* (V. de V. XLII.)

*...le fidre ne vaut plus
Qu'y'n carolus.* (V. de V. L.)

Les premiers *ducats* furent, il est vrai, frappés à Venise à la fin du XIII^e siècle; mais cette monnaie n'eut cours en France que sous le règne de Henri III. Quant aux *carolus*, il est certain que cette monnaie ne fut frappée que sous Charles VIII.

Basselin pouvait-il connaître les *coqs d'Inde* :

Vn coq d'Inde sa gorge a toy semblable porte. (V. de V. VI.)

puisqu'ils ne furent introduits d'Espagne en Angleterre qu'en 1524, et qu'on ne les a connus en France que vers le milieu du XVI^e siècle.

Nous en dirons autant des *Lmsquenets* :

Quand futs sans verre & breuage...

dit le poète,

*C'est vn chasseur sans sa trompe,
Sans braguette vn lmsquenet.* (V. de V. LXXIV.)

Or, c'est Charles VIII qui, le premier, prit à sa

solde des *lansquenets* ou fantassins allemands, et ce n'est qu'en 1514 qu'on les vit venir pour la première fois en Normandie.

On lit dans le *V. de V.* x :

*Ces gens la me font rire
Qui font les grands docteurs;
Neantmoins, a vray dire,
Ne sont que plaiffeurs.*

« *Piafer*, nous dira Estienne Pasquier (*Recherches de la France*, VIII, 3), que l'on approprie à ceux qui vainement veulent faire les braues, est de nostre siecle. »

Et Henri Estienne (*Précell. du lang. fr.*, p. 288) : « Ce que nous appelons *parade & braude*, eux (les novateurs *italianisants*) diroient *piaffe*. »

Voilà, n'est-il pas vrai? des mots qui portent avec eux leur date.

10° Nous trouvons aussi dans les *Vaux de Vire* des dates précises.

V. de V. xli (ms. de Caen), il est question des batailles de *Dreux* (1562) et de *Saint-Denis* (1567) :

*Bien mieus qu'a Sain& Denis en France,
Ou qu'a la bataille de Dreux.*

De quelle paix est-il question dans le *V. de V.* lxxvi?

*Or sus, beuons! Qye nous sert de plover?
En attendant qu'on oye publier
La douce patience (paix),
Il faut de ce bon vin lauer sa conscience.*

S'il ne s'agit pas ici de la paix de 1594, il est, à coup sûr, question de celle de 1570. Jusqu'à cette époque, Vire eut beaucoup à souffrir des attaques des protestants. Cette ville fut prise et pillée trois fois. « On lisait encore, dit M. Dubourg d'Isigny*, au commencement de ce siècle, sur une poutre sculptée de l'église des Cordeliers, aujourd'hui démolie, l'inscription suivante en caractères gothiques :

*L'an mil cinq cent foisante huit
Ce temple fut détruit;
L'an suiuant, que l'on dit,
Langeuin me restaurit.*

« Après la paix de 1570, bien que les hostilités aient recommencé en 1573, Vire ne vit pas son repos essentiellement troublé. Les campagnes seulement souffrirent quelques dommages. »

La date, indiquée dans le *Vau de Vire* LXXXVII, est très précise :

*Vive le roy ! voicy la Patience;
Plus ne nous faut vainement redoubter
Ces Espagnolz, vieux ennemis de France,
Lesquelz vouloient ce royaume vsurper;
Car ilz s'en sont retournez tous honteux.*

« Ce *Vau de Vire* se rapporte certainement, dit le bibliophile Jacob, qui l'a fait remarquer le premier, à

* *Histoire du château et de la ville de Vire*, p. 88 et suiv

la soumission de Paris, le 22 mars 1594, lorsque le roi Henri IV prit possession de la capitale de son royaume, et que le duc de Féria en sortit honteusement avec les troupes espagnoles que suivirent les plus fougueux ligueurs. »

Après toutes ces preuves, on ne doit pas craindre de conclure : 1° que *tous les Vaux de Vire* du ms. de Caen ne remontent pas au delà de la seconde moitié du xvi^e siècle, et 2° que l'avocat virois Jean Le Houx en est *l'unique auteur*.



(C)

LES MANUSCRITS DE BAYEUX ET DE VIRE

(Voir p. 30)



es chansons que nous publions sont tirées des deux manuscrits de Bayeux et de Vire :

Le premier, connu en Normandie sous le nom de Manuscrit de Bayeux, est un petit in-folio sur vélin, écrit en gothique (avec la musique). On lit en tête de ce manuscrit : *Recueil de 102 chansons notées*, avec la table à la fin*. Les encadrements de chaque page sont formés de fleurs de fantaisie en or et en couleurs parfaitement conservées. Dans chacun de ces encadrements, on voit un cerf ailé, sur le collier duquel se

* Notons cependant une erreur du copiste. Il n'y a pas de chanson sous le n° VIII, et il y a deux doubles numéros, les n°s XXXV et XXXVI.

lit le mot : ESPÉRANCE. Cette devise donne la date du manuscrit : il a dû être copié pendant la jeunesse du Connétable de Bourbon, c'est-à-dire à l'extrême fin du xv^e siècle, ou dans les premières années du xvi^e.

Ce ms. a appartenu à Antoine Moriau, procureur du roi à l'Hôtel de Ville*. On voit sur la première page le cachet d'Ant. Moriau (*Ex bib. Ant. Moriau, proc. et adv. regis et urbis*), avec ses armes au milieu.

En 1820, ce ms. appartenait à M. Édouard Lambert, bibliothécaire de la ville de Bayeux (d'où son nom). M. Louis Du Bois l'eut entre les mains *une seule nuit*, et copia, à la hâte, les *trente-quatre* chansons publiées par lui à la suite de son édition des *Vaudevires* (1821) avec un assez grand nombre de fautes.

Au mois de juillet 1855, le ms. fut vendu par M. Éd. Lambert à un amateur de Paris. Plus tard, il était dans la bibliothèque de M. Félix Solar**. A la vente des livres de ce dernier, il a été acheté par la

* Voir le *Journal de Barbier* sur Antoine Moriau.

** Dans le Catalogue de la bibl. Solar, ce ms. est classé sous le n° 3213. Dans la notice qui accompagne ce numéro, on lit ce qui suit : « Dibdin parle plusieurs fois de ce beau livre qu'il avait convoité pour lord Spencer, lors de son voyage en Normandie. » — Dans cette notice se trouve une assez grave erreur. Il y est dit que « huit de ces chansons ont été publiées subrepticement dans un recueil des *Vaudevires* d'Olivier Basselin, publié vers 1830 ». Comme je l'ai dit, *trente-quatre* chansons ont été publiées par Louis Du Bois, dans son édition des *Vaudevires* (1821).

Bibliothèque Nationale, où on l'y trouve sous le n° 5594. S. F.

Le second manuscrit, connu des lettrés virois sous le nom de « Ms. de Jean Porée, » appartenait en 1866 (lorsque nous avons publié, à Caen, notre édition des *Chansons normandes du xv^e siècle*), à M. Jean-François Le Pelletier, ancien avocat, qui avait bien voulu nous laisser prendre copie des chansons qu'il contient.

Au mois de septembre 1881, ce ms., vendu par les héritiers de M. J.-F. Le Pelletier à M. Claudin, libraire à Paris, a été revendu, l'année suivante, par M. Claudin à la Bibliothèque Nationale, où il se trouve aujourd'hui sous le n° 9346 fr.

Le ms. de Vire contient : 1° Trente-huit noëls; 2° vingt chansons; 3° un noël. Il est écrit sur papier, grand in-8°. Les lettres initiales sont de grandes lettres fantastiques, dont la plupart sont enluminées. Très souvent on lit, soit au commencement, soit à la fin des noëls et des chansons : I. P., ou, en toutes lettres : IEHAN POREE, avec la date 1581.

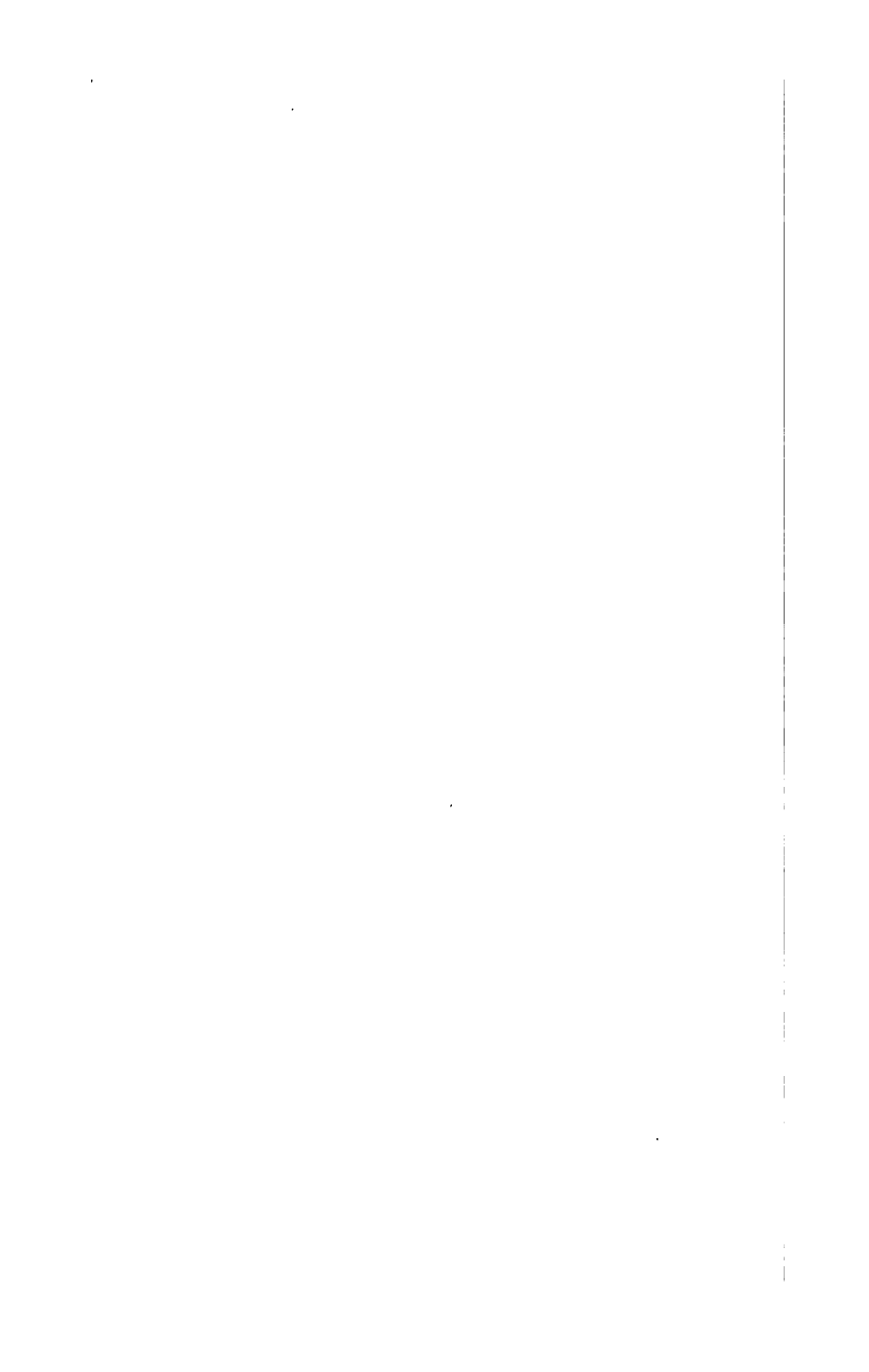
Les feuillets 18, 19 et 20, sont enlevés. Les sept derniers noëls, y compris celui de la fin, sont d'une autre écriture que les premiers (et tous ces sept noëls ne sont pas de la même écriture). Les premiers noëls et les chansons sont de la même main.

On lisait, en 1866, au commencement de ce ms., sur une petite bande de papier qui a disparu à la reliure : « Je recouvert & racommodé le présent en 1716, par considération des lettres peintes & alphabétiques des cantiques, faites par mes ancêtres* ». »

* Voir notre Étude sur ce manuscrit dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, tome XII, p. 212 et suiv.— La date 1781 pourrait faire croire, au premier aspect, que les chansons du ms. de Vire sont du XV^e siècle; mais il est facile de voir, en rapprochant les chansons de ce ms. de celles des mss. de Bayeux et de Paris, que la plupart des chansons qu'il contient sont bien du XV^e siècle.



AVIS AU LECTEUR





AVIS AU LECTEUR

Nous n'avons pas la prétention de donner comme tous « Vaudevires, » ou même comme toutes chansons normandes, les pièces qui vont suivre, et que nous empruntons aux manuscrits de Bayeux et de Vire, publiés par nous, en 1866, sous le titre un peu trop large de : Chansons normandes du xv^e siècle; mais nous pensons, comme nous l'avons déjà dit *, que c'est dans ces deux manuscrits surtout qu'il faut chercher les chansons d'Olivier Basselin et de ses joyeux compagnons : « les Compagnons du Vau de Vire. »

Nul doute que les chansons que nous avons rangées

* Voir *Appendice*, note C.

sous le titre de Chansons du Val de Vire n'aient été composées sur les bords de la Vire et de la Virène, ou non loin de la jolie vallée qu'arrosent ces deux rivières.

Plusieurs chansons « historiques » témoignent de la haine mortelle que les « gens de village, » les paysans de la Basse-Normandie, avaient vouée aux Anglais. Et qui sait si ce n'est pas en répétant ces naïfs, mais héroïques refrains, que les paysans de la plaine de Caen et du Bocage virois, mêlés aux troupes du roi, repoussèrent les Anglais, ces godons, panches à pois, à la bataille de Formigny ?

On a chanté, dans le val de Vire, comme partout ailleurs, la « douce fleur d'amour » et le « joly moys de may ; » on y a maudit les « faux jaloux ; » on s'y est moqué des maris trompés. Assurément toutes les chansons, roulant sur ces vieux thèmes toujours nouveaux, qui sont dans nos deux manuscrits, ne sont pas nées sur le terroir virois ; mais si Basselin et ses amis ont, sur ce sujet, imité les trouvères du XIII^e et du XIV^e siècle, à leur tour les chansonniers anonymes de la fin du XV^e siècle se sont inspirés des « Compagnons virois, » qui célébraient avec tant de grâce la « Reyne des fleurs, la fleur du Val de Vire. » Nous pouvons donc dire que bon nombre des chansons d'amour que nous publions, si elles ne sont pas tout à fait viroises, ont été imitées des chansons du même genre écloses dans le Val de Vire.

Mais c'est surtout dans les « chansons à boire » qu'il faut, à notre avis, chercher les Vaudevires de Basselin et de ses compagnons. Le chansonnier qui déplore leur mort ne dit-il pas qu'avant que les Anglais les eussent « mis à fin, » ils « chantoient gaisment et demenoient joyeuse vie ? » Avec l'amour, ils devaient donc célébrer le bon vin. Aussi, nous ne craignons pas de leur attribuer les couplets si gais, si chantants, qu'on ne peut lire sans croire entendre encore le choc des verres de ces « gentils gallans, compagnons du raifin. »*

Nous avons fait un choix parmi les chansons des deux manuscrits de Bayeux et de Vire; nous avons laissé de côté celles qui sont manifestement étrangères à la Normandie, un certain nombre qui ne sont que des « répliques » de celles que nous publions, enfin celles qui sont trop incomplètes, ou que les copistes maladroits

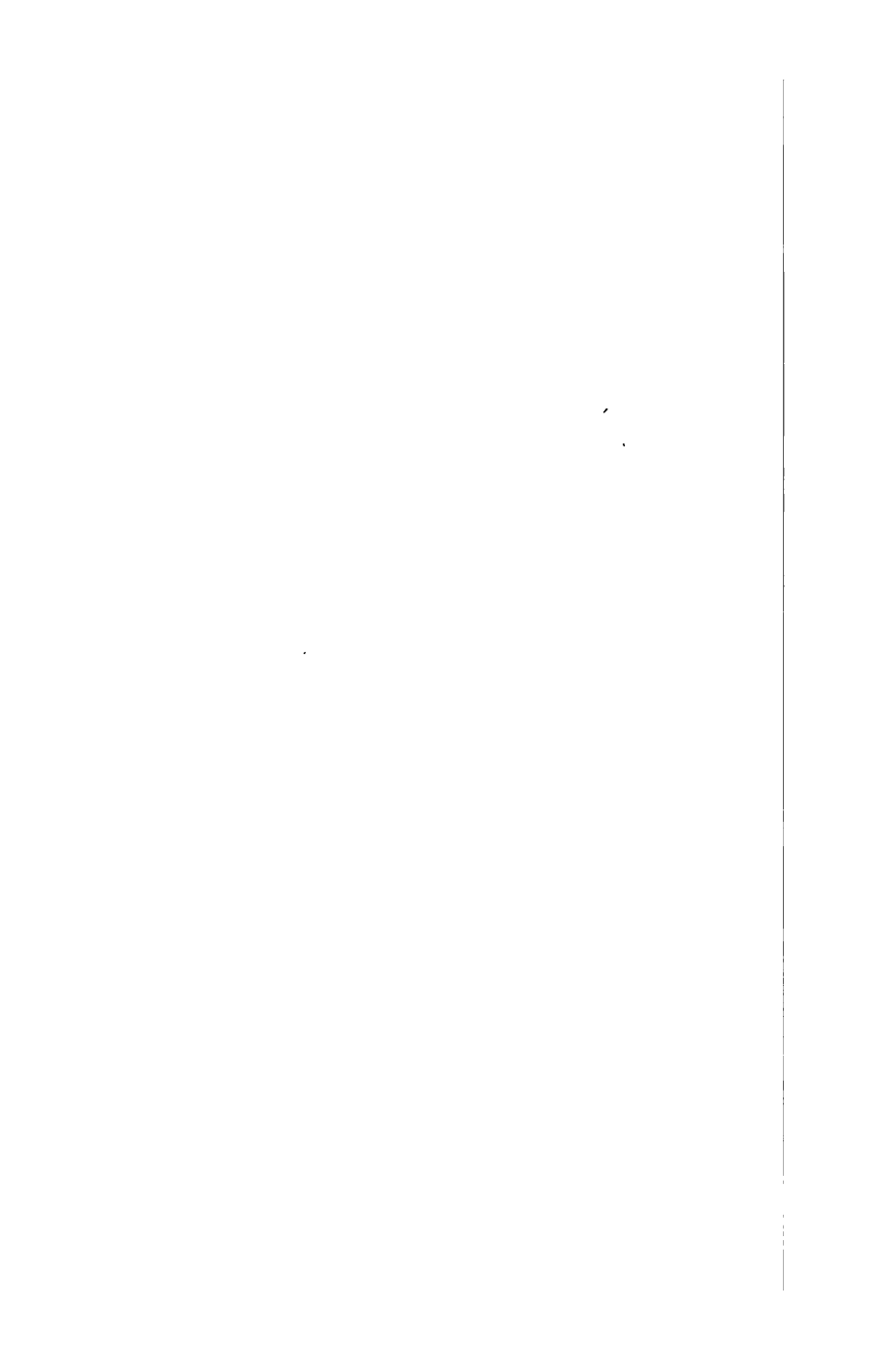
* Le premier *Recueil* de chansons sorti, en 1615, des presses de Jaques Mangeant, imprimeur à Caen, ne porte-t-il pas pour titre : « Recueil des plus beaux airs accompagnés de chansons à dancier, Ballets, Chanfons folatres & Bachanales, autrement dites *Vaudeuire* ? » Comme on le voit, au commencement du XVII^e siècle, le mot *Vaudevire* signifiait surtout « chanson à boire. » Plus tard encore, au commencement du XVIII^e siècle, le mot *Vaudevire*, transformé en *Vaudeville*, signifiait toujours « chanson à boire. » Un recueil du grand éditeur de musique du temps, C. Ballard, a pour titre : « Nouvelles parodies bachiques, mêlées de *Vaudevilles* ou *Rondes de table*. (Paris, 1714). »

ont trop estropiées pour qu'il soit possible de les remettre sur leurs pieds.

Nous aidant de l'excellente édition des Chansons du xv^e siècle, publiée par M. Gaston Paris (Société des Anciens textes français, 1875), d'après le manuscrit de la Bibl. nationale, n° 12744 (anc. Suppl. fr., n° 169), nous avons apporté un assez grand nombre de corrections au texte fourni par les manuscrits de Bayeux et de Vire; nous avons enfin complété plusieurs chansons que le copiste du ms. de Bayeux avait écourtées, soit qu'il tint, pour la symétrie, à mettre, autant que possible, une chanson par feuillet, soit qu'il n'eût sous les yeux que des exemplaires incomplets des chansons qu'il était chargé de calligraphier et d'enluminer.



CHANSONS





CHANSONS

I

CHANSONS DU VAUDEVIRE

1^o

*Hellas! Olluier Baffelin,
N'orron nous poinçâ de vos nouvelles?
Vous ont les Engloys mys a fin?*

*Vous foulliés gayement chanter
Et demener ioyeuse vye
Et les bons compaignons hanter
Par le pays de Normandye.*

*Iusqu'a Sainct Lo en Cotentin,
En vne compaignye moult belle,
Oncques ne vy tel pellerin.*

*Les Engloys ont faict defraizon
Aux Compaignons du Vau de Vire.
Vous n'orrez plus dire chanfon
A ceulx qui les fouilloient bien dire.*

*Nous priron Dieu de bon cueur fin
Et la douce Vierge Marie,
Qu'il doint aux Engloys male fin.
Dieu le Pere fi les mauldye !*

2°

*A la compaignie d'vng bauchier
Venus sommes du Vau de Vire
En pelerinage a Sainct Gire.
Iesus nous garde d'encombrier,
Iesus nous gard d'encombrement !
Venus sommes certainement
Accomplir le pelerinage.*

*Accompagnés de mainte gent,
Venus sommes certainement,
Et ne querons point dauantage.*

*Iesus nous gard d'encombrement.
Venus sommes deuotement
Accomplir le pelerinage.*

*Nous sommes gens tout d'vng mestier
Qui ne voullons qu'ouïr bien dire,
Et ne voullons nully mesdire
Si ne commenche le premier.*

*Nous voullons tenir l'ordonnance
Que nostre fire Roy de France
Nous a donné, la soue mercy,
Et estre de son alliance,
Pour le seruir a sa plaisirance,
Et nous tiendrons avecques luy.*

*Se les Engloys venoient piller,
Nous les metrons a tel martire
Que nous les garderons de rire
Et d'aller a nostre poullier.*

3°

*Quant ie voy renouueler
La gratuite saison,
Mon cueur est bien en prison
Quant ie n'ose plus chanter.*

*Las ! ie n'y chanteray plus,
Mon cueur est trop douloureux,
Quant le Vau de Vire est ius
Qui souloit estre ioyeux,*

*Et blanche liurée porter,
Chascun vng blanc chapperon,
Tout par bonne intention
Sans a nul mal y pincer.*

*A Dieu soit esbatement
Et le ioly dieu d'amours;
Ie le quide entierement
Se de luy ie n'ay secours.*

*Vray dieu d'amours, sans tarder,
Ostez mon cueur de prison
Et me donnez guarison,
Ou ie suis au trespasser.*

4°

*Royne des fleurs, la fleur du Val de Vire,
Quand ie vous voy, mon cœur vit en esmoy;
S'il vous plaisoit faire vng amy de moy,
Vous hosteriés mon cœur hors de martire.*

*Or, hostés donc douleur, melencolnye,
Puisqu'ainsi est que suys donné a vous,
Et que vous estes ma dame par amours :
Ce mois de may mefron ioyeuse vye.*

*Plust-il a Dieu, le doulx fils de Marye,
Que nous fussions nous deux en vne tour,
Vous monstreroys vroyment maint petit tour,
En rabaiissant toute ma fantaçie.*

*Or, me baisez encor vng coup, m'amye,
En attendant que puissés reuenir :
D'avecques vous ie ne puy departyr,
Tant est de vous la mienne amour rauye.*

*Belle, de vous despent toute ma vye.
Quant dolent suys, m'y donnez guarison,
Et, si captif, me iectés hors prison,
Benoißt le iour qu'oncques vous ay choisie.*

*Or, n'est-il fleur ne roze espenouye,
Ne lauende, qui porte grant oudour,
Ne rosignol, qui chante au poinct du iour.
S'il estoit mort, qui n'en reuint en vye.*

5°

*Ce sont varlets de Vire,
Ce sont varlets de Vire.*

*Et qui sont ces gentils gallans
 Qui viennent voir m'amyne?
 Sont-ils venus de si hault lieu?
 Leur oseroit en dire:
 Ce sont varlets de Vire,
 Ce sont varlets de Vire?*

6°

*Oncques nul iour, compaing Vaudeuiroys,
 En vostre pais plus ne prendron meslée,
 Trop lourdement l'auex fait ceste année
 A Saint-Seuer, où nous vous fusmes voir.*

*A Saint-Seuer l'auex fait lourdement
 Aux Compagnons de la Lande Pourrye
 Qui ne cherchoient que tout esbattement;
 Sur vos femmes ne portoient point d'enuye.*

*Vous ne fustes gratieux ny courtoys,
 A Saint-Seuer.*

*Des au matin commença la meslée;
 A coups de fourches, de haches & d'espée,
 Battus fusmes comme vng gerbeau de poys,
 A Saint-Seuer.*

*Vous ne debuiez faire telle meslée;
 Par Saint-Seuer, i'en iure mon serment,*



*Sy nous eussions mené nostre assemblée,
Nous estions plus que vous quatre foyz
A Sainct-Seuer.*

*Vous ne debuiez apporter nullement
Voz images en nostre chanterye,
Mais apporter rozes, fleurs largement :
Vng amoureux en donroit a s'amy.*

*Vous apportastes vng crucifix de boys
A Sainct-Seuer.*

*D'asur (?) doré a la mode parée
Vne chose assez mal ordonnée ;
Vng lacq d'amour eust esté plus courtoys
A Sainct-Seuer.*

*Giroit Auré (?) venez a Sainct-Christofle,
Nous vous donron du bon vin sur la lye,
Et apportés de ce clou de girouffle,
Boyron d'autre contre l'epidemie.*

*Nous gageron (?) vng voyre ou deux ou troys
A Sainct-Seuer,
Et amenez toute vostre mesgnye,
Et vous aurez la teste bien fourbye,
Et fussiez vous encor plus quatre foyz,
A Sainct-Seuer.*



II

CHANSONS HISTORIQUES

1°

*En la Duché de Normendye
Il y a fi grand pillerye
Que l'on n'y peult auoir foison.
Dieu veuille qu'el soit abollye
En la Duché de Normendye,
Ou il faudra que l'on s'enfuye
Et laisser chascun sa maison.*

*Quant a moy, ie n'y seray plus,
Car on n'y a point d'agrement
Par la crainte des court-vestus
Qui nous viennent voir fi souuent*

*Ils viennent par grant ruderye
En la Duché de Normendye
Demander ce que n'auon mie
En nous donnant maint horion.
Encor fault-il que on leur dye :
« Mes bons seigneurs, ie vous mercye,
Prenez tout ce que nous auon. »*

*Ie leur donnasse volluntiers,
Par ma foy, se i'eusse de quoy,
Mais, par mon ame, mes deniers
Et tout mon bien est hors de moy,*

*Ie ne puis faire courtoisye
En la Duché de Normendye,
Car paureté me contrarie
Et me tient en subiection.
Ie n'ay plus amy ne amye,
En la Duché de Normendye,
Qui me donnaft vn porion.*

*Il n'y a plus de loyauté
Aux gens de mestier ou marchands,
Il n'y a plus de seureté
Ny en la ville ny aux champs.*

*L'Eglise n'est point bien seruie
En la Duché de Normendye,
Noblesse veult grand seigneurie,*

*Le mauvais temps est en saison,
Aupres du Roy n'y a qu'enuye.*

.
.

2°

*Cuidez vous que ie me ioue,
Et que ie voulfisse aller
En Engleterr' demourer ?
Ils ont vne longue coue.*

*Entre vous gens de village
Qui aymés le roy François,
Prenez chascun bon courage
Pour combatre les Engloys.*

*Prenez chascun vne houe
Pour mieulx les defraciner.
S'ils ne s'en veullent aller
Au moins faictez leur la moue.*

*Ne craignez point a les batre
Ces godons panches a pois,
Car vng de nous en vault quatre,
Au moins en vault il bien trois.*

*Afin qu'on les esbaffoue,
Autant qu'en pourrés trouver
Faiçtez au gibet mener,
Et que nous les y encroue.*

*Par Dieu ! se ie les empoingne,
Puis que i'en iure vne foy,
le leur monstreray sans hoingne
De quel pesant sont mes doigts.*

*Ils n'ont laissé porc ne oue
Tout entour nostre cartier,
Ne guerne ne guermillier :
Dieu fi meç mal en leur ioue !*

3°

*Le roy Engloys se faisoit appeler
Le roy de France par s'appellation ;
Il a voulu hors du pays mener
Les bons François hors de leur nation.
Or est-il mort a Saint-Fiacre en Brye.
Du pais de France ils sont tous deboutez ;
Il n'est plus mot de ces Engloys couez.
Mauldiçte en soit trestoute la lignye.*

*Ils ont chargé l'artellerie sur mer,
Force biscuit & chascun yng bidon,
Ils ont voulu iusqu'en Biscaye aller
Pour couronner leur petit roy godon.
Mais leur effort n'est rien que moquerie.
Cap'taine Pregent les a si bien frottez
Qu'ils sont en terre & en mer enfondrés,
Mauldicte en soit trestoute la lignye!*



III

CHANSONS D'AMOUR

1^o

*« Dites moy, la belle fille,
Ou est vostre pere allé?
— Par ma foy, dist-elle, fire,
Il est allé au bois chasser.*

*— l'ay ouy le cor corner;
Ne scay si le cerf pris a;
Se i'auoye vostre amour, belle,
l'auroye mieux chassé qu'il n'a »*

2°

*l'aymeray mon amy
De bonne amour certaine :
Car ie sçay bien qu'il m'ayme,
Et aussy fay-ie luy.*

*Et puisqu'il est ainsy
Que ie sçay bien qu'il m'ayme,
Ie seroys bien villaine
D'aymer autre que luy.*

3°

• • • • •
« *Et qui vous passera le boys,
Dites, ma douce amyè?
Nous le passeron ceste foyz
Sans point de villenye.* »

*Quand elle fust au bois si beau,
D'aymer il l'a requise.*

« *Je suys la fille d'yn meseau,
De cela vous aduise.* »

*De Dieu soit maudict le merdier
Qui la fille a nourrye,*

Quant il ne la mest a mestier
 Ou qu'il ne la marye,
 Ou ne la faict en lieu bouter
 Qu'homme n'en ait enuye.

Quant elle fut dehors du boys,
 El se prinſt a ſoubrirer :
 « Belle, qui menez tel deſgoys,
 Dites moy, qu'eſſe a dire? »
 El reſpondit a baſſe voix :
 « L'on doit couart mauldire. »

« Je ſuys la fille d'un bourgeois,
 Le plus grant de la ville. »
 Fame ie ne croyray d'vng moys,
 Tant ſoit belle & habille !

4°

Au iardin de mon pere entray,
 A la bonne eſtraine;
 Vecy le may, le ioly moys de may
 Qui nous demaine.

Troys fleurs d'amours y trouuay
 A la bonne eſtraine;
 Vecy le may, &c.

*Vng chapelet en feray,
A la bonne estraine;
Vecy le may, &c.*

*A m'amy ie l'enuoyeray,
A la bonne estraine;
Vecy le may, &c.*

*Si le prent, bon gré luy sçay,
A la bonne estraine;
Vecy le may, &c.*

*Ou s' elle renuoye le may,
A la bonne estraine;
Vecy le may, &c.*

*Vne aultre amyie en feray,
A la bonne estraine;
Vecy le may, le ioly mois de may
Qui nous demaine.*

5°

*La belle se fiet au pied de la tour,
Qui pleure & souspire,
Maine grant martire,
Aussi grant doullour.*

*Son pere luy demande : « Ma fille, qu'auetz-vous?
Voulez-vous vng mary, ou si voulez seignour ?*

— Le ne veulx point auoir mary ;

Le veulx auoir le mien amy

Qui pourrist en la tour.

— Ma foy, ma belle fille, a cela fauldrés vous ;

Car il sera pendu demain au poinct du iour.

— Et, pere, s'on le pend, enterrés-moy deffoulz,

Et si diront les gens : « Ce sont loyaulx amours ! »

6°

*C'est a ce iolly moys de may
Que toute chose renouuelle,
Et que ie vous presentay, belle,
Entierement le cœur de moy.*

*Les arbres par leur grant beaulte
Se sont trestous couuers de verd :
Les oyseillons y ont chanté,
La nuit, le iour, comme il appert.*

*L'alouette & aussi le gay
Avec la gente teurterelle,
Qui a son iolly chant appelle
Le rouffignol qui est tant gay.*

*M'amyé m'a salut mandé
Par vng meffager seulement ;
Ainsy qu'il m'a contremandé,
Au iolly bois elle m'attend.*

*Presentement ie m'y en voy,
Et luy diray : « Ma damoiselle,
Par mon serment vous estes celle
Qui refiout le cœur de moy. »*

7°

*On doibt bien aymer l'oyfellet
Qui chante par nature,
Ce moys de may sur le muguet
Tant comme la nuit dure.*

*Il faict bon escouter son chant
Plus que nul autre, en bonne foy ;
Car il refiout maint amant ;
Ie le scay bien, quant est a moy.*

*Il s'appelle rouffignolet,
Qui met toute sa cure
A bien chanter & de bon het :
Aussi c'est sa nature.*

*Le rouffignol est sur le houlx
 Qui ne pence qu'a ses esbats :
 Le faulx ialoux se fiet deffoubz
 Pour luy tirer son matteras.*

*La belle qui faisoit le guet
 Luy a dit par iniure :
 « Hellas ! que t'auoit-il meffaiç,
 Meschante creature? »*

8"

*Ce moys de may, par vn doulx asserant,
 Le m'en party de ioyeuje pencee,
 Et m'en allay, comme vng loyal amant,
 Voir la belle que i'ay tant defree.*

*I'y allay voir la belle au cler visage,
 Celle par qui ie suis iollis & gay;
 Mais a grant peine la fis sortir de cage
 Pour qu'elle peust venir parler a moy.*

*Elle m'a diç tout bas, en soubriant,
 Ma gratieuse, plaisunte & seule ioye :
 « Mon bel amy, ne soyeç souciant :
 Le faulx ialoux n'est pas en nostre voye.*

5..

— *S'il est ainsy, gente fleur & iollye,
De lieffe ie suis tout surmonté.*

— *Mon bel amy, ie ne le disse mye,
Faiçtes de moy a vostre volunté.*

— *Je vous mercy, iolly cueur aduenant,
Je suis le vostre & vous estes la mienne.
Vous seruiray le temps de mon viuant,
Quelque chose, certes, qu'il m'en aduienne. »*

9°

*Ce mois de may, par vng doux asserant,
L'ouy chanter vne ieune pucelle :
Par vne fente ie m'en vins au deuant,
En luy difant : « Dieu vous gard, damoiselle !*

*Ma damoiselle, le dieu d'amours vous gard,
Et vous doint ce que vostre cueur desire !
— Sy face il vous ! dictes moy quelle part
Voullés aller, ie vous en pry, beau fire.*

— *Je viens a vous comme loyal amant
Pour vous compter ma raison & querelle :
C'est vostre amour que ie desire tant ;
Jamais femme ne m'y sembla si belle !*

— *Mon bel amy, pouruoyés vous ailleurs:
De vous aymer ie n'ay pas esperance.*
— *Las ! fi ferez, douce royne des fleurs,
Ou autrement ie meurs en desplaisance* »

10°

*La dernière nuictée d'apuril,
Qu'en vng beau liçt couché i'estoye,
Tres grant doulleur au cueur i'auoye,
En attendant le moys de may
Qui n'estoit pas trop loing de moy.*

*Rouffignolet du bois iollys,
Va a m'amy & si luy chante
Qu'elle ne me soit desplaisante,
Et qu'il luy souuiengne de moy,
Et ie luy porteray le may.*

*Le may que ie luy porteray
Ne sera rose ne boutonne :
Sera mon cueur que ie luy donne :
A la bouche la baisera,
Et a Dieu la commanderay.*

*C'est grant pitié d'vng prisonnier
Emprisonné en vne caige :
C'est vne chose fort sauluaige.*

*Plust ore a Dieu que de par moy
El fust anuict couchée o moy!*

11°

« *Royne des fleurs, que i'ay tant defree,
Las! diâtes moy comme pourray auoir
La vostre amour; car bien vueillés sauoir
Que c'est touiours le plus de ma pensee.*

— *Mon bel amy, trop bien scauez la voie
Par ou vous vintes, pensez du retourner;
Ne venez plus ainsy m'y rigoller.
Allez vous en : le Fils Dieu vous pouruoye !*

— *Dame d'honneur, si vous voulez que soye
Tantost pery & me faire finer
Et estre cause de me desesperer,
Iamais au cueur certes vous n'aurez ioye.*

— *Mon bel amy, essaier vous voloye;
En nom de Dieu, vueillés moy pardonner;
Ce qu'en ay faict, c'est pour vous esprouuer;
Mon cueur & moy du tout ie vous octroye. »*

12°

« *En regardant vo gratieux maintien
Et vos beaulx yeux qui tant me font de ioye,*

*Amours m'ont mys en l'amoureuse voye :
Mais c'est si fort que mon cueur n'est plus mien.*

*l'ay bon espoir d'auoir de vous soustien :
Car s'vne foy de vous l'amour i'auoye,
l'auroye atainct la plus haulte montioye
Qui oncques fust & le plus tres hault bien.*

*Toutes les aultres, enuers vous, ne sont rien
A comparer, se mentir ne voulloye :
Quand ie vous voys, tout le cueur me refroye,
Tant me semblez de gratieux maintien.*

*Et quand ie pense la vertu & le bien
Qui est en vous, en quelque lieu que soye,
Mon cœur & moy du tout ie vous octroye :
Il est a vous, certes ie n'y ay rien.*

*— Mon bel amy, du tout ie le retien,
Comme celle qui fuyz, ou que ie soye,
Vostre a iamais ; car myeulx ie ne pourroye
Auoir choisy, cela congnoys-ie bien. »*

13°

*Le grant desir d'aymer me tient
Quant de la belle me souuient
Et du iolly tems qui verdoye
Et hoye !*

*Tantost aller il m'y conuient
Vers celle la qui mon cueur tient,
Car de la voir i'ay tres grant ioye.*

*« Belle, ie viens par deuers vous
Pour auoir plaisir & secours:
Vostre amour trop fort me guerroye.*

*— Bien viengnez, amy par amours,
Or me dites : Que querez-vous?
Vous fault-il rien que de moy i'aye?*

*— Belle, par raison me conuient
Dire d'amours ce qu'appartient,
Que vostre amy tenu ie soye.*

*— Je suis celle qui rien ne tient
A son amy, s'il ne paruiet
A prendre l'amoureuse proye.*

*— Le faux ialoux souuent y vient
Lequel m'a dict q'il me conuient
Delaisser l'amoureuse voye.*

*— Mais, mon amy, c'est pour nient;
Car, quant de vous il me souuient,
Mon cueur rit & volle de ioye. »*

14°

*L'amour de moy sy est enclose
Dedans vng iolly iardinet,
Ou croist la rose & le muguet,
Et aussi faict la passeroise (bis).*

*Ce iardin est beau & plaisant;
Il est garny de toute flour,
On y prend son esbatement
Autant la nuict comme le iour.*

*Helas ! il n'est si douce chose
Que de ce doulx rouffignolet
Qui chante au soir, au matinet :
Quant il est las, il se repose.*

*Je la vy l'autre iour cueillant
La violette en vng vert pré,
Et me sembla si aduenant,
Et si tres plaisante a mon gré.*

*Je la regarday vne pose :
Elle estoit blanche comme vng laiç,
Et douce comme vng agnelet,
Vermeillette comme vne rose.*

15°

« *Hellas ! ma dame, que ie desire tant,
Souffrez que soye vostre loyal amant !
Tout mon viuant,
Toufours vous seruiray,
Car vostre suys & toufours le seray.*

« *Toutes sont dames par amours, ce dit-on ;
Mais n'y a peu qui en ayent le renom.
— Et pourquoy non ?
— Car trop voulléz choisir :
Prenez en vng & luy faictez plaisir.*

— *Hellas ! beau fire, vous estes bel & bon,
Sage & courtoys & de noble maison,
Et aussi bon
Que l'on sçairoit finer.
Mais cil que i'ayme ne sçairoye oublier.*

— *Hellas ! ma dame, pensez en vostre cas :
Entre nous deux ne fault point d'aduocatç,
Certes non pas,
Et vous le sçauuez bien.
— Allez-vous en, car vous ne faictez rien.*

- *Mon cuer souspire & se plaint tendrement,
Quant il ne peut trouuer allegement;
Ne sçay comment
On me veult dechasser.*
- *S'il est ainsi, allez ailleurs chasser.*
- *Hellas! ma dame, ne m'aymerez vous point?*
- *Certes, beau fire, ie ne vous le dis point.
Seruez a point,
Il vous fera mery.*
- *Hellas! ma dame, de bon cuer vous mercy!* »

16°

*Gente de corps, belle aux beaulx yeulx,
Bouche riant, plaisante & belle,
Sans rien blasmer, vous estes celle
Que Dieu fist a mon gré le mieulx.*

*Entre la terre ne les cieulx
Il n'y a point tel damoyfelle.
La grant beauté qui est en elle
Si tient tousiours mon cuer ioyeulx.*

*Il seroit bien mal gracieux
Qui n'aymeroit telle pucelle.
La grant bonté qui fortist d'elle
Refiout tous ses amoureux.*

17°

*A mon verger i'ouy chanter la belle,
Enehauuoy!
Vng chant d'amours fi amoureuxment
Par vng matin a la saison nouvelle,
Enehauuoy!
Et m'a saify de ioye entierement.*

*El m'a saify de ioye & de baudour,
Et faic̃t guerp̃ir de tristesse & doullour,
Qui longuement m'ont tenu en prison;
Quant i'entendy ainsi la douce flour
Qui s'esbatoit contre le point du iour,
le m'en party comme vng esmerillon.*

*Et m'en allay y voir la damoyelle,
Enehauuoy!
En luy disant trestout secretement:
« Le Dieu d'amours vous gard, ieune pucelle,
Et sy vous ayt en son gouuernement! »
Enehauuoy!*

*De lees̃se ie suys tout surmonté,
Quand la belle m'a son cuer presenté
Entierement & otrié l'amour.
Elle m'a diçt, la fleur d'humilité:
« Le Dieu d'amours vous doinst ioye & santé:
De moy vous fay capitaine & seignour. »*

*Souuent, la nuit, me refueille pour elle,
 Enehauuoy !
 Toutes les foyz que d'elle m'y souuient,
 Et m'a saisy d'vng dard sous la mamelle
 Enehauuoy !
 Tant que ne puis arrester nullement.*

18°

*A mon iardin croist la fleur souueraine,
 La plus belle de la Crestienté;
 Se ie la puis voir en trez bonne estraine,
 De tous mes maulx seray reconforté.*

*Reconforté ie fusse de ma mye,
 Se ie la peusse toute seule trouuer.
 Ce moys de may mesnrns ioyeuse vie,
 Mais qu'elle vueille du bon du cueur m'aymer.*

.....
*Ie m'en entray en sa chambre iolye,
 Et la baisay si amoureuxment,
 Auis me fut que toute la nuitnye
 Ne dura point vne heure seulement.*

*Quant ie senty l'odeur de son halleine
 Qui sent meilleur que la rose d'esté,
 Et i'aperceus sa grant beaulté monduine,
 De tous mes maulx fuys venu en santé.*

19°

*Deffous la branche d'vng verd may,
S'est mon iolly cueur endormy,
En attendant le mien amy
Qui me deboit reuenir voir.*

*Et que luy peulx ie auoir meffaiçt
A mon treç gracieux amy?
Il m'aymoit tant de cueur parfaict!
En bonne foy, si fay ie luy.*

*De la iournée que ie le voys,
l'en ay le cueur si refiouy
De la beaulté qui est en luy,
l'en suy ioyeuse plus d'vng moys.*

20°

*A la venue de ce doux tems d'esté,
Le iour faillant, l'ouys l'aultrier chanter
La douce fleur que mon cueur ayme tant.*

*Auis m'estoit qu'el disoit en son chant :
« Mon doux amy, venez a moy parler,
Et vous aureç m'amour dorenavant. »*

*Je m'y leuay tost & appertement,
Et m'en allay, comme yng loyal amant,
Tout droict au lieu ou ie l'ouys chanter.*

*Quand ie fus là, s'est mise a soupirer,
Et de bon cueur m'y donna yng baifer,
Et m'appela son trez loyal amant.*

*Et puis me dist : « Aller il nous conuient
En ce verd boys le iolly tems passer,
A nostre grey iouer ioyeuusement. »*

*Le dieu d'aymer ie doy remercier :
En nos iardins il a fait espier
Vne rose plus vermeille que sang.*

21°

*Souuent m'esbas, & mon cueur est marry,
Je vis en dueil & en grant desplaisance,
Toutes les foys que i'en ay souuenance :
C'est de la belle qui vers moy a failly.*

*Promis m'auoit & asseuré sa foy
Qu'el m'aymeroit dessus tous loyaulment :
Mais avec elle yng aultre ie trouuay
Qui son plaisir prenoit secretement.*

*Onc a nul iour plus traistresse ne vy :
 Car de m'aymer el me monstroit semblance,
 Et sy disoit qu'elle auoit desfrance
 D'estre m'amyé; mais elle m'a failly.*

*Pas n'eusse creu, certes n'en doubtez mye,
 Que pour nul rien m'eust voulu decepuoir.
 Celuy est prins de bien grande follye
 Qui cuide femme a luy tout seul auoir.*

*De leur amour & d'elles ie dy : Fy !
 Car tout leur faict, ce n'est que deceuance;
 Il est bien fol qui en femme a fiance,
 Car, a bien peu, els sont toutes ainsy.*

22°

*Fleur de gayte, donnez moy ioye,
 Et hoye !
 Et me donnez allegement :
 Vous sçauéz bien que longuement
 Plus viure ainsy ie ne pourroye,
 Et hoye !*

*Ie ne sçauroye plus viure ainsy,
 Ma douce fleur, bien le sçauéz :
 Se vous auez vng aultre amy,
 Ie vous pry, point ne le celez.*

*Mon cueur prendroit vne aultre voye ;
Si n'en fut il onc en tallent
Puis l'heure que premierement
Vous m'accordastes d'estre moye.*

*Vous souvient-il pas de la nuit
Que vous debuiez o moy venir,
Pour desmener ioye & deduict,
Ou n'eus vollunté de dormir ?*

*Dieu sçait en quel estat i'estoye !
Au poinct du iour ie m'endormy,
Mais au resueiller fus marry
Qu'entre mes bras ne vous tenoye.*

23°

*Dieu gard celle de deshonneur
Que i'ay long tems aymée !
Auec elle par grant douceur
Ma ieunesse ay passée.*

*Or voy-ie bien que c'est folleur
D'y auoir ma pensée,
Puisqu'elle a faict amy ailleurs,
De moy s'est estoingnée.*

*A pourpenser ie me suis mys
Quel desplaisir ie luy ay fait ;
Iour de ma vye ne luy meffis,
Auffy ne voudrois l'auoir fait.*

*Pour bien faire souuent mal sourt,
C'est verité prouée :
Dieu soit loué du tems qui court :
L'auray mieulx l'autre année.*

*Despenser m'a fait mon argent
A la maison d'vng tauernier,
Payer l'escot de mainte gent,
De qui ie n'auois pas mestier.*

*Chausses de verd m'a fait porter,
Souliers a la poullaine,
Et par deuant son huys passer
Maines foys la sepmaine.*

*Le verd ie ne veulx plus porter,
Qui est liurée aux amoureux,
Et de tout me veulx exempter,
S'elle ne me veult faire mieulx.*

*De moy ne sera, se m'aist Dieux,
Dorenaunt aymée :
S'il ne luy plaist, sy aille ailleurs ;
Elle est plainte & plorée.*

24°

*Mon cueur est tant bien affis,
(Dieu lui doit ioye !)
Qu'en ce monde ne pourroye
Mieux choisir a mon aduis :
En el sont tous mes defirs.*

*Choiffes, vrays amoureux,
Quant est a moy, i'ay choisy ;
La plus belle aux rians yeulx
M'a retins pour son amy.*

*Et m'estoit ce soir aduis
Que la tenoye,
Et qu'entre ses bras i'estoye
Pour luy faire a son plaisir :
Au refueiller fus marry.*

*Je me suis du tout soumis
A faire sa volenté.
Je pry Dieu de Paradis
Qu'elle veuille prendre en gre*

*Ce que luy fay de plairs :
Plus en viuroye
Et plus ioly i'en feroye,
Pour mon bien, ce m'est aduis,
Car en el i'ay mon cueur mis.*

25°

*Hellas ! i'ay esté destrouffé
De la plus plaisante a mon gré
Que ie vy en iour de ma vye.
Si m'auoit el iuré sa foy
Qu'el n'aymeroit aultre que moy ;
Mais el m'a bien sa foy faillye.*

*Et m'a failly de conuenant,
Ie l'aperçoy bien maintenant :
Iamais ne la sçairoye aymer.
El s'est pourueu d'vng aultre amant,
D'vng vieillard gris, pellé deuant,
Car il auoit que luy donner.*

*C'est la ce qui m'a destrouffé
De la plus plaisante a mon gré :
Par finance ie perds m'amee.
Ie doibs bien haïr poureté ;
Ieunesse ores n'a plus posté :
Ores argent a la maistrïe.*

*Sachés, se ie puis, i'en auray,
Et puis apres ie m'en iray
Reuoir la belle deguerpie.
Or & argent ie donneray,
Et puis apres ie chasseray
Le vieillard a barbe moyfie.*

26°

*Mon cueur vit en esmoy:
Las ! qu'il u de soucy !
Point ne voy mon amy,
Il est trop loing de moy.*

*Tantost de mes nouvelles
Certes luy escriproy ;
Sy honte ne craingnoye
Et i'eusse ceste loy,
Bientost l'iroys chercher,
Sans moy deshonorer,
Tant l'ayme, sur ma foy !*

*Nul bien ie ne souhaite
Si non d'estre a requoy
Auecques luy seulette,
Luy tout seul avec moy.
Ie n'ay point de repous :
Mon amy par amours,
Ayez pitié de moy.*

*Tant que ie le reuoye,
Iamais ioye ie n'airay.
Si fault que ne le voye,
Ie croy que ie mourray ;*

*C'est luy tout mon desir :
Le n'ay point de plaisir
Quant point ie ne le voy.*

*Rouffignolet sauvage,
Qui chante au bois ramé,
Va moy faire vn message
A mon tres bien aymé.
Dy luy que ie languis
Et vois de pirs en pirs
Si bientoſt ne le voy.*

*Vray Dieu ! quelle est la payne
Qu'ont pources amoureux !
Pour chascune ſepmaine
Cinq cens mille douleurs.
L'on ne ſçairoit penſer,
Dire ny raconter
Leurs peines & malheurs.*

27°

*A Dieu, mes amours, a Dieu vous command !
A Dieu, mes amours, iuſques au printemps !
Ie ſuis en ſoucy de quoy ie viuray,
La raiſon pourquoy, ie vous le diray :
Ie n'ay point d'argent.
Viuray-ie de vent ?*

*Se l'argent du roy ne vient plus souuent,
A Dieu, mes amours, a Dieu vous command!*

28°

*Plaisante flour, gente & iollie,
Las! diâtes moy se vous m'aimez.
Diâtes moy tost & aduisez:
Car il m'ennuye, n'en doutez mye.*

*Car il m'ennuye trop malement
Que ie ne sçay vostre pencée.
Ie vous requiers, belle au corps gent,
Diâtes le moy, se vous agréé.*

*Car i'ay de vous si grant enuye,
Belle, si vous le sçauiez,
En verité vous airiez
De moy pitié par courtoisie.*

*Belle, vous prenez tout en ieu
Ce que ie vous diâz, par ma foy.
Ie vous requiers, au nom de Dieu,
Si vous m'aimez, diâtes le moy.*

*Hellas! ie plaide sans partye;
Ie vous ayme & vous me hayez.
Mais s'ainfi vous me renuoyez,
A la fin vous serez marrye.*

29°

l'eusse encor desir d'aymer :
Mais ie n'en oze parler
Ore a femme qui soit née.

Quant ie m'en veux dementer,
On diët : « Allez vous chauffer
Au coing de la cheminée. »

On m'appelle vieillard gris,
On me trouble les esprits :
« Votre saison est passée ! »

Mon estat est au bas mis,
Qui souloit estre iollys,
Et mener vie regrettée.

Les femmes n'aymeray plus ;
Quant de moy ont fait refus,
Lieffe ay abandonnée.

Par le Dieu qui est la sus,
Le viuray comme vng reclus
En religion fermée.

Vieilleffe, matin & soir,
Ne me cesse d'agacer
Et si m'a la veue troublée.

*Elle me veult deslaiser ;
Et me fauldra renoncer
La ieunesse qui m'agrée.*

*Auffy aux femmes a sçauoir
Fay que n'ay que leur donner
D'argent ny d'aulture denrée.*

*Ie n'ay maille ne denier
Que ie leur puisse bailler,
Soit debout ou de vollée.*

30°

*Hellas ! mon cœur n'est pas a moy ;
Il est a vous, ma douce amye :
Mais d'vne chose ie vous prie,
C'est vostre amour, gardez la moy. (bis.)*

*Bien heureux seroys sur ma foy,
Se vous tenoye en ma chambrette,
Dessus mon liçt en ma couchette !
Plus heureux seroys que le roy. (bis.)*

*Faulx enuieux parlent de moy,
Disant : « De deux, i'ayme chascune »
De ces deux, ie n'en ayme qu'vne
Plus qu'on ne pense, sur ma foy. (bis.)*

*Je vous supply, pardonnez moy,
Et ne mettez en oubliette
Celuy qui la chanson a faite
A l'ombre d'vng coupeau de may. (bis.)*

31°

*Royne des fleurs, que ie desire tant,
Quand ie vous vois, mon cœur volle de ioye,
Las ! dites moy se vostre amour est moye;
Dites le moy, gentil corps aduenant !*

*Delicieux, gentil fleur de gayte,
La plus belle qui oncques fust en vie,
Vous en auez mon cœur o vous porté:
Gardez-le bien, ma seur, ie vous en pryé !*

*Ces faulx ialloux, hellas ! ie les hays tant,
A nulle fin voir ie ne les pourroye.
Ces mesdisans sont tousiours en la voye :
Vostre seray le tems de mon viuant.*

32°

*l'ay aduisé vng rofier
Dont la rose est florie;
Souuent ie la vois baiser:
Elle est toute espanye.*

*Mon rofier est boutonné
Et planté nouvellement.
Mon cœur s'y est adonné
Sans mal pencer nullement.*

*Si luy plaiſt aulcunement
Me faire courtoisie,
Le iure, par mon serment,
L'aymer toute ma vie.*

*Si n'estoient ces faulx ialloux,
Qui sont plains de fol parler,
Bon temps eussent amoureux,
Et y pourroit on aller*

*Avec s' amye parler
Dessus l'herbe iolye.
Qui se veult faire valloir
Son corps met pour s' amye.*

*A l'orée d'vng hault boys
l'iray voir la douce fleur,
Et, comme vng amant courtoys,
le la priray de bon cueur,*

*En luy requerant : « Ma seur,
Ne m'escondissez mye.
le veuil garder vostre honneur
Tout le temps de ma vye. »*

33°

« Fleur de gayte, allegez le martire
Dont mon cueur a la paine & la doulour ;
Il vous plaira ce que mon cueur desire
M'y soit donné: belle, c'est vostre amour.

« Sans vostre amour ie ne puis nullement
Estre ioyeux, ie vous iure ma foy,
Sy vous supply, belle, tres humblement
Qu'il vous plaise prendre mercy de moy.

« Ou aultrement, hellas ! ie puis bien dire
Que en ma vye n'y a point de retour.
Hellas ! amour, m'y lairras-tu occire ?
Ie t'ay seruy loyaulment chascun iour.

— Mon bel amy, plaisant & gratieux,
Ne pensez plus fors que d'estre celé,
Car vous aurez, malgré les enuieux,
Le cueur de moy que ie vous ay donné.

« Ie vous promets & vous iure, beau fire,
Qu'aultre que vous n'en fera le seignour :
Maulgré ialoux & mesdisans plains d'ire,
Vous seruiray loyaulment chascun iour. »

34°

*Hellas ! pourquoy viuent ces enuieux ?
Traistresse Mort, venez les tous destruire :
Ils font mourir en douleur & martire
Par chascun iour ces loyaux amoureux.*

*Ces faux ialoux meurent de mort soudaine,
Qui nuit & iour ne cessent de penser
A m'esloigner de m'amyie souueraine !
l'aymeroyis mieulx la mort en endurer.*

*El m'a donné boutons, roses & flours,
Et m'a saisy de ce que ie desire,
Et sy m'a dict : « Laissez mesdisans dire ;
Mon bel amy, vostre seray tousiours. »*

*Les faux ialoux, que le Fils Dieu mauldye,
Ont mal parlé sur m'amyie & sur moy ;
Mais si par eulx ie perds ma douce amyie,
Ils cognoistront qu'ilz ont desbat o moy.*

*Le cueur de moy en est si doulloureux
Et couroucé, dolent & remply d'ire,
Pour la belle que souuent ie desire !
Las ! ie n'en dors ni repose mes yeulx.*

*Du bon desir qu'auoit ma desirée
De m'y donner parfait contentement
Par mesdisans elle en fut destourbée;
D'elle ie n'eus que son consentement*

*Qu'el m'y donna, me voyant langoureux:
Enfin faudra qu'elle y soit deslaissée
De son amour qu'el m'y auoit donnée,
Par ces meschans, mesdisans enuieux.*

*S'ainsy estoit qu'eusse perdu m'amy,
Ie m'en iroys sans nul esbattement
En vng desert pour y finir ma vye,
Ou languiroys en peine & en tourment.*

*Et manderois au ioly dieu d'amours,
Par messager qui luy scauroit bien dire,
Qu'il vienne tost pour mesdisans destruyre,
Ou aultrement ie finiroy mes iours.*

*Hellas, pourquoy vivent ces enuieux?
Traistresse Mort, venez les tous destruire!
Ils font mourir en douleur & martire
Par chascun iour tous loyaulx amoureux!*

35°

*Chascun maudit ces ialoux:
Mais ie ne les maudis mye;
Il n'est pas vray amoureux
Qui n'est ialoux de s'amy.*

*L'autre iour pour iouer m'alloye
Tout autour d'vng verd buisson,
Trouuay m'amee par voye
Parlant a vng compaignon.*

*Mais ie ne sçay qu'il luy dist:
Le ieu ne me plaisoit mye,
Dont i'eus cueur triste & marry
Et entray en ialoufie.*

*Me tiray vng peu arriere
Pour mieulx viser leur façon
Et regarder la maniere
De m'amee & du mignon.*

*Tout leur conseil i'entendy,
Tantost fut leur departie;
I'eus le cueur tout reſiouy
Et fus hors de ialoufie.*

*En passant parmy la rue,
M'en entray en sa maison:
De ioye fut toute esmue
Et me compta sa raison,*

*M'appelant son mieulx aymé,
Disant : « le suis vostre amee;
Aultre que vous ia n'aymay,
Ne ne feray en ma vye. »*

*Quant vy la bonté ma dame
Et toute s'oppinion,
l'eus a l'heure sur mon ame
Le cueur plus fier qu'vng lyon.*

*Affin qu'en fust mencion
Ie me mys la a escryre
Tout par moy ceste chançon
Soubz vne espine florie.*

36°

*Ie fus l'aultrier o la belle surprins
Du faulx ialoux dont point ne me gueçloye:
Hellas ! pourquoy ne prenay ie la voye
De m'en aller au trauers des iardins?*

*Le faulx ialoux auoit des gens commys
Pour espier s'en sa maison iroye:
Certes i'y vins tout ainsy que souloye:
Incontinent ie fus faiszy & pris.*

*Il appela trestous ses bons amys,
Tant qu'ils ont faicé vne grande assemblée.
Ils ont fus moy faicé vne grant huée
Comment on faicé au loup quant il est pris.*

*Croyez de vray que ie n'eusse pas prins
Cent escutz d'or ne aultant de monnoye
Pour desployer vne bourse de soye !
La mercy Dieu, i'eschappay & m'en vins.*

37°

*Soubz vne aubespine florie
Il m'est venu souuenement
D'une fleur plaisante & iolye
Que i'ay desirée longuement.*

*En verité me prend enuye
D'aller veoir la belle au cueur gent,
Mais ie crains tant & me deffie
De ces faux traistres mesdisans.*

*Ils ont trestous si grant enuye !
Dieu les mauldye prochainement !
Car ilz l'ont de si pres suiuye
Qu'auoir ne la puiç nullement.*

*Si i'en deuoye perdre la vye,
Si iray-ie tout droit vrayment
Au lieu ou demeure m' amye,
Car ie l'aime parfaitement.*

*Puis qu'il luy plaist estre m'amy,
le la serviray loyaulment;
Car nul n'en fera departye
Iusques au iour du iugement.*

38°

*Vng esperuier venant du verd bocaige:
Il est iollis & de belle façon;
Si ie le puis tenir & mestre en caige,
le l'iray voir: car c'est droict & raison.*

*l'iray voller si tres parfaitement
Que les ialoux en seront esbahys;
Et se ie treuve nulle mauuaise gent,
le leur diray que ie quiers la perdrix.*

*Mais ie querray la belle au cler visage,
Belle qui tient mon cueur en sa prison;
A la servir mestray cueur & couraige
Et a tousiours; car c'est droict & raison*

*Tous ces ialoux si puissent enrager!
Nostre Seignour les vueille coniuier!
Et trestous ceulx qui les pourront tromper
Puisent chanter & bonne vye mener!*

*l'en cognoys vng : a bien peu qu'il n'enraige
 Quand il me voit aupres de sa maison.
 Mais s'il debuoit mourir de male raige,
 Si conuient-il qu'il en viengne a raison.*

39°

*Helas ! ou pensé-ie treuver
 Messager qui me peust porter
 Vng chapelet de roses
 A la belle, sans arrester,
 Humblement la my saluer?...
 A el parler ie n'oze.*

*On m'a dict que rouffignolet
 Luy fera tres bien le message:
 C'est de porter vng chapelet
 A la belle au riant visage.
 Quand le chapiau sera porté
 Et du roffignol présenté
 A la plus gratieuse,
 Quand elle orra de moy parler,
 Point ne se tiendra de plorer,
 S'elle est vraye amoureuse.*

*On m'a dict que ces mesdiçans
 Pour moy luy font beaucoup de peine.*

*Sy sçauent-ils y a long temps
 Qu'elle est ma dame souueraine?
 Nous en irons de là la mer,
 Hors de ce pais, pour demourer
 En vne ville close,
 Et lairrons mesdizans parler,
 Et en deussent-ils enraiger
 D'icy a vne pause!*

40°

*On a mal dict de mon amy,
 Dont j'ay le cueur triste & marry;
 Qu'ont ils affaire quel il soit,
 Ou qu'il soit beau ou qu'il soit laid,
 Quand ie luy plais & qu'il me plait?*

*Vng mesdizant ne veut onc bien:
 Quand le cas ne luy touche a rien,
 Pourquoi va il mesdire?
 Il fait viure en martire
 Ceux qui ne luy demandent rien.*

*Quant j'ay tout bien consideré,
 Femme n'est de quoy n'est parlé:
 Voila ce qui m'auance
 De prendre ma plaisance:
 Aussi dit-on bien que ie l'ay.*

*Je l'ay sur tous aultres choisy,
Car ie ne veulx point d'autre amy.*

A qui doist il desplaire?

Ils pourroient bien s'en taire:

Dieu le vueille garder d'anuy!

*Plust or a Dieu qu'il fust icy,
Celuy que i'ay pris & choisy!
Puisqu'on en a voulu parler,
Et deussent ils tous enraiger,
Je coucheroys avecques luy.*

41°

Or, fus; or, fus; par dessus tous les aultres

Beny soit le coqu!

Oncques tel oïsel ne fust veu!

• Ianin, Ianot, es-tu point marié?

— Eh! oui, dist-il, que Dieu en ait bon gré,

A vne dame qui d'aymer m'a prié.

— Ianin, Ianot, es-tu point marié?

— Hé! Dieux, hellas! puis, le iour de mes nopces,

Oyseau suis deuenu.

— Ianin, mais quel oyseau es-tu?

Es-tu pinchon, linor, merle ou cahu?

— Nennin, dist-il, ie suis vng vray coqu;

En Normendye sommes cent mille & plus.

O Dieux, hellas! oyseau suis deuenu.

- *Ianin, Ianot, ainfi que dist ta femme,
Beste t'es deuenu.*
— *Hellas, ie suis homme perdu.*
— *Es-tu donc finge, marmot ou chat barbu?*
— *Nennin, dist-il, ie suis vn cerf cornu,
Allant par ville, tout chauffé & vestu.*
— *Ianin, Ianot, beste t'es deuenu. »*

42°

*Ne l'oseray-ie dire
Se i'ayme par amour?
Ne l'oseray-ie dire?*

*Mon pere m'y maria
Vng petit deuant le iour;
A vng villain m'y donna
Qui ne sçait bien ne honour.*

Ne l'oseray-ie dire?

*La premiere nuitée
Que fus couchée o luy,
Gueres ne m'a prisée,
Au liç s'est endormy.*

Ne l'oseray-ie dire?

*Je suis desliberee
De faire vng aultre amy,
De qui seray aymée
Mieulx que ne suys de luy.
Ne l'oseray-ie dire?*

43°

*Hellas ! il est faict de ma vye,
Et hye !
Mesnage a pris sur moy vigour ;
A Dieu command ioye & baudour,
Esbattement & chanterye,
Et hye !*

*Je m'y soulloye aller esbattre
Auecques ces gentils gallans ;
Mais maintenant suis a mon atre
A nourrir mes petits enfans.*

*Dont l'vng fi bret & l'autre crie,
L'autre m'appelle son seignour,
L'autre m'esueille au point du iour :
Je n'ay bonne heure ne demye.*

*Le grand demande vne cotelle,
Et la fillette vng chaperon,
Ma femme sy bret & crestelle :
Hé ! Nostre Dame, que feron?*

Be, taifés vous, taifés, m'amyé :
Nous depriron Nofre Seigneur
Qu'il nous donne du pain au four,
Sy nourriron noftré mefnye.

44°

Je le lefray, puisqu'il m'y bat,
Hé Dieux, hellas !
Cet ord villain mal engroingné,
Qui fur moy fy a controuué
Que i'estoye a l'esbat.
Hé Dieux, hellas !

Depuis deux ou trois moys en ça,
Hé Dieux, hellas !
Mon mary est allé au guet :
Il n'a pas fermé le guichet
Par ou mon amy vient & va.
Hé Dieux, hellas !

45°

Jamais amoureux bien n'aira.
Je m'estoye en vn buiffon mins
Ou la belle me commanda ;
Vous orrez comment il m'en print.

*Vne pie si vint sus moy,
Qui ne me cessoit d'agacher :
Et d'aoltre part y vint vng gay :
Sembloit qu'ils me deussent menger.*

*Les chiens du ialoux vinrent la,
Qui refueillerent les voisins :
Chascun crioit : « Ha, ha, ha, ha !
Le regnard est à nos poucins. »*

*Je m'en alay droit au coquart,
Et luy dis : « Que querez, louen ? »
— Ha Dieu ! fire, c'est le regnard
Qui ne nous laissa tout ouen.*

*— Vous dictes vray : il s'en va la.
Courez apres ; il sera prins. »
Louen me crust & y alla.
O sa fame ie m'en reuins.*



IV

CHANSONS A BOIRE

1°

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
Ils estoient trois dames d'accord & d'apoint,
Disant l'une a l'autre : Nous ne beuon point,
Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
Il y vint yng rustre, tout en beau pourpoint,
Pour seruir les dames tres bien & a point;
Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point,
Se dirent les dames : Vecy bien a point :
Faison bonne chere, ne nous faignons point :
Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
 Le mignon commence : il ne tarda point :
 De seruir s'auance, tout a leur bon point.
 Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point.
 De chanter s'auance en doux contrepoint,
 Et en grant plaisance vint fraper au point.
 Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

*Beuon, ma commere, nous ne beuon point :
 Des maris doubtance nous n'en ayons point :
 D'eulx n'airon greuance, car ilz n'y font point.
 Beuon, ma commere, nous ne beuon point.*

2°

*Bon vin ! ie ne te puis laisser,
 Ie t'ay m'amour donnée,
 Anehauuoy !
 Ie t'ay m'amour donnée.*

*Souuent m'as fait la soif passer ;
 Bon vin ! ie ne te puis laisser
 Ne soir, ne matinée,
 Anehauuoy !
 Ne soir, ne matinée.*

*Tu es plaisant a l'emboucher:
l'ayme tant la vinée !
Je prens plaisir à te verser
Tout au long de l'année.*

*Soubz la table m'as faicà coucher
Mainte foyz ceste année,
Et si m'as faicà dormir, ronfler
Toute nuicà & nuicàée;*

*Et ma robe a deux dès iouer,
Chanter mainte iournee,
A la maison d'vn tauernier
Passer ma destinée.*

3°

*Gentilz gallans, compaignons du raifin,
Beuons d'aultant au soir & au matin
Iusqu'a cent solz,
Et ho !
A nostre hostesse ne payerons point d'argent
Fors vng Credo.*

*Si nostre hostesse nous faisoit adiourner,
Nous luy diron qu'il fault laisser passer
Quasimodo,
Et ho !*

*A nostre hostesse ne payeron point d'argent
Fors vng Credo.*

4°

*Beuon fort
Iusqu'au bord;
Beuon bien,
Nos voisines,
Nos cousines,
Nos maris n'en sçairont rien.*

*L'aultre iour troys famelettes
Au marché vendirent lin;
Pour mieulx faire les goguettes,
Allerent boire du vin.*

*Pot a pot,
Lot a lot,
Chascune manda le sien;
La beuoyent,
La rissloyent
Au curé & au doyen.*

*Nos peres burent bien,
Et vidairont les pots;
Mais, se nous vallons rien,
Nous viderons les nos.*

5°

*Tandy que bon compaignon boyt,
Le mauuais temps se pousse.
le boiray a toy de bon hait
De ce qui est en la tasse.*

*l'ay beu d'autant, on l'aperçoit,
Point n'y a de fallace.
Or luy en donnez vng bon traict,
Qu'on boyue sa bonne grace.*

*Tandy que bon compaignon boyt,
Le mauuais temps se passe.*



NOTES



I

CHANSONS DU VAUDEVIRE

1° Manuscrit de Bayeux, XXXVIII.

— de Paris, LVI.

Recueil d'Alain Lotrian, de 1543.

La chanson ou complainte sur la mort d'Olivier Basselin est célèbre. (Voir ce que nous en avons dit, *Introd.*, page 22.) Nous donnons le texte du ms. de Bayeux. — Dans le ms. de la Bibl. Nationale (fr. 9346) édité par M. G. Paris (*Chansons du XV^e siècle*. Soc. des Anc. textes fr.) et que nous désignerons, avec lui, par la lettre A, nous relevons quelques variantes assez importantes. Au 2^e couplet, au lieu du vers :

Et les bons compaignons hanter,

on lit :

Et la blanche liurée porter.

Cf. Le 3^e couplet de la chanson : *Quand ie voy renouveler...*
(*Chansons du Van de Vire*, 3°).

Au lieu de : *Jusqu'à Saint Lo*, A* donne : *Jusques à Saint Gille*. « Saint Gilles, dit M. G. Paris, village à sept kilomètres de Saint-Lô (commune de La Meauffe), qui était le but d'un célèbre pèlerinage. » — Cf. la chanson 2 (*Ch. du V. de V.*) :

*A la compaignie d'vng bauchier
Venus sommes du Vau de Vire
En pelerinage a Saint-Gire.*

Dans le recueil d'Alain Lotrian, imprimé en 1543 (*Bibl. Nat.* Y, 6117 c.) on lit un dernier couplet qu'on ne trouve ni dans B (édité par nous, en 1866, à Caen), ni dans A :

*Basselin faisoit les chansons,
C'estoit le maistre pour bien dire;
Il hanta tant les compaignons
Qu'il ne luy demoura que frtre;
Car, fust de fidre ou fust de vin,
Il en beuvoit jusqu'a la lye
Et puis reuenoit au matin,
Helas, Oliuier Basselin.*

Ce couplet, ajouté à la vieille complainte, aide, ce semble, à nous faire voir comment s'est déformée la figure primitive de Basselin.

Dans les deux manuscrits A et B, Basselin aimait à « chanter gayement, » à « demener joyeuse vye, » et « hanter les bons compaignons par le pays de Normendye. » Mais un jour, jour funeste pour le Vau de Vire, les Anglais « ont mys à fin Olivier Basselin & ses compaignons. »

On le voit, le Basselin de cette naïve complainte est un brave soldat, en même temps qu'un joyeux buveur.

Mais peu à peu le souvenir des guerres anglaises s'efface, et la légende ne conserve plus qu'un des traits de la physionomie

* A désigne le Ms. de Paris; B, le Ms. de Bayeux; V, le ms. de Vire; L, le *Recueil* d'A. Lotrian.

du vieux foulon virois. En 1543, Basselin n'est déjà plus qu'un buveur et un dissipateur :

*Il hanta tant les compagnons
Qu'il ne luy demoura que fritre ;
Car, fust de fidre ou fust de vin,
Il en bevoit iusqu'à la lye...*

Plus tard, ce sera pis encore. Dans un manuscrit virois — le manuscrit Polinière — on lit, mélangé aux autres chansons de Le Houx, un Vau de Vire que, pour ma part, j'attribuerais à Le Houx lui-même, et dans lequel l'avocat-poète, établissant une comparaison entre un de ses joyeux amis, nommé Farin Dugas, et Olivier Basselin, nous dira du vieux foulon, qu'il « bevoit tous les iours, » que jamais il « ne voullut de laitage, » qu'il « fut de fort rouge visage, illuminé comme est vn cherubin, » qu'un de ses parents, nommé « Raoul Basselin, » le fit « mettre honteusement en curatelle, » qu'enfin « *il ne demeura que fritre au bon-homme.* »

Remarquons ce dernier trait : il est visible qu'il est emprunté à la chanson du recueil d'Alain Lotrian. Toutefois, il faut aussi noter ce point important qu'il est encore fait allusion, dans la chanson du ms. Polinière, à la mort tragique de Basselin :

*Effois-tu poinct du temps que les Anglois
A Basselin firent fi grand vergogne ?*

Mais ce n'est qu'un trait jeté comme en passant. Basselin, pour l'auteur de la chanson de Farin-Dugas, est surtout un buveur incorrigible, que l'amour du plet a réduit à la misère.

Pour l'auteur de la vieille complainte des manuscrits de Bayeux et de Paris, Basselin, ce buveur qui « chantait gayement, » était aussi un soldat qui eut la gloire d'être « tué à l'ennemi, » et dont la mort fit pousser à ses « compagnons » des cris de rage et de malédiction contre les Anglais.

C'est cette première physionomie, héroïque en même temps que joyeuse, qui est la vraie et que nous devons conserver.

— *Dieu le pere fi les mauldye!* Voilà bien l'imprécation patriotique qui sortait de toutes les poitrines normandes au XV^e siècle! Dans son *Histoire militaire du Château et de la Ville de Vire*, M. Dubourg-d'Isigny rapporte (p. 73), d'après Hermant, que « Charles VII, en actions de grâce de l'heureuse délivrance de la Normandie (après la bataille de Formigny, 15 avril 1450), établit une procession solennelle pour en perpétuer le souvenir. Elle se nommait à Vire *la procession aux Anglais*, et parcourait à rebours la route que, d'après la tradition, ils avaient suivie en partant; elle n'a cessé qu'à la Révolution.

« Dans la petite église de Pierres, près de Vassy (à quelques lieues de Vire), se remarque encore aujourd'hui, scellée dans le mur du nord, la pierre tombale d'une grande dame, Jeanne de Rouvencestre, présentée par saint Pierre au Père éternel, dans le costume du règne de Charles VII, le manteau long et le hennin. L'épithaphe, en lettres gothiques, mutilée par la hache en 1793, est à peu près illisible; mais, d'après la copie religieusement conservée dans le chartrier du château, elle commence par les lignes suivantes :

« *L'an Mil CCCC & L,
En mois d'out le XII tour,
Furent boutés hors, ie me vante,
Les Anglois sans faire setour
De Cherbourg la forte tour
Et de trefouse Normandie.
Jamais ne verray leur retour
Se Dieu plest quoyque l'en m'en die.
Iceluy an, pour abregier,
Trespasja noble damoiselle...*

« Cette dame était, sans nul doute, la fille du brave de Rouvencestre, l'un des défenseurs du Mont Saint-Michel; elle avait

transmis à sa famille les traditions de haine nationale qu'elle en avait reçues elle-même. »

2° B. XXXV bis.

— ...*bauchier*. Voir, au sujet de ce mot, la variante que nous proposons (*Introd.* p. 34.)

— ...*Sainct Gire*. Voir la première note de la précédente chanson.

3° B. XXXVI bis.

V. XV.

Nous mettons ici, sous les numéros 3 et 4, deux chansons d'amour qui portent la marque de leur origine : le Val de Vire, voulant réunir sous le titre général de *Chansons du Val de Vire*, toutes les chansons provenant d'une façon incontestable de la patrie d'Olivier Basselin.

Dans le ms. de Bayeux, cette chanson a six couplets; dans le ms. de Vire, elle en a sept.

Voici les deux strophes que M. G. Paris regarde comme « tout à fait étrangères à la chanson : »

Ms. de B. et *Je suis marri & dollent*
 ms. de V. *Quant ie voy ces collektours*
Qui iustifent (B) tourmentent (V) poure gent
Plus souuent que tous les iours.

Ms. de V. *Nous sommes à mort litrés*
Puisqu'il fault que nous payons
Tailles & impofitions
Et les auares & les gentz (sic).

Le dernier couplet du ms. de Vire est fort altéré; mais on en devine bien le sens.

Il me semble que ces deux couplets s'accordent assez bien avec le deuxième:

Las! ie n'y chanteray plus...

Pourquoi le Val de Vire est-il *jur*? Parce que les *colleçours* d'impôts

*... tourmentent poure gens
Plus souuent que tous les iours.*

4° B. XIV

V. XVI

La chanson XVI du ms. de Bayeux, qui commence par ce vers faux :

Royne des flours, la plus belle du Vau de Vire,

est plus courte que celle du ms. de Vire, et ne lui ressemble que par le premier et le dernier couplets :

Voici le troisième et le quatrième couplets de la chanson du ms. de B. :

*Confortez moy, ma seur, ma bien amee,
Et me ostez de mon cueur la doullour,
Et me donnez si vous plaiſt vostre amour,
Laquelle i'ay longuement defiree.*

*Secretement declarez sans esmay
Si vous estes de nully amoureuse.
Vostre beaulté, vne foyz se ie l'ay,
Vos yeux rians font ma pencee ioyeuse.*

Le dernier couplet est plus clair dans le ms. de B. que dans celui de V., aussi l'avons-nous préféré.

5° B. XLIII

A la suite de ce couplet, le ms. de Bayeux donne une jolie chanson, *La Fille du Lépreux* (voir aux « Chansons d'amour »), que le copiste a maladroitement soudée à un refrain sur les *Varlets de Vire*.

6° V. XIII

De cette chanson *, on peut, je crois, tirer ce renseignement curieux, c'est qu'il existait jadis, dans la Basse-Normandie, des sociétés chantantes, rivales les unes des autres, qui se réunissaient, à jour dit, dans un endroit désigné, et luttaient à qui ferait entendre les plus belles chansons **.

Les Compagnons du Vau de Vire et les Compagnons de la Lande-Pourrye ***, rassemblés à Saint-Sever ****, en vinrent aux mains. Ce fut une véritable bataille, et les armes des combattants n'étaient rien moins, on l'a vu, que des fourches, des haches et des épées. Quelle fut la cause de cette sanglante mêlée? Les Compagnons de la Lande-Pourrye avaient-ils mieux chanté que leurs rivaux du Val de Vire? Il semblerait plutôt que la bataille éclata à propos d'emblèmes religieux maladroitement apportés par les Virois. Quoi qu'il en soit, les chanteurs de la Lande-Pourrye furent battus « comme un gerbeau de poyx. » Il est vrai qu'ils se consolèrent en chantant leur défaites, et en se promettant une belle revanche. L'ont-ils prise? L'histoire locale est muette à ce sujet.

* Plusieurs mots de cette chanson (ceux que nous avons fait suivre du signe ?) sont très difficiles à lire dans le manuscrit.

** La revue anglaise, *The Academy* (n° 544, 7 oct. 1882), donne un récit très intéressant d'un concours d'improvisation poétique qui avait eu lieu le 11 septembre 1882, à Sare, dans les Basses-Pyrénées.

*** La *Lande-Pourrye*, forêt à l'est de Mortain (voir la carte de Cassini).

**** Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vire.

— En vostre *pais*. *Pais*, pays. *Pais* est ici d'une syllabe, comme dans la chanson d'Olivier Basselin du ms. de Paris :

*Vous soullés gayemens chanter
Et demener ioyeuse vie
Et la blanche liurée porser
Par tous le pais de Normandie.*

De même, dans Vauquelin de la Fresnaye, *Satires*, p. 383 :

*Pour ne perdre ta peine en perdant les thresors
De ces estranges pays...*

— ...*estions* est ici de trois syllabes.

— *Giroz Auuré*. Gilles Auvray, peut être un des chefs des Compagnons Virois.

— ...*Saint-Christoffe*. — Sans doute *Saint Christophe de Chau-lieu*, près de la source de la Vire. — Dans le ms. V. on lit, au-dessus de *Christophle*, le mot *Ingnouffe*, mais d'une main plus récente.



II

CHANSONS HISTORIQUES

1° B. v
V. III

Nous avons pris le texte du ms. de Vire, bien que le dernier couplet soit incomplet de deux vers :

Peut-être se terminait-il ainsi :

*Prions le doux fils de Marye
Qu'il nous doint enfin guarison.*

Voici les principales variantes des ms. de Bayeux (B) et de Paris (A).

1^{er} couplet :

- B. *Dieu doint qu'elle soit apaisie*
A. *Dieu doint qu'elle soit amaindrte.*
- 2° B. *Car il n'y a point d'aisement*
A. *Car on n'y a point d'aisement.*
- 3° B. *Mes bons seigneurs, ie vous en prie.*
- 4° B. *Se ie pensoye auoir de quoy.*

5° B & A. *En France ne en Normandy*

6° & 7°. *Dieu vueille meëtre bonne paix
Par toute la creffienté !
Mais que ce soit à tout iamais !
Si viurons tous en loyauté.*

*Se creffienté fust vnie,
Nous menasson ioyeulse vie,
Et meëtrion (B) meiffion (A) tristeffe en prison.
Ceulx par qui c'est, Dieu les mauldye,
Et aussi la Vierge Marye,
Sans auoir iamais guarison.*

— *En la duché...* Le vieil historien de Caen, Bourgueville, sieur de Bras, nous l'avons vu, page 60, cite les deux premiers vers de cette chanson à laquelle il donne une origine viroise.

« Cette chanson, dit M. G. Paris, a été attribuée au temps où les Anglais furent chassés de Normandie; mais elle peut s'appliquer à n'importe quelle époque où le pays était infesté par les gens de guerre, ce qui ne fut pas rare au XV^e siècle. »

Voici, au sujet de ce Van de Vire, une note inédite de M. Pluquet, que je tire d'une édition des *Vaux de Vire* de 1821, annotée de sa main, et que j'ai achetée il y a peu de temps : « D'après l'autorité de M. de Bras et le style, j'attribue ce Vandevire à Basselin... » Et après avoir cité le passage de M. de Bras, M. Pluquet ajoute : « Il faut bien observer que M. de Bras ne dit point que Basselin soit auteur de ces deux *Vaux de Vire* (*Hellas, Ollivier Basselin, et En la duché, etc.*) Cela est impossible pour le premier et fort probable pour le second. »

— ...*avoir foison. Avoir abondance ?* C'est « plutôt, dit M. G. Paris, une expression analogue à *venir à bout, chevir.* »

— *Par la crainte des cours-vestus.* « Ceci peut s'entendre des Anglais. Dans un ancien tableau de la bataille de Formigny, lequel est à Bayeux, les fantassins de cette nation sont représentés avec des jaquettes fort courtes. » (Note de M. Pluquet. Éd. de 1821.)

Le bibliophile Jacob (éd. de 1858) n'est pas de cet avis. « Nous croyons plutôt, dit-il, que les *court-vestus* sont les sergents ou les recors, qu'on appelait ainsi, par opposition aux gens de robe longue ou magistrats. »

M. Le Roux de Lincy (*Recueil de Chants hist. fr.*, 1^{re} série, p. 378) croit que les *court-vestus* sont les gens de guerre que Louis XI entretenait en Normandie, dans la crainte d'une nouvelle surprise. « On sait, dit M. Le R. de L., que depuis 1465 jusqu'en 1482, ce roi fut obligé de maintenir ses États sur le pied de guerre. Durant ce temps, le désœuvrement des garnisons engendra par toutes les provinces des désordres sans nombre. Malgré les édits les plus sévères, les gens d'armes vivaient sur le peuple, comme on disait alors... Louis XI, par une ordonnance rendue à Paris, le 12 janvier 1475, réprima ces abus. (*Ordonn. des Rois de France XVIII*, p. 72.) »

2^o B. LXI

— *En Engleterre demourer.* Nous avons supprimé l'e final d'*Engleterre*, pour la mesure. Peut-être le chansonnier avait-il dit : *En Engleterre habiter.*

— *Ils ont vne longue coue.* « Le vieux trouvère normand, Wace, raconte (*Rom. de Brut* 14181-86) que saint Augustin, ayant été chassé par les habitants du Dorsetshire, qui attachèrent, par mépris, des queues de raie à son manteau, pria Dieu de donner un témoignage apparent de son mécontentement, et vit immédiatement sa prière exaucée.

*Car trestot cil ki l'escairent
Et ki les keues li pendirent
Furent coë & coës orent,
Ne onques puis perdre n'es porrent.
Tot cil ont puis esté coë,
Qui furent de tel parenté. »*

(Édél du Ménil : *La vie et les ouvrages de Wace*, p. 30 et 31.)

On lit aussi dans le *Poème* inédit de Jean Marot, publié par M. G. Guffrey (Paris, v° Renouard, 1860, p. 94) :

*Nous gagnerons enseignes & guydons,
Lances, bourdons,
De ces godons
Angloys coués plus que regnars terriers.*

— ...*godons*. Gourmands, goulus. Dans l'*Apologie pour Hérodote* de Henri Estienne (Éd. Liseux, Paris, 1879, t. I, p. 112), à propos d'une citation d'Olivier Maillard : « *O gros goddons, etc.* » on lit, en note : « *Goddon*, homme riche, qui prend toutes ses aises. » (LACOMBE, *Dict. du vieux langage*, 1766.) — Selon Diez, ce mot vient du kymri *god*, luxure, exubérance. — Cf. *Anc. poés. fr.* (Bibl. elzéév. II, 79) *Le Courroux de la Mort* :

Ces paillars godons d'Angleterre.

...*nous les y enerous* : on les y accroche. — *Nous pour no*. On dit toujours, en Normandie, *no pour ou*.

« *Qué qu'no fait ichin ?* » — Qu'est-ce qu'on fait ici ?

...*hoïagne*. Ficherie, murmure. Terme normand (L. DUBOIS).

— Cf. Henri Moisy, *Dict. du Patois normand*, Caen, III. Delesques, 1887 : « The Norman Town Valoignes hath been furnamed *La Hoigne*, because the inhabitants thereof are by nature very litigious. » (COTG. *Diction.*)

— ...*oue*. *Oie*. La rue *aux Ours*, à Paris, est l'ancienne rue *aux Oues* (AUX OIES).

— ...*guerne ne guernillier*. Poule, poulailler. (PLUQUET.) Si *guerne* veut dire poule ; *guernillier* ne veut-il pas dire *cog* ?

3° B. LXXXVI.

— *Le roy Engloys*, Henry V, roi d'Angleterre et de France, mort le 31 août 1422, à trente-quatre ans. (L. D.)

— *Les bons François hors de leur nation*. Henry V débarqua, le 21 août 1415, au lieu même où, un siècle après, François I^{er} fit bâtir le Havre-de-Grâce. Il alla mettre le siège devant Harfleur, qui lui opposa une opiniâtre et généreuse résistance. Cet acte de

patriotisme fut puni par la déportation des habitants, qui furent remplacés par une colonie d'Anglais. (L. D.)

— ...à *Saint Fiacre en Brye*. Équivoque satirique. Le roi anglais, Henri V, mourut à Vincennes, qui n'est pas en Brie, mais dans l'Île-de-France : il mourut, dit-on, d'un ulcère hémorrhoidal, que le peuple nommait le mal de *Saint Fiacre*, parce que ce saint avait le privilège de le guérir. (Biblioph. JACOB.)

— *Du pais de France*. *Pais* est d'une seule syllabe. Voir la chanson 6 du Vaudevire : *Onques nul jour*.

— ...*couez*. Voir la chanson précédente.

— ...*godon*. Voir la chanson précédente.

— *Cap'taine Prégent*. Louis Dubois croit que ce capitaine Prégent était un officier picard, qui avait battu les Anglais dans diverses rencontres. Le bibliophile Jacob présume que « cette chanson emprelate (dans le premier couplet) des souvenirs populaires de l'oppression anglaise au XV^e siècle, se rapporte (dans le second couplet) à la guerre maritime qui eut lieu pendant le règne de Louis XII. Prégent de Bridoulx était général des galères du roi, en 1513 : il attaqua la flotte anglaise qui faisait des descentes dévastatrices sur les côtes de la Normandie, et dispersa cette flotte composée de quatre-vingt-dix voiles, en lui brûlant plusieurs vaisseaux. » (Voir l'*Hist. de Fr.* d'Henri Martin, 4^e éd., tome VII, p. 420.)

Le bibliophile Jacob confond les dates et les noms. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'*Hist. de Fr.* d'Henri Martin (éd. de 1844, tome VII, p. 373) après ces mots : « l'évacuation de Cherbourg (22 août 1450) acheva la délivrance de la Normandie. »

« L'amiral Prégent de Coëtivi fut tué d'un coup de canon devant Cherbourg. Jean Chartier cite une particularité curieuse relativement à ce siège. L'artillerie française, au grand étonnement des Anglais, assit une batterie de bombardes sur une grève que le flot couvrait deux fois par jour. Quand la marée approchait, les canonniers bouchaient leurs pièces de peaux grassées, et les laissaient à la merci des flots ; puis ils revenaient et recommençaient le feu aussitôt la mer retirée. »

*Au chemin de Saint-Jacques...
Enterrez-nous tous deux.*

*Les pelerins qui passent...
Prïerons Dieu pour nous deux.*

(Ch. du Lyonnais et de l'Auvergne, recueillie par M. de Corcelle.)

M. E. de Beaurepaire, *op. cit.*, p. 155, a donné cette chanson d'après un petit recueil, très rare, qui se trouve à la Bibliothèque de Rouen (collection Leber) : *La Couronne & Fleur des Chançons à troys*, imprimé à Venise, en 1536, par Anthoine del Abbate.

6° B. 1.

7° B. XII.

A. CIX.

Voir G. Paris, *Ch. du XV^e siècle*, pages 107 et 167.

— ...*de bon het. Het ou hait*, plaisir, gré. Voir ci-dessous les *Chançons à boire*, 5°.

— *Matteras*, gros trait sans pointe.

8° B. LXXI.

V. III.

9° B. LXXIX.

A. LXIII.

L. 8° LXXIX r°.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 62 et 160.

10° B. XCIV.

11° B. XIX.

A. LV.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 56 et 159.

12° B. XXIV.

A. LIX.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 59 et 160.

13° B. XXV.

A. CXXXV.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 138 et 171.

14° B. XXVII.

V. X.

A. XXVII.

L. f° LXXVII v°.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 30 et 153.

15° B. XLII.

A. XLVII.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 47 et 158.

16° B. XLV.

17° B. LXVIII.

— *Echazney!* On retrouve ce refrain dans le Vaudeville LIII du 1^{er} Recueil de Jean Le Houx, et dans des strophes presque du même rythme.

18° B. XCI.

Nous avons remplacé par une ligne de points un complet qui doit avoir été oublié par le copiste du ms. de Bayeux.

19° B. XCVII.

20° V. I.

A. LXXX.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 78 et 164.

21° B. VII.
 V. XVII.
 A. XXVIII.
 L. f° LXXVIII v°.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 39 et 155.

22° B. XXX.
 V. VI.
 A. XIX.

Voir Gaston Paris, *op. cit.*, pages 22 et 152.

23° B. XXXII.
 V. IV.
 A. XXXIII.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 35 et 154.

24° B. XXXIV.
 V. XI.

25° B. LXIX.

26° B. LXXV.
 A. LXXII.
 L. f° XCVIII r°.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 70 et 162.

27° B. LXXXII.

C'est là, à n'en pas douter, un couplet d'une joyeuse chanson de soldat.

28° B. XCV.

29° V. IX.

— ...*dementer (re)*. S'inquiéter, s'occuper. Voir H. Moisy, *Dict. du patois normand*, p. 193.

30° B. 11.

31° B. IV.

32° B. XXVI et LIX.

33° B. XXI.

V. XIV.

A. LXV.

L. f° LXV v°.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 63 et 161.

34° B. XXXIII.

V. XX.

A. X.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 12 et 150.

35° B. XXXV.

A. XVI.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 18 et 151.

36° B. LXXXVIII.

A. LVIII.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 58 et 159.

37° B. XXXIX.

A. XLIV.

L. f° LXXXIX v°.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 45 et 157.

38° B. XL.

A. XLV.

L. f° LXX. v°.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 46 et 157.

39° V. VIII.

B. LXX.

40° B. LXXIII.

A. LXXIX.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 67 et 16a.

41° B. XVI.

42° B. XVII.

Les chansons de la « mal mariée » sont très nombreuses dans les anciens recueils. Voir, entre autres, J.-B. Weckerlin, *L'Ancienne chanson populaire en France*. Paris, Garnier frères, 1807, pages 324 et suiv. — Voir Jean Fleury, *La lit. orale de la Basse-Normandie*, page 353.

43° B. XXVII.

A. XXXIV.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 36 et 155.

44° B. LXV.

45° B. XCI.

A. XXXV.

Voir G. Paris, *op. cit.*, pages 37 et 155.



IV

CHANSONS A BOIRE

1° B. XV

— ...ne nous fignons point. Ne soyons pas fainéantes
(faignantes) à boire.

2° B. XLI

3° B. XLIX

— ...adjourner. Citer en justice.

Dans le *Recueil des plus belles chansons des comédiens français*,
publié à Caen (1615) chez Jacques Mangeant, cette chanson,
qui a été rajeunie, est plus développée. La voici :

*Quand nostre hofesse nous void de loin venir,
Couvre la table, met vin a rafreschir
Abondando ;
A nostre hofesse ne baillons point d'argent
Mais va Credo.*

*Quand nostre hofteffe voyons (nous void?) soir & matin,
Nous fait grand chère, nous donne de bon vin,*

Tout à gogo.

A nostre hofteffe...

*Si nostre hofteffe demande de l'argent,
Il luy faut dire : « Vous en avez vrayment*

Quasimodo. »

A nostre hofteffe...

*Si nostre hofteffe nous faisoit atourner,
Deuant le iuge il nous faudroit aller,*

Disant : Nego.

A nostre hofteffe...

*Quand nostre hofteffe voit son escot perdu,
Leue sa chemise & nous monstre son c...*

Abibando.

A nostre hofteffe...

Cette chanson se retrouve dans le *Cabinet des Chançons plaisantes & recreatives*, &c. Paris, chez Pierre Des Hayes, 1631 (Bibl. Nat. T. 6083/13. Réserve).

4° B. XLVI et XLVII

Dans le ms. de Bayeux, cette chanson est écrite sur les deux pages numérotées 46 et 47. Une note du copiste indique que la page 47 est la suite de la page 46 : *Verte folium, inuentas restiduum*.

On peut toutefois se demander si le dernier couplet : *Nos peres burent bien*, est bien la suite de la chanson : *Beuon fort*. N'est-ce pas le refrain d'une chanson que le copiste du ms. de Bayeux ne connaissait pas, et qu'il a mis à tout hasard à la suite d'une autre chanson à boire. — Cela me paraît d'autant plus vraisemblable que dans le *Recueil de Mangeant* (voir la note de la chanson précédente) la chanson (f° 62 verso) qui commence par *Nos peres burent bien*, paraît complète. La voici :

*Nos peres beurent bien,
Et vuidèrent les pots,
Si sommes gens de bien,
Nous viderons les nos.*

*Ce verre que ie tien,
Nos peres burent bien,
Ce verre que ie tien,
Par la foy de mon corps,
Si luy demeure rien,
Je veux payer deux pots.
Nos peres...*

*Voyez, il n'y a rien,
Nos peres burent bien,
Voyez, il n'y a rien,
Le voila sur le dos.
Chacun prenne le sien,
Faciât fient & nos.
Nos peres...*

Un des buveurs de Rabelais (*Garg. V. Propos de Buveurs*)
chante les deux vers :

*Nos peres burent bien
Et viderent les pots.*

5° V. XVIII

— ...de bon hait. De bon cœur. Voir *Chans. d'Amour*, n° 7°.





TABLE



TABLE

	Pages
OLIVIER BASSELIN	I
APPENDICE.	
(A) Le mot « Vandeville »	47
(B) Jean Le Houx, l'unique auteur des chansons attribuées jusqu'ici à Basselin	67
(C) Les manuscrits de Bayeux et de Vire	83
AVIS AU LECTEUR	87
CHANSONS	
I. Chansons du <i>Vaudeville</i>	95
II. Chansons historiques	102

	Pages
III. Chansons d'amour.	107
IV. Chansons à boire	132

NOTES.

I. Chansons du Vaudeville	159
II. Chansons historiques	167
III. Chansons d'amour.	172
IV. Chansons à boire	179



Achevé d'imprimer

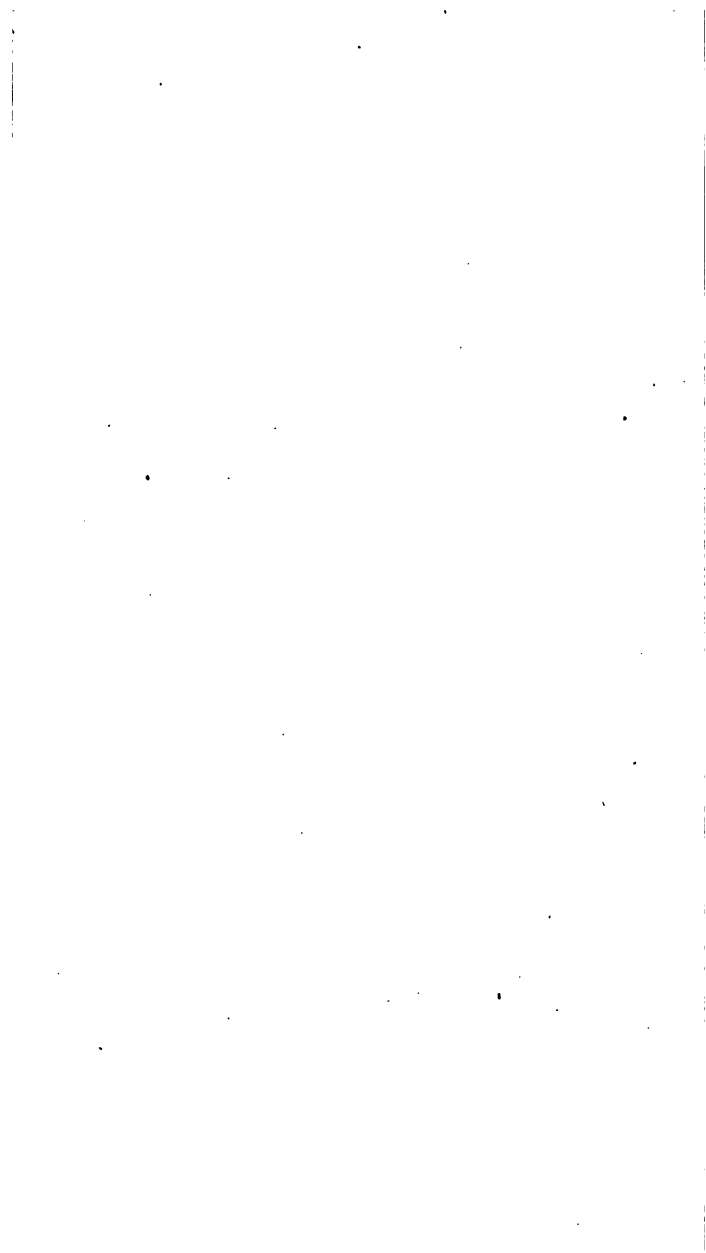
Le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

PAR

ALPHONSE LEMERRE

25, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 25

A PARIS





BIBLIOTHÈQUE D'UN CURIEUX

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande
Chaque volume : 5 fr. ou 7 fr. 50.

LES SERÉES DE GUILLAUME BOUCHET, avec notice et index, par Roybet. 6 volumes; chaque vol.	7 50
<i>Les tomes I et II sont épuisés.</i>	
LES ODES D'OLIVIER DE MAGNY. 2 vol.	10 »
LES AMOURS D'OLIVIER DE MAGNY, avec notes, par E. Courbet, 1 vol.	5 »
DERNIÈRES POÉSIES D'OLIVIER DE MAGNY, avec notice et index, par E. Courbet. 1 vol.	5 »
LES COMPTES DU MONDE ADVENTUREUX, avec des notes, par Félix Franck. 2 volumes; chaque vol.	7 50
LES NOUVEAUX SATYRES D'ANGOT L'ÉPERONNIÈRE, avec une notice et des notes, par M. Prosper Blanchemain. 1 vol.	7 50
LA SATYRE MÉNIPPÉE, avec une notice et des notes, par Édouard Tricotet. 2 volumes; chaque vol.	7 50
LES PROPOS RUSTIQUES DE NOËL DU FAIL, avec des notes, par M. Arthur de la Borderie. 1 vol.	7 50
HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, traduite de Bernal Dial del Castillo, avec une préface et des notes, par José-Maria de Heredia. 5 volumes; chaque vol.	7 50
HISTOIRE D'UN VOYAGE FAIT EN LA TERRE DU BRÉSIL, traduite de Jean de Léry, avec une introduction et des notes par Paul Gaffarel, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. 2 vol.	10 »
POÉSIES DE PASSERAT, avec notes, par Prosper Blanchemain. 2 vol.	10 »
LA MARQUISE DE BRINVILLIERS. Récit de ses derniers moments (manuscrit du P. Pirot, son confesseur). Notes et documents sur sa vie et son procès, par G. Roullier. 2 vol.	10 »

Paris. — Imp. A. LEMERRE, 25 rue des Grands-Augustins.